



# **Les Actes de la XIX<sup>e</sup> Conférence générale**

VICTORIA (SEYCHELLES)  
31 octobre 2015

CONSEIL INTERNATIONAL DES RADIOS-TÉLÉVISIONS D'EXPRESSION FRANÇAISE aisbl



# XIX<sup>e</sup> Conférence générale

VICTORIA (SEYCHELLES)  
31 octobre 2015

## Projet d'ordre du jour

1/	Adoption du projet d'ordre du jour	CG/Victoria/2015/1 – Rév.
2/	Adoption des Actes de la XVIII <sup>e</sup> Conférence générale	CG/Victoria/2015/2
3/	Désignation du rapporteur général de la Conférence	CG/Victoria/2015/3
4/	Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions	CG/Victoria/2015/4
5/	Discours bilan du Président du CIRTEF	CG/Victoria/2015/5
6/	Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation Annexe : note stratégique sur évolution CIRTEF et ses partenariats	CG/Victoria/2015/6
7/	Étude et approbation des propositions du Bureau	CG/Victoria/2015/7
8/	Etude et approbation des derniers états financiers certifiés au 31.12.2013 et au 31.12.2014	CG/Victoria/2015/8
9/	Établissement du programme d'action, du budget pour l'exercice 2016 et de l'échelle des cotisations	CG/Victoria/2015/9
10/	Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions	CG/Victoria/2015/10
11/	Examen procédure de sélection du Secrétaire général	CG/Victoria/2015/11 -Rév. 1
12/	Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant	
13/	Approbation du procès-verbal des décisions de la Conférence générale	
14/	Déclarations, annonces ou présentations de chefs de délégation	
15/	Date et lieu de la XVIII <sup>e</sup> Conférence générale	

## Présences et quorum.

M. **François GUILBEAU**, Président du CIRTEF, remercie les participants présents et ouvre les travaux de la XIX<sup>e</sup> Conférence générale ordinaire du CIRTEF.

Il donne la parole à M. **Guila THIAM**, Secrétaire général du CIRTEF.

Le **Secrétaire général** indique ce qui suit sur le quorum de la Conférence.

L'Article **30 des statuts indique : quorum de la conférence générale** : majorité absolue des membres **actifs** en règle de leurs cotisations au 31.12.2014 (le cas particulier retenu dans la pratique, « en règle des 2 dernières années », sera aussi considéré ici)

- Membres en règle au 31.12.14 (nombre) : **14** sur toutes cotisations, **19** pour les 2 dernières années de cotisation.
- Majorité absolue : **8** pour toutes cotisations (**11** pour 2 dernières années)
- Nombre d'organismes membres présents et en règle : **11 pour toutes cotisations et 16 pour les deux dernières années.**

Le quorum pour délibérer valablement dans tous les cas de figure est atteint.

Le **Secrétaire général** termine en remerciant tous les participants venant des 35 organismes membres présents.

Après avoir remercié le Secrétaire général, le **Président** propose d'adopter l'ordre du jour.

CG/Victoria/2015/1 – Rév.

## Adoption du projet d'ordre du jour

**La XIX<sup>e</sup> Conférence générale adopte l'ordre du jour.**

CG/Victoria/2015/2

## Adoption des actes de la XVIII<sup>e</sup> Conférence générale

Le **Président** donne la parole au **Secrétaire général** qui indique que les Actes de la XVII<sup>e</sup> Conférence générale ordinaire ont été adressés à tous les organismes en date du 23 janvier 2014 (réf. GT/Iv/2014.020-CIRCULAIRE

Depuis, une correction a été demandée au Secrétariat général : à la page 22, Radio Canada et RTNC sont membres de la Commission Formation et non pas observateurs. Une autre correction à faire en page 4 (point 2) – première puce : Membres en règle au 31.12.2012 au lieu de 2010.

Pour rappel, les organismes membres peuvent faire leurs remarques au Secrétariat général dans les deux mois qui suivent la Conférence générale.

**La XIX<sup>e</sup> Conférence générale adopte les actes de la XVIII<sup>e</sup> Conférence générale.**

## Désignation du rapporteur général de la Conférence

Sur proposition du Directeur général de la SBC, M. **Antoine ONEZIME**, la Conférence générale désigne madame **Linda ROSALIE**, Rédactrice en chef (SBC), comme rapporteuse générale de la Conférence. Elle sera bien entendu assistée par le Secrétariat général, en la personne de Mme **Kerstin CLAEYS** (CIRTEF) et de M. **Ronald THEUNEN** (CIRTEF) pour préparer son rapport.

## Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions

### Demandes d'adhésion

- Le **Secrétaire général** présente la demande d'adhésion de la **RTG Boulbinet** de Guinée formalisée par lettre du 8 juillet 2015, soumise au Bureau de Direction d'avant cette conférence générale et qui lui fera sa recommandation. Il s'agirait de retenir **RTG Boulbinet** comme membre actif qui partagerait la cotisation avec la RTG (Guinée).
- Le Secrétaire général demande également à la Conférence générale d'acter l'adhésion définitive du **Centre Bophana**, centre de mémoire audiovisuelle, comme **membre de soutien** dont l'adhésion provisoire a été retenue par le Bureau (suivant l'article 16 des statuts). Pour rappel le Bureau avait examiné favorablement cette demande introduite avec le soutien de la RTS Suisse. Bophana est un centre de mémoire audiovisuelle avec un accès gratuit et avec un objectif de former une nouvelle génération de techniciens et de créateurs.

### Demandes de démission

Il s'agit de trois expressions formalisées de démission examinées par le Bureau mais qui n'ont pas encore fait l'objet de décision de la Conférence générale :

- **ARTE France** : qui a saisi le Président par lettre de la Présidente du 3 janvier 2014. Elle exprime ses regrets et avance l'argument d'économies demandées à son organisme et la nécessité de se concentrer sur la production de contenus prioritairement européens.
- **Télé Québec** : qui a saisi le Secrétaire général par lettre de la Présidente du 24 février 2015 avec copie au Président. Elle exprime ses regrets et avance la situation financière de sa société et les compressions budgétaires à venir, tout en exprimant l'espoir de pouvoir réintégrer le CIRTEF dans les prochaines années.
- Même chose pour **CFI** pour lequel le Secrétaire général demande d'acter son départ et d'envisager ensuite la possibilité de sa réintégration au sein du CIRTEF.

Le **Président** indique que le Bureau de Direction de Victoria (30 novembre 2015) a été informé de ces demandes et a recommandé leur acceptation.

**La XIX<sup>e</sup> Conférence générale adopte les recommandations du Bureau de direction**

## Discours bilan du Président du CIRTEF

L'action du CIRTEF au cours des deux derniers exercices - au-delà de la poursuite de ses missions traditionnelles - a été orientée principalement vers l'adaptation de notre organisation au monde numérique et au soutien de nos membres dans cette même transition.

Les principales actions menées dans ce domaine ont porté :

- sur la mise en ligne de ressources et d'outils tels que : documents de travail, catalogue pouvant être téléchargés, ainsi que la relance des blogs, qui ont notamment permis la préparation de notre SÉFOR,
- le lancement de la plateforme Archibald permettant la mise en réseau de nos patrimoines audiovisuels,
- le test d'outils de partage de fichiers pour l'échange de programmes entre les centres du CIRTEF et entre les Centres et les membres, afin de suppléer l'arrêt du service de transmission par satellite autrefois opéré par CFI. L'analyse des tests, menée lors des réunions de la présente session, a montré que leurs résultats étaient positifs et que ces outils pouvaient désormais être généralisés.
- La refonte du site Internet de notre organisation dont la nouvelle version a pu être présentée aux délégués lors du présent SÉFOR, et qui sera mis en ligne dans les tout prochains jours.
- La mise en place de nouvelles formations Web destinées à nos membres.

J'ai par ailleurs conduit une mission avec Louis Lalande, DG de Radio Canada, à la demande des Hauts Fonctionnaires représentant les pays finançant TV5 Monde, en vue d'améliorer les relations opérationnelles entre le CIRTEF et notre chaîne francophone multilatérale. Cette mission a conduit à des recommandations dans deux domaines :

- de nature technique, portant sur les relations financières entre les deux organismes afin d'harmoniser leurs écritures comptables,
- de nature éditoriale, en vue de mettre en place un dispositif de pilotage éditorial de la fourniture des programmes du Sud pour alimenter les grilles de TV5 Monde, et de mieux gérer les fonds de production avec une implication accrue de TV5 Monde.

Ces recommandations sont mises en œuvre actuellement.

Sur le plan économique, les cotisations ont été maintenues sans changement. Le CIRTEF a contribué aux efforts d'investissement de TV5 Monde pour la modernisation de ses outils de diffusion et le passage en HD (V3) à hauteur de 100.000€ annuel. Un plan d'économie a été mis en place au cours des deux derniers exercices visant à réduire les charges de fonctionnement pour maintenir les moyens consacrés aux actions au bénéfice de nos membres.

Enfin, comme mon mandat de président s'achève à la présente session, je profite de cette prise de parole pour vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en me confiant cette responsabilité. Ces années ont été particulièrement enrichissantes pour moi, je tiens à remercier le secrétaire général et les équipes du CIRTEF pour leur dévouement au service de notre organisation, et tous les membres qui autour de moi se sont impliqués dans le bon fonctionnement de nos organes de direction et nos différents comités.

Le **Secrétaire général** remercie le **Président** pour son investissement dans les activités du CIRTEF tout au long de ces années.

**Le discours bilan du Président est adopté par acclamations.**

## Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation

Le **Président** donne la parole au Secrétaire général.

M. **Guila THIAM** indique que le rapport d'activités 2015 et le rapport 2014 adopté par le Bureau de Direction de Paris en avril 2015 ont été transmis dans le dossier de la Conférence générale avec la cote CG/Victoria/2015/6. ([VOIR ANNEXE 3](#))

Il exprime le souhait de recueillir les orientations quant à la note stratégique. Il présente les lignes de force des deux rapports en suivant les titres des différents paragraphes, dans lesquels le maximum de détails est présenté, notamment dans les activités avec les membres, avec l'OIF et avec TV5 :

### RAPPORT 2015

- Activités avec les membres
  - Activités générales
  - Activités dans les Centres
  - Formations
- Activités avec l'OIF
- Activités avec TV5 autour de TV5MONDE Afrique
- Compte rendu du plan d'actions 2013-2015
- Note stratégique sur l'évolution du CIRTEF et de ses partenariats (OIF et TV5MONDE).

### RAPPORT 2014

- Gouvernance et gestion
- Production
- Échange de programmes
- Formation
- Communication
- Renforcement d'une vision francophone
- Échanges d'expériences

### PERSPECTIVES

- Mesures d'économie
- Orientations prioritaires
- Nouvelle approche de l'échange de programmes
- Nouvelle formule du SÉFOR
- Modifications des statuts, notamment avec une nouvelle catégorie de membre.

Il termine en indiquant que l'état des lieux dans les documents montre tout ce à quoi il a fallu suppléer dans le temps pour combler la baisse de moyens mis à disposition du Cirtef.

À l'issue de la présentation de ces deux rapports, la parole est donnée à l'assemblée.

M. **Gilles MARCHAND** souhaite ajouter une réflexion additionnelle. Il constate qu'il y a de plus en plus de pays en Afrique qui voient apparaître des zones d'innovation notamment dans le domaine de l'audiovisuel. Comment se rapprocher de cette société civile créatrice ? Comment intégrer ce nouveau mouvement ? Pourrait-on imaginer un Fonds qui servirait à produire des émissions « Extra-Ordinaires » ?

Le **Secrétaire général** indique que l'on vise aussi ces créateurs dans la nouvelle catégorie de membres du CIRTEF que sont les membres cooptés. Il faudrait songer aussi à ouvrir le Grand Prix Multimédia à tous et enfin, mettre en avant les formations web.

M. **Gilles MARCHAND** propose aussi que les programmes qui sortent de l'ordinaire soient projetés ou écoutés dans le cadre du SÉFOR. On pourrait y inviter les réalisateurs de ce type de produits.

Dans cet esprit, le **Président** ajoute qu'il faut accueillir aussi plus largement les productions web.

Le **Secrétaire général** indique qu'il faudra penser à les ajouter aux projections à l'ouverture du SÉFOR, comme avec les productions présentées dans « La Parole est au Sud »

Le **Secrétaire général** rappelle l'idée d'un Fonds de production qui serait alimenté par les organismes à raison d'1% des recettes commerciales, là où c'est applicable, pour financer l'innovation.

M. **Jean-Marc BELCHI** se demande pourquoi les productions du CIRTEF ne sont pas commercialisées ? Il estime qu'il y a pour le moment de fortes demandes de programmes.

Le **Président** propose d'analyser cette suggestion.

## Le rapport d'activités du Secrétaire général est adopté avec ses annexes

CG/Victoria/2015/7

## Étude et approbation des propositions du Bureau de Direction

### Recommandations du Bureau à la Conférence générale 2015

#### Issues du Bureau de direction du 8 avril 2014 à Paris

- Adoption du rapport de la Commission des Finances et du Commissaire aux comptes, approbation des comptes annuels jusqu'au 31 décembre 2013 et donner décharge au Secrétaire général.
- Acter l'adhésion définitive du Centre Bophana, centre de mémoire audiovisuelle, comme membre de soutien dont l'adhésion provisoire a été retenue par le Bureau (suivant l'article 16 des statuts).
- Approbation des rapports des Commissions de Ouagadougou, novembre 2013 - Commission Télévision / Commission Radio / Commission Formation

#### Issues du Bureau de direction du 7 avril 2015 à Paris

- Évaluer la nouvelle formule test de la structure du SEFOR.
- Adoption du budget 2015.
- Adoption du rapport de la Commission des Finances et du Commissaire aux comptes, approbation des comptes au 31.12.2014 et donner décharge au Secrétaire général.
- Approbation des propositions du Secrétaire général pour la modification des statuts
  - o Article 59 : faire apparaître que le versement de la cotisation n'est pas fait en contrepartie de services. En raison du nouvel assujettissement du CIRTEF à la TVA au 1er janvier 2015.
  - o Article 10 : changer AIF en OIF et introduire TV5 comme opérateur de la Francophonie dans cet article et ses liens avec le CIRTEF. Le CIRTEF représente les télévisions du Sud auprès de TV5, opérateur de la Francophonie.
  - o Article 11 : ajouter le RAPAF, le Réseau de l'Audiovisuel Public de l'Afrique Francophone ; à l'instar des RFP et de la CTF.
  - o Article 13 : introduire la notion de membre coopté.
  - o Article 16 bis : article à créer pour la notion de membre coopté.
- Constituer un Comité ad hoc pour analyser et redéfinir les missions du CIRTEF.

#### Issues du Bureau de direction en conférence téléphonique du 19 mai 2015

- Prolonger d'un an le mandat du Secrétaire général et constituer un groupe ad hoc pour réfléchir à l'évolution du CIRTEF et à de nouveaux objectifs.
- Acter une procédure de candidature et de sélection du Secrétaire général. Permettre des candidatures de personnes en dehors des organismes mais compétentes dans l'audiovisuel.

**Issues du Bureau de direction du 30 octobre 2015**

Le **Président** en informe la Conférence générale.

Il indique qu'il rappellera celles relatives aux points de l'ordre du jour à suivre quand on les évoquera.

**Les propositions issues du Bureau de direction du 8 avril 2014 à Paris, celles issues du Bureau de direction du 7 avril 2015 à Paris, celles issues du Bureau de direction en conférence téléphonique du 19 mai 2015 et celles issues du Bureau de Direction du 30 octobre 2015 sont approuvées par applaudissements par la Conférence générale. La Conférence générale demande la modification conséquente des statuts.**

**Annexe I** : Modification article 13 des statuts et introduction 16bis pour membre coopté.

**Annexe II** : Nouvelle formule du SEFOR

**CG/Victoria/2015/8**

**Étude et approbation des derniers états financiers certifiés au  
31.12.2013 et 31.12.2014**

Le **Secrétaire général** rappelle l'absence du Commissaire aux comptes qui est excusé et dont les rapports signés ont déjà été adoptés par le Bureau de Direction et sont soumis à la Conférence générale dans le document sous la côte CG/Victoria/2015/8. Il présente les grandes lignes des bilans et explique les évolutions dans les comptes, notamment pour les réserves qui ont servi en partie à financer le partenariat avec TV5.

**Suite aux recommandations de la Commission des Finances et du Bureau de Direction, la Conférence approuve le rapport du Commissaire aux comptes et donne quitus au Secrétaire général pour les comptes au 31.12.13 et au 31.12.14**

**CG/Victoria/2015/9**

**Établissement du programme d'action pour le budget 2016 et de l'échelle des cotisations**

Le **Secrétaire général** indique que le document de travail a été transmis dans le dossier de la Conférence générale avec la cote CG/Victoria/2013/10. Il rappelle les objectifs de ce budget.

Le **Président** donne la parole à M. **Daniel BROUYERE**, rapporteur de la Commission des Finances. Celui-ci présente les points essentiels proposés par la Commission à la Conférence générale pour adoption :

- Maintien des cotisations au même niveau qu'actuellement
- Utilisation des moyens électroniques dans les échanges pour faire des économies
- Dans la comptabilité, distinguer les frais généraux des frais de production
- Même demande en ce qui concerne les CRPF (frais de fonctionnement/frais de production)
- Niveau de recouvrement des cotisations : un appel a été fait pour augmenter les 50% de participation.

## CIRTEF

Le Président rappelle que le Bureau de direction a déjà adopté le rapport de la Commission des Finances sur ce budget et a aussi recommandé son adoption par la Conférence générale.

**M. Amadou VAMOULKÉ** de la CRTV demande ce qu'il en est des contributions des pays africains au CIRTEF en rappelant être intervenu une fois auprès de son ministre de tutelle à la demande du Secrétaire général.

Le **Secrétaire général** lui répond que ces contributions sont celles destinées au Budget de TV5MONDE auquel certains pays africains contribuent sur une base volontaire en moyenne pour 30.000 euros par an.

**M. Yves BIGOT** de TV5MONDE intervient pour dire que Mme **Denise EPOTÉ** vient de lui rappeler que le Cameroun avait contribué pour 200.000 euros en 2011.

Le **Secrétaire général** poursuit en disant qu'il arrivait que certains versent pour plusieurs années, ce qui est le cas du versement du Cameroun et de celui de 180.000 euros du Sénégal en 2010. Il lance un appel pour sensibiliser les États pour ces contributions en soulignant que seul le Sénégal a fait un versement de 30.000 euros en 2013 et 2014.

### **La Conférence générale approuve le budget 2016 et l'échelle des cotisations.**

## **Les recommandations des Commissions**

### **COMMISSION TV**

- 1- Pour les chaînes : atteindre le niveau de qualité technique et le niveau d'écriture souhaité
- 2- Pour ce faire, le CIRTEF éditera un cahier des charges technique (normes PAD à l'international) et éditorial pour l'ensemble des productions
- 3- Désigner un référent ou une personne ressource dans chaque chaîne pour le suivi des appels à projets et dossiers CIRTEF afin de fluidifier la communication.
- 4- Encourager la restauration du patrimoine des archives avant leur numérisation en partenariat avec leurs tutelles éventuellement.
- 5- Pour les chaînes, transmettre les rapports de diffusion des programmes au Secrétariat Général du CIRTEF.
- 6- Renforcer la formation des techniciens et des réalisateurs
- 7- Lors du SEFOR, allonger le temps alloué à la commission TV pour approfondir les sujets et pour visionner les programmes,
- 8- Poursuivre les échanges sur le blog pour déposer les idées de thématiques 2016 des séries CIRTEF (par exemple la valorisation des femmes dans nos sociétés)

La commission TV tient à travers moi à remercier chaleureusement Antoine ONEZIME et ses équipes pour leur accueil, leur gentillesse et leur efficacité.

La commission TV remercie également le secrétaire Général Guila Thiam, Mafarma Sanogo et leurs équipes pour les efforts mis en œuvre tout au long de cette année.

**COMMISSION RADIO**

**1. MARCHE DES ECHANGES**

- A. La commission recommande de désigner dans chaque organisme une « personne-relais » pour assurer le suivi du MARCHE DES ECHANGES Radio tant dans la collecte des programmes que dans le retour des rapports de diffusion au CIRTEF.
- B. Et de collecter des programmes de format court (6', 12', 26') sur des sujets fédérateurs :
  - économie,
  - santé,
  - culture-arts,
  - éducation,
  - musique,
  - contes et histoires.
  -

**2. FORMATIONS**

La Commission recommande aux organismes de transmettre leurs demandes de formations au Secrétariat général du CIRTEF et de s'engager à aider le CIRTEF d'un point de vue financier, logistique et matériel dans la mise en œuvre de ces formations.

**3. COPRODUCTIONS RADIO**

- A. La Commission radio recommande au CIRTEF de mettre en œuvre de manière prioritaire des séries radiophoniques sur les thèmes suivants :
  - les enfants des rues et la jeunesse en difficulté,
  - le vêtement dans tous ses états,
  - le mariage.
- B. La Commission radio recommande aux organismes engagés dans des coproductions de mettre en œuvre les moyens logistiques et financiers nécessaires à la fabrication des coproductions.

**4. FOND D'AIDE A LA PRODUCTION RADIO**

- A. La Commission radio recommande l'emploi d'Internet pour l'envoi des projets au secrétariat général du CIRTEF.
- B. La Commission recommande aux organismes du CIRTEF de mandater une « personne-relais » en leur sein pour coordonner cette activité du CIRTEF.

**GRAND PRIX MULTIMEDIA**

La Commission radio recommande au CIRTEF d'orienter son GRAND PRIX vers un appel à des projets ou à des œuvres en développement, donnant lieu, en cas de plébiscite, à une aide matérielle ou en matière de formation. Ceci dans le but de permettre aux organismes du Sud de pallier aux manques en termes de compétences ou de moyens.

## Choix du président, des représentants du Bureau et des Commissions

Le **Secrétaire général** rappelle que l'article 37 des statuts du CIRTEF prévoit la composition du Bureau de direction. Il se compose de douze membres auxquels s'ajoutent le représentant de l'organisme-membre qui abrite le siège social du CIRTEF et, par coutume, le Président sortant.

L'article 38 § b) prévoit quant à lui que l'administrateur principal de l'organisme-membre qui détient le poste de Premier Vice-président accède à la présidence.

M. Ahmed DEIDA de la TVM demande si c'est toujours comme cela.

Le **Secrétaire général** lui répond que cela était le cas automatiquement quand la Conférence générale se tenait tous les deux ans. Mais depuis le Burkina en 2013 et la tenue annuelle de la Conférence générale, une adaptation est en cours. La présidence n'avait pas changé au Burkina Faso et la RTB avait été retenue comme 1<sup>ère</sup> Vice-présidente qui devait accéder à la présidence par la suite.

Après ces précisions, chaque Zone géographique propose à la Conférence générale les compositions suivantes retenues après rencontres et débats:

### BUREAU DE DIRECTION

#### PRÉSIDENCE :

RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION DU BURKINA FASO

#### 1<sup>ÈRE</sup> VICE-PRÉSIDENCE :

SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION

#### VICE-PRÉSIDENCES :

RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

RADIO CANADA

TÉLÉVISION DE MAURITANIE

#### MEMBRES

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BÉNIN

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BURUNDI

TV5 QUÉBEC CANADA

RADIO CONGO

FRANCE MÉDIAS MONDE/RFI

FRANCE TÉLÉVISIONS

TV5MONDE

GABON TÉLÉVISION

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU MALI

RADIO TÉLÉVISION SUISSE

RADIO LA VOIX DU VIETNAM

Vérificateur aux comptes : AIMÉ DUFROMONT

Observateur : ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

**Par acclamations, la Conférence générale confirme la Radiodiffusion-Télévision du Burkina Faso à la Présidence pour deux années ainsi que la composition du Bureau de direction.**

## COMMISSION DES FINANCES

**PRÉSIDENCE :**

RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION DU BURKINA FASO

**1<sup>ÈRE</sup> VICE-PRÉSIDENCE :**

SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION

**MEMBRES**

RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BÉNIN

RADIO-CANADA

TV5 QUÉBEC CANADA

FRANCE TÉLÉVISIONS

TV5MONDE

TÉLÉVISION DE MAURITANIE

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU SÉNÉGAL

RADIO TÉLÉVISION SUISSE

RADIO LA VOIX DU VIETNAM

**Vérificateur aux comptes :** AIMÉ DUFROMONT

**Observateur :** ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

## COMMISSION TELEVISION

**PRÉSIDENCE :**

TV5MONDE

**VICE-PRÉSIDENCE :**

CAMEROON RADIO TELEVISION

**MEMBRES**

RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

RADIO-CANADA

TV5 QUÉBEC CANADA

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DES COMORES

RADIO TÉLÉVISION DE DJIBOUTI

FRANCE TÉLÉVISIONS

GABON TV

RADIO TÉLÉVISION NATIONALE DE HAÏTI

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DE MADAGASCAR

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION DU MAROC

TÉLÉVISION DE MAURITANIE

RADIO TÉLÉVISION SUISSE

TÉLÉVISION DU VIETNAM

**ObservateurS :** MÉDIAS FRANCOPHONES PUBLICS

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

## COMMISSION RADIO

**PRÉSIDENCE :**

LA RADIO TUNISIENNE

**VICE-PRÉSIDENCE :**

RADIO TÉLÉVISION DE DJIBOUTI

**MEMBRES**

RADIO CANADA (RADIO)

RADIO CENTRAFRICAINE

FRANCE MÉDIAS MONDE/RFI

FRANCE TÉLÉVISIONS

RADIO GABON

RADIO TÉLÉVISION NATIONALE DE HAÏTI

RADIO TÉLÉVISION SUISSE

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION DU MAROC

RADIO DE MAURITANIE

RADIO LA VOIX DU VIETNAM

**Observateurs :**

MÉDIAS FRANCOPHONES PUBLICS

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

## COMMISSION FORMATION

**PRÉSIDENCE :**

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU NIGER

**VICE-PRÉSIDENCE :**

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE

**MEMBRES**

RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

RADIO-CANADA

TÉLÉVISION CENTRAFRICAINE

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DES COMORES

FRANCE MÉDIAS MONDE/RFI

TV5MONDE

GABON TV

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DE MADAGASCAR

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION DU MAROC

TÉLÉVISION DE MAURITANIE

SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION

RADIO TÉLÉVISION SUISSE

TÉLÉVISION TOGOLAISE

LA RADIO TUNISIENNE

RADIO LA VOIX DU VIETNAM

**Observateur :**

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

**Par acclamations, la Conférence générale approuve la composition des Commissions des Finances, Télévision, Radio et Formation.**

## Examen de la procédure de sélection du Secrétaire général

Après un rappel de l'historique de la procédure de sélection entamée en janvier 2015, le **Président** fait part des recommandations du Bureau de Direction de Victoria du 30 octobre 2015 :

- Demander aux candidats les moyens qu'ils préconisent pour améliorer les productions du Sud
- Inclure dans les qualités requises la probité et le casier judiciaire vierge
- Préciser que le nombre de mandats est de deux.

À la question du renouvellement pour un an du mandat de M. **Guila THIAM** et du lancement de la procédure d'appel à candidatures, la Conférence générale marque son accord ainsi que sur le document d'appel à candidature avec les modifications ci-dessus et le calendrier.

De même sur le nombre de mandats fixés à deux.

Une proposition de M. **Baba NADIO** de l'ORTM Mali de faire passer le mandat à cinq ans ne recueille pas d'assentiment. Le mandat reste donc de quatre ans.

La Conférence demande de préciser dans les statuts que le nombre de mandats est fixé à deux.

Elle demande également que l'appel à candidature se fasse sur le site web du CIRTEF et par mail.

**La Conférence générale adopte la procédure de sélection du Secrétaire général avec les amendements.**

## Nomination du vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal suivant.

Le **Président** donne la parole à M. **Daniel BROUYERE** de la RTBF.

M. **Daniel BROUYERE** rappelle le travail effectué avec satisfaction par monsieur **Aimé DUFROMONT** et propose sa reconduction comme vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal 2015-2017.

**La Conférence générale nomme Monsieur Aimé Dufromont comme vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal 2015-2017.**

## Approbation du procès-verbal des décisions de la Conférence générale.

**Le procès-verbal des décisions de la XIX<sup>e</sup> Conférence générale est adopté.**

## Date et lieu de la prochaine Conférence générale.

Le **Secrétaire général** informe l'assemblée que des intentions d'inviter la prochaine Conférence générale ont été évoquées mais qu'une seule invitation ferme et écrite a été lancée par la Télévision de Mauritanie. La date sera probablement fixée à la fin octobre 2016. Le Sommet de la Francophonie se tenant en novembre à Madagascar.

La Conférence générale applaudit la Télévision de Mauritanie pour son invitation.

## REMERCIEMENTS

À l'issue de la Conférence générale, le **Président** remercie les autorités de la République des Seychelles, la SBC et de toutes les équipes qui ont œuvré pour que l'accueil, l'hospitalité et les excellentes conditions de travail soient réunis pour faire de cette XIX<sup>e</sup> Conférence générale un franc succès.

**La Conférence générale approuve ces remerciements par applaudissements.**

## REMISE DU GRAND PRIX MULTIMÉDIA

### 1. Compétition ŒUVRES REALISEES

#### **LE GRAND PRIX MULTIMEDIA**

Décerné à l'enquête « *Scandale environnemental à la porte des Cévennes* » du webmagazine d'investigation « Pour-Suites » de ALAIN RENON et ARNAUD JOUVE de RFI

Le Prix a été remis par le Président du CIRTEF à M. Jean-Marc BELCHI, Directeur du Développement Afrique (MFP/RFI)

### 2. Compétition ŒUVRES EN DÉVELOPPEMENT

#### **PRIX D'ENCOURAGEMENT DU JURY**

Décerné à BENELIM DJIMADOUMBAYE NINGUETA de l'ONRTV (Tchad) pour son projet « *Envi-Plus* ». Le Prix sera envoyé à l'ORNTV.

### 3. MENTION SPÉCIALE DU JURY

Décerné à la VOV (Vietnam) pour le projet de création d'une nouvelle interface pour téléphones mobiles et tablettes.TV « *La nouvelle lèpre* » de Aimé Roland BINDZI

Le Prix a été remis par le Président du CIRTEF à M. DO Van Loan, Directeur adjoint (VOV)

## Remerciements adressés à M. François Guilbeau par M. Guila Thiam

Le **Secrétaire général** remercie M. **François GUILBEAU** pour avoir assuré avec compétence la présidence pendant deux mandats pour un total de quatre ans.

Le **Secrétaire général** indique avoir travaillé avec quelqu'un de clairvoyant dont l'expérience a été utile notamment dans le cadre de l'exécution du mandat confié par les hauts fonctionnaires de TV5 pour une réflexion globale sur les relations opérationnelles TV5MONDE-CIRTEF.

Il revient sur la longue et riche carrière de M. **François GUILBEAU** et illustre cela en rappelant avoir lu, sans le connaître à l'époque, un de ses articles d'expert, il y a près de 30 ans.

**La salle applaudit M. François GUILBEAU.**

## Remerciements adressés à M. Antoine Onézime par M. Guila Thiam

Le **Secrétaire général** demande à la salle d'applaudir le Directeur général de la SBC en guise de remerciements. M. **Antoine ONÉZIME** est ovationné.

## Passation de pouvoir

Mme **Danielle BOUGAÏRE ZANGREYANOGHO** est appelée au présidium pour symboliser la passation de pouvoir par une poignée de main, applaudie par la salle, avec M. **François GUILBEAU**.

Dans une courte déclaration, la nouvelle **Présidente** remercie la Conférence générale en mettant en avant le rôle de la femme.

---

# PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

<b>Belgique</b>	<b>BROUYERE</b>	Daniel	Directeur des Relations Internationales	RTBF
<b>Bénin</b>	<b>CODJIA</b>	Patricia	Directrice Technique de l'ORTB, Représente le DG	ORTB
	<b>ADELAKOUN HOUSSOU</b>	Brigitte	Chef du Service des Programmes de la Télévision	
	<b>ADJE</b>	Biaou Daniel	Réalisateur	
	<b>AWANNOU</b>	Anselme	Responsable	CRPF
<b>Burkina</b>	<b>BOUGAIRE ZANGREYANOGHO</b>	Marie	Directrice générale	RTB
<b>Burundi</b>	<b>MBONYINGINGO</b>	Euphémie	Directrice Technique. Représente le DG	RTNB
	<b>MBAZUMUTIMA</b>	Gloriose	Chef des Programmes TV	
	<b>BIGARANYA</b>	Schola	Journaliste - Productrice	
<b>Cameroun</b>	<b>VAMOULKE</b>	Amadou	Directeur général	CRTV
	<b>KOUEMEKO WETOMDIEU</b>	Jean Mathias	Sous-directeur des programmes radio	
	<b>EKUKOLE ESONG</b>	Robert	Directeur des Programmes/Productions TV	
	<b>TONYAMA</b>	Fouba	Directeur de la Production TV	
	<b>ATANGANA</b>	Hubert	Responsable	CRPF
<b>Canada</b>	<b>HARDY</b>	Isabel	Directrice des Opérations Internationales	RC
<b>Centrafrique</b>	<b>DOTE KOIMARA</b>	David	Directeur général	TVCA
	<b>NGARO</b>	Jean-Pierre	Directeur de la Création Cinématographique	
	<b>NGOE-BENGUE</b>	Alfred	Directeur des Programmes	
	<b>GUIOUA</b>	Bernard	Directeur général	RCA
<b>Congo</b>	<b>YOMBI</b>	Godefroy	Directeur général	RNC
	<b>MELEMON</b>	Alexis Damase	Réalisateur	TNC
<b>Congo RD</b>	<b>PASI SAMBA</b>	Gabriel	Directeur des programmes TV	RTNC
<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>NGUESSAN</b>	Kouassi Cyprien	Chef du Service production Radio	RTI
	<b>KONATE née SILUE</b>	Salimata	Directrice de Radio Côte d'Ivoire	
	<b>TOURE</b>	Sanga	Directeur des programmes TV	
	<b>MOHAMED</b>	Lamine Cissé	Directeur de la fiction et documentaires	
<b>Djibouti</b>	<b>ADOITA</b>	Daoud Ali	Directeur des Programmes	RTD
	<b>MOHAMED</b>	Mahmoud Abdillahi	Directeur général Adjoint	

## CIRTEF

France	<b>GUILBEAU</b>	François	Directeur du réseau France 3 et Président CIRTEF	France 3
	<b>BELCHI</b>	Jean-Marc	Directeur du Développement Afrique	FMM-RFI
	<b>SAINT-CRIQ</b>	Fabienne	Chargée de mission, déléguée à la Francophonie	France Télévisions
Gabon	<b>IVANGA</b>	Léon	Directeur général	Gabon Télévision
	<b>NGANGHA</b>	Crépin	Directeur de l'Antenne	Africa n°1
Haïti	<b>JOSEPH</b>	Daniel	Coordonnateur Général	RTNH
	<b>FRANCOIS</b>	Anne Lorna	Assistante administrative	
Île Maurice	<b>RAMEN</b>	Corbarlen	Radio Producer Manager	MBC
	<b>NANKOO</b>	Gérard Cyril	Chef Ingénieur	
Îles Comores	<b>ABDULLA</b>	Saad	Directeur général	ORTC
	<b>ALI DJAE</b>	Ahamada Djae	Directeur de l'Information	
Madagascar	<b>RAMAROLAHY</b>	Andriatsithaina	Rédacteur en chef et formation des journalistes	ORTM
	<b>RABENDRAZAFY</b>	Tahina Marcellin Isidore	Directeur des Programmes	
	<b>RAZANAMANDA</b>	Rasoarizaka	Chef de service Production	
Mali	<b>NADIO</b>	Baba	Directeur général adjoint	ORTM
	<b>MAIGA</b>	Mohamed Soumana	Directeur/Coordination et suivi projets/partenariats	
Maroc	<b>BELGHITI ALAOUI</b>	Abdelouahad	Chef du département de la Coopération	SNRT
Mauritanie	<b>LO</b>	Maimouna	Chef Service Programmes	TVM
	<b>DEIDA</b>	Hamed Salem	Conseiller/Coopération-Formation. Représente la DG	
Niger	<b>CRESPIN</b>	Loïc	Directeur général	ORTN
	<b>ELHADJI IBRAHIM</b>	Ousmane	Directeur de la production TV	
	<b>GOUMANDAKOYE ZAKI</b>	Aboubacar	Chef de service des programmes Voix du Sahel	
	<b>OUMAROU</b>	Ali	Responsable	CRPF
Organisation Internationale	<b>VELLA</b>	Marjorie	Responsable du Pôle Cinéma - Directrice adjointe des programmes par interim	TV5MONDE
	<b>KABORE</b>	Gilbert Lam	Responsable du Pôle Programmes Afrique	
	<b>EPOTE</b>	Denise	Directrice Régionale Afrique	
	<b>BIGOT</b>	Yves	Directeur général	OIF
	<b>BARROT</b>	Pierre	Responsable de programme chargé de la coopération audiovisuelle et de la promotion de l'image	

## CIRTEF

<b>Sénégal</b>	<b>NDAO</b>	Abdou	Directeur Stratégie et Développement	RTS
	<b>NDIAYE</b>	Oumar	Réalisateur	
<b>Suisse</b>	<b>MARCHAND</b>	Gilles	Directeur général	RTS
	<b>BERNHHEIM</b>	Chantal	DIRECTRICE DES RELATIONS EXTERIEURES	
<b>Togo</b>	<b>TAKOU</b>	Takouda Abalo Komla	Rédacteur en chef Division Production et Echanges	Radio Lomé
<b>Tunisie</b>	<b>DHOUIB</b>	Monia	DIRECTRICE RTCI	Radio Tunisienne
	<b>BEN HAMAD</b>	Zouhair	DIRECTEUR DES RELATIONS EXTERIEURES	
	<b>SHILI Ep BEN HAMADI</b>	Mayada	Productrice-Réalisatrice RTCI	
<b>Vietnam</b>	<b>DO</b>	Van Loan	DIRECTEUR ADJOINT	VOV
	<b>VU</b>	Cao Cuong	DIRECTEUR DE LA DIVISION DES TÉLÉVISIONS INTERNATIONALES, Coordinateur francophone	VTV

<b>Seychelles</b>	<b>ONEZIME</b>	Antoine	DIRECTEUR GÉNÉRAL	SBC
	<b>BROWN</b>	Valérie	RESPONSABLE COOPÉRATION INTERNATIONALE	
	<b>HOAREAU</b>	Patrick	RESPONSABLE DE LA PRODUCTION TV	
	<b>ROSALIE</b>	Linda	RÉDACTRICE EN CHEF	

<b>EQUIPE CIRTEF</b>	<b>CLAEYS</b>	Christine	CHARGÉE DE MISSION RADIO	CIRTEF
	<b>MAES</b>	Isabelle	COMPTABLE	CIRTEF
	<b>MIKOŁAJCZAK</b>	Gaëlle	ASSISTANTE DE PRODUCTION	CIRTEF
	<b>NUTELET</b>	Eddy	AGENT DE VOYAGE	FCM
	<b>SANOGO</b>	Mafarma	CONSEILLÈRE	CIRTEF
	<b>THEUNEN</b>	Ronald	CHARGÉ DE MISSION	CIRTEF
	<b>THIAM</b>	Guila	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	CIRTEF
	<b>VERDONE</b>	Lucia	SECRÉTAIRE	CIRTEF
	<b>VERHEYEN</b>	Rudi	TRÉSORIER	CBC

## ANNEXES

- 1 Derniers états financiers certifiés au 31.12.2013**
- 2 Derniers états financiers certifiés au 31.12.2014**
- 3 Rapport d'activités du Secrétaire général avec ses annexes**

## ANNEXE 1

Derniers états financiers certifiés au 31.12.2013

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SOMMAIRE

---

- I) INTRODUCTION
- II) BILAN
- III) COMPTES DE RESULTATS
- IV) EXECUTION DU BUDGET
- V) HISTORIQUE DES COTISATIONS IMPAYEES
- VI) CONCLUSIONS

## I) **INTRODUCTION**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui m'a été confié lors de la Conférence générale qui s'est tenue à Ouagadougou, j'ai examiné les comptes annuels du CIRTEF au 31 décembre 2013, sur base des documents qui m'ont été soumis.

Le présent rapport couvre l'ensemble des opérations comptables durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Ma mission a consisté en la vérification des comptes annuels et plus particulièrement en la vérification des opérations comptabilisées dans le bilan et le compte de résultat.

Mon rapport sera subdivisé en cinq parties :

- bilan,
- comptes de résultats,
- exécution du budget,
- historique des cotisations impayées,
- conclusions.

**II) COMPTES DE BILAN**

Les comptes qui m'ont été présentés peuvent se résumer de la manière suivante :

**ACTIF :**

**Immobilisations corporelles 54 695,00 €**

Immobilisations financières	49,00 €
-----------------------------	---------

**Créances à un an au plus 840 721,00 €**

- Créances commerciales : 648 392,00 €
- Autres créances : 192 329,00 €

Valeurs disponibles	1 289 565,00 €
---------------------	----------------

Comptes de régularisation	40 000,00 €
---------------------------	-------------

**TOTAL DE L'ACTIF 2.225.030,00 €**

**PASSIF :**

Fonds affectés 253 386,00 €

Bénéfice/Perte reportée - 8 215,00 €

Subside en capital 7 971,00 €

Provision pour Risques et charges 1 440 557,00 €

Dettes à un an au plus 487 109,00 €

- Dettes commerciales : 426 659,00 €
--------------------------------------

- Dettes fiscales, salariales et sociales : 60 450,00 €
---

Comptes de régularisation 44 222,00 €
---------------------------------------

**TOTAL DU PASSIF 2.225.030,00 €**

Un bref commentaire peut être fait sur les comptes du bilan

**A3. Immobilisations corporelles :**

Elles consistent en du matériel, équipements techniques des centres, mobilier de bureau et matériel informatique.

Les taux d'amortissements pratiqués varient entre 10 % et 33 %.

Les investissements ont été effectués en 2013 pour un total de 19 276,91 € en matériel informatique, logiciels et productions. Ces investissements concernent les différents CRPF.

Il convient de rappeler que conformément au droit comptable, un inventaire doit être établi une fois l'an au moins en vue de la clôture des comptes annuels.

Les règles d'évaluation doivent être arrêtées par l'organe de gestion et répondre aux principes de sincérité, prudence et bonne foi.

Les règles doivent être identiques d'un exercice à l'autre.

La procédure d'inventaires a été mise à jour par le Secrétaire général.

Le contrôle de l'inventaire de Cotonou, Niamey et Yaoundé a permis de constater que les biens sont identifiés et que des numéros d'inventaire ont été attribués.

La réconciliation de ces inventaires avec les données dans la comptabilité tenue au siège a été faite en 2012 pour le Centre de Niamey et est en cours pour les Centres de Yaoundé et Cotonou.

**A4. Immobilisations financières :**

Il s'agit d'une caution versée auprès du Secrétariat social.

**A7. Créances à un an au plus :**

Le compte « Clients » regroupe les factures relatives aux cotisations impayées au 31 décembre 2013 ainsi que des factures pour récupérations de frais.

Est également comptabilisé la facture à établir pour la récupération de la contribution africaine (Sénégal).

Le compte reprend également l'ensemble des cotisations des membres dont le paiement n'a pas été effectué mais pour lequel il subsiste des perspectives de règlement.

Les « Autres créances » se composent des avances sur salaires ainsi que des créances auprès des partenaires du CIRTEF (principalement l'OIF dont le montant s'élève à 171 280,00 € ainsi que l'UNESCO et WBI).

**A9. Valeurs disponibles :**

Les valeurs disponibles ont été vérifiées avec les extraits de compte et de caisse au 31 décembre 2013.

Il n'y a aucune remarques particulières à formuler à cet égard.

**A10. Comptes de régularisation :**

Il s'agit de factures relatives aux frais de tournage reçues en 2013 dont la charge se rapporte à des exercices suivants.

**P4. Fonds Affectés :**

Les fonds réserves se composent principalement des éléments suivants :

- Passif social :	100.000,00 €
- Prix CIRTEF :	13.386,25 €
- Réunions institutionnelles :	90.000,00 €
- Formations :	50.000,00 €

**P5. Bénéfice/Perte reportée :**

Le résultat propre à l'exercice 2013 dégage un bénéfice de 8 725,54 € avant affectation.  
Si l'on tient compte du résultat de l'exercice précédent (- 16 940,53 €), le résultat à reporter au 31 décembre 2013 s'élève à une perte de 8 214,99 €.

En effet, globalement le résultat s'établit comme suit :

Produits :	1 723 456,87 €
Charges :	1 714 731,33 €
	<hr/> + 8 725,54 €

**P6. Subsides en capital :**

Cette rubrique reprend les subsides obtenus auprès de l'OIF pour le financement des centres. Les montants qui figurent au bilan serviront à couvrir les amortissements futurs des biens acquis.

## CIRTEF

### P7. Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique reprend les provisions constituées pour la maintenance des centres ainsi que pour la réalisation de productions de séries avec le Sud.

- Fonds des programmes et activités CIRTEF	1 172 457,00 €
- Yaoundé :	80.000,00 €
- Niamey :	86.000,00 €
- Cotonou :	101.000,00 €
- Litige :	1 100,00 €

### P9. Dettes à un an au plus :

a) Dettes commerciales : 426 659,00 €

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs au 31 décembre 2013 ainsi que des factures à recevoir (172 634,00 €).

b) Dettes fiscales, salariales et sociales : 60 450,00 €

Il s'agit principalement de la provision pour pécule de vacances à payer en 2014 ainsi que le solde de rémunérations.

### P10. Comptes de régularisation : 44 222,00 €

Cette rubrique reprend les produits à reporter en 2014 provenant de l'OIF (Archivage et productions).

### **III) COMPTES DE RESULTATS**

Le compte de résultats du CIRTEF se présente de la manière suivante :

#### **PRODUITS**

70 Chiffre d'affaires (ventes et prestations)	375 945,33 €
73 Cotisations, dons, legs et subsides	1 294 134,21 €
74 Autres produits d'exploitations	7 077,59 €
75 Produits financiers	20 622,26 €
76 Produits exceptionnels	25 677,48 €

**TOTAL DES PRODUITS**      **1.723.456,87 €**

#### **CHARGES**

61 Services et biens divers	1 023 372,84 €
62 Rémunérations et charges sociales	593 401,57 €
63 Amortissements et provisions	- 9 968,16 €
64 Autres charges d'exploitation	4 811,97 €
65 Charges financières	3 113,11 €
66 Charges exceptionnelles	100.000,00 €

**TOTAL DES CHARGES**      **1.714.731,33 €**

**RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION : + 8 725,54 €**

**REPRISE RESULTAT EXERCICE PRECEDENT : - 16 940,53 €**

**RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION : - 8 214,99 €**

## CIRTEF

J'ai examiné la justification des produits et charges comptabilisées dans le compte de résultat.

Mes contrôles se sont essentiellement déroulés par sondage des pièces justificatives (factures, conventions, extraits de compte) des comptes représentant les charges de l'association en rétributions auprès de tiers, sous-traitants, l'utilisation des provisions, charges financières.

Attendu que chaque charge ou chaque produit comptabilisé est étayé par une pièce justificative, il n'est ressorti aucune remarque particulière des contrats précités.

En ce qui concerne la charge salariale, j'ai pu procéder à la corrélation entre les sommes portées en compte et les documents externes les justifiant provenant de Belgique.

En ce qui concerne la charge salariale des centres, la concordance a pu être établie sur base des documents de paiement et des sommes portées dans la comptabilité.

## **IV) EXECUTION DU BUDGET**

J'ai également examiné l'exécution du budget pour 2013.

Les éléments contenus dans les tableaux « Dépenses » et « Produits » correspondent aux montants inscrits dans le compte de résultat 2013. La répartition étant correcte.

Il n'y a pas d'observation quant à la présentation de ce document.

## **V) HISTORIQUE DES COTISATIONS IMPAYÉES**

J'ai également examiné le tableau « Historique des cotisations impayées ».

Les éléments qui y figurent correspondent aux montants dans la balance des comptes.

Il n'y a pas d'observation quant à la présentation de ce document.

## **VI) CONCLUSIONS**

J'ai procédé à l'examen des comptes annuels du CIRTEF pour l'exercice se clôтурant le 31 décembre 2013 dont le total s'élève à 2 225 030,00 € et dont le compte de résultat se solde par un bénéfice de l'exercice de 8 725,54 € avant affectation et par une perte à reporter de 8 214,99 €.

Sur base de documents et pièces justificatives que j'ai examinés, je certifie que le bilan et compte de résultat clôturés au 31 décembre 2013 sont conformes aux pièces comptables.

Sur base des documents qui vous sont présentés, il devrait être possible de vous faire une opinion correcte de la situation financière du CIRTEF.

Je recommande au Bureau d'approuver ces documents et de donner décharge au Secrétaire général.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier Monsieur le Secrétaire général et la Comptable du CIRTEF pour la collaboration qu'ils ont manifestée à l'occasion de mes vérifications.

Fait à Bruxelles le 13 mars 2014

Aimé DUFROMONT

**Vérificateur aux comptes**

## ANNEXE 2

**Derniers états financiers certifiés au 31.12.2014**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SOMMAIRE**

---

- I) INTRODUCTION**
- II) BILAN**
- III) COMPTES DE RESULTATS**
- IV) EXECUTION DU BUDGET**
- V) HISTORIQUE DES COTISATIONS IMPAYEES**
- VI) CONCLUSIONS**

## I) **INTRODUCTION**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui m'a été confié lors de la Conférence générale qui s'est tenue à Ouagadougou, j'ai examiné les comptes annuels du CIRTEF au 31 décembre 2014, sur base des documents qui m'ont été soumis.

Le présent rapport couvre l'ensemble des opérations comptables durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Ma mission a consisté en la vérification des comptes annuels et plus particulièrement en la vérification des opérations comptabilisées dans le bilan et le compte de résultat.

Mon rapport sera subdivisé en cinq parties :

- bilan,
- comptes de résultats,
- exécution du budget,
- historique des cotisations impayées,
- conclusions.

**II) COMPTES DE BILAN**

Les comptes qui m'ont été présentés peuvent se résumer de la manière suivante :

**ACTIF :**

**Immobilisations corporelles 55 356,00 €**

Immobilisations financières	49,00 €
-----------------------------	---------

**Créances à un an au plus 634 614,00 €**

- Créances commerciales : 538 442,00 €
- Autres créances : 96 172,00 €

Valeurs disponibles	1 131 900,00 €
---------------------	----------------

Comptes de régularisation	40 263,00 €
---------------------------	-------------

**TOTAL DE L'ACTIF 1.862.182,00 €**

**PASSIF :**

Fonds affectés	1.141 681,00 €
----------------	----------------

Bénéfice/Perte reportée	- 49 740,00 €
-------------------------	---------------

Subsides en capital	17 942,00 €
---------------------	-------------

Provisions pour Risques et charges	268 100,00 €
------------------------------------	--------------

Dettes à un an au plus	454 068,00 €
------------------------	--------------

- Dettes commerciales : 397 221,00 €
--------------------------------------

- Dettes fiscales, salariales et sociales : 56 847,00 €
---

Comptes de régularisation	30 131,00 €
---------------------------	-------------

**TOTAL DU PASSIF 1.862.182,00 €**

Un bref commentaire peut être fait sur les comptes du bilan

**A3. Immobilisations corporelles :**

Elles consistent en du matériel, équipements techniques des centres, mobilier de bureau et matériel informatique.

Les taux d'amortissements pratiqués varient entre 10 % et 33 %.

Les investissements ont été effectués en 2014 pour un total de 23 893,62 € en matériel informatique, logiciels et productions. Ces investissements concernent les différents CRPF.

Il convient de rappeler que conformément au droit comptable, un inventaire doit être établi une fois l'an au moins en vue de la clôture des comptes annuels.

Les règles d'évaluation doivent être arrêtées par l'organe de gestion et répondre aux principes de sincérité, prudence et bonne foi.

Les règles doivent être identiques d'un exercice à l'autre.

La procédure d'inventaires a été mise à jour par le Secrétaire général.

Le contrôle de l'inventaire de Cotonou, Niamey et Yaoundé a permis de constater que les biens sont identifiés et que des numéros d'inventaire ont été attribués.

La réconciliation de ces inventaires avec les données dans la comptabilité tenue au siège a été faite en 2014 pour le Centre de Yaoundé et des sorties d'inventaires ont été effectuées. La réconciliation doit être effectuée en 2015 pour le Centre de Cotonou.

**A4. Immobilisations financières :**

Il s'agit d'une caution versée auprès du Secrétariat social.

**A7. Créances à un an au plus :**

Le compte « Clients » regroupe les factures relatives aux cotisations impayées au 31 décembre 2014 ainsi que des factures pour récupérations de frais.

Le compte reprend également l'ensemble des cotisations des membres dont le paiement n'a pas été effectué mais pour lequel il subsiste des perspectives de règlement.

Les « Autres créances » se composent des avances sur salaires ainsi que des créances auprès des partenaires du CIRTEF (principalement l'OIF dont le montant s'élève à 89 180,00 € ainsi que l'UNESCO et WBI).

**A9. Valeurs disponibles :**

Les valeurs disponibles ont été vérifiées avec les extraits de compte et de caisse au 31 décembre 2014.

Il n'y a aucune remarque particulière à formuler à cet égard.

**A10. Comptes de régularisation :**

Il s'agit de factures relatives aux frais de tournage reçues en 2014 dont la charge se rapporte à des exercices suivants.

**P4. Fonds Affectés :**

Les fonds réserves se composent principalement des éléments suivants :

- Passif social :	100.000,00 €
- Prix CIRTEF :	13.386,25 €
- Réunions institutionnelles :	90.000,00 €
- Formations :	50.000,00 €
- Fonds programmes et activités CIRTEF	888.259,00 €

**P5. Bénéfice/Perte reportée :**

Le résultat propre à l'exercice 2014 dégage une perte de 34 324,69 € avant affectation du résultat.

Si l'on tient compte du résultat de l'exercice précédent (- 15 414,99 €), le résultat à reporter au 31 décembre 2014 s'élève à une perte de 49 739,68 €.

En effet, globalement le résultat s'établit comme suit :

Produits :	1 416 654,64 €
Charges :	562 684,11 €
Affectation et prélèvement au fonds des programmes et activités CIRTEF	
(-1 179 657,01 + 291 361,79)	- 888 295,22 €
	<hr/>
	- 34 324,69 €

**P6. Subsides en capital :**

Cette rubrique reprend les subsides obtenus auprès de l'OIF pour le financement des centres. Les montants qui figurent au bilan serviront à couvrir les amortissements futurs des biens acquis.

## CIRTEF

### P7. Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique reprend les provisions constituées pour la maintenance des centres.

- Yaoundé :	80.000,00 €
- Niamey :	86.000,00 €
- Cotonou :	101.000,00 €
- Litige :	1 100,00 €

Il convient de signaler que le compte « Fonds des programmes et Activités CIRTEF » a été transféré à la rubrique P4 « Fonds Affectés ».

### P9. Dettes à un an au plus :

a) Dettes commerciales : 397 221,00 €

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs au 31 décembre 2014 ainsi que des factures à recevoir (170 574,00 €).

b) Dettes fiscales, salariales et sociales : 56 847,00 €

Il s'agit principalement de la provision pour pécule de vacances à payer en 2015 ainsi que le solde de rémunérations.

### P10. Comptes de régularisation : 30 131,00 €

Cette rubrique reprend les produits à reporter en 2015 provenant de l'OIF (Archivage et productions, SEFOR).

### **III) COMPTES DE RESULTATS**

Le compte de résultats du CIRTEF se présente de la manière suivante :

#### **PRODUITS**

70 Chiffre d'affaires (ventes et prestations)	216 749,49 €
73 Cotisations, dons, legs et subsides	1 169 565,10 €
74 Autres produits d'exploitations	19 967,01 €
75 Produits financiers	10 373,04 €
76 Produits exceptionnels	-

**TOTAL DES PRODUITS**      ***1.416.654,64 €***

#### **CHARGES**

61 Services et biens divers	909 578,01 €
62 Rémunérations et charges sociales	614 230,72 €
63 Amortissements et provisions	-1.066 157,17 €
64 Autres charges d'exploitation	1 846,86 €
65 Charges financières	3 185,69 €
66 Charges exceptionnelles	100.000,00 €

**TOTAL DES CHARGES**      ***562.684,11 €***

**RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION : + 853 970,53 €**

#### **Affectation du résultat au Fonds Programmes et Activités CIRTEF**

- Affectation au fonds Programmes et Activités CIRTEF	- 1 179 657,01 €
- Prélèvement au Fonds Programmes et Activités CIRTEF	+ 291 361,79 €

Résultat avant affectation de la perte - 34 324,69 €

**REPRISE RESULTAT EXERCICE PRECEDENT : - 15 414,99 €**

**RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION : - 49 739,68 €**

J'ai examiné la justification des produits et charges comptabilisées dans le compte de résultat.

Mes contrôles se sont essentiellement déroulés par sondage des pièces justificatives (factures, conventions, extraits de compte) des comptes représentant les charges de l'association en rétributions auprès de tiers, sous-traitants, l'utilisation des provisions, charges financières.

Attendu que chaque charge ou chaque produit comptabilisé est étayé par une pièce justificative, il n'est ressorti aucune remarque particulière des contrats précités.

En ce qui concerne la charge salariale, j'ai pu procéder à la corrélation entre les sommes portées en compte et les documents externes les justifiant provenant de Belgique.

En ce qui concerne la charge salariale des centres, la concordance a pu être établie sur base des documents de paiement et des sommes portées dans la comptabilité.

#### **IV) EXECUTION DU BUDGET**

J'ai également examiné l'exécution du budget pour 2014.

Les éléments contenus dans les tableaux « Dépenses » et « Produits » correspondent aux montants inscrits dans le compte de résultat 2014. La répartition étant correcte.

Il n'y a pas d'observation quant à la présentation de ce document.

#### **V) HISTORIQUE DES COTISATIONS IMPAYEES**

J'ai également examiné le tableau « Historique des cotisations impayées ».

Les éléments qui y figurent correspondent aux montants dans la balance des comptes.

Il n'y a pas d'observation quant à la présentation de ce document.

## **VI) CONCLUSIONS**

J'ai procédé à l'examen des comptes annuels du CIRTEF pour l'exercice se clôтурant le 31 décembre 2014 dont le total s'élève à 1 862 182,47 € et dont le compte de résultat se solde par une perte de l'exercice de 34 324,69 € avant affectation et par une perte à reporter de 49 739,68 €.

Sur base de documents et pièces justificatives que j'ai examinés, je certifie que le bilan et compte de résultat clôturés au 31 décembre 2014 sont conformes aux pièces comptables.

Sur base des documents qui vous sont présentés, il devrait être possible de vous faire une opinion correcte de la situation financière du CIRTEF.

Je recommande au Bureau d'approuver ces documents et de donner décharge au Secrétaire général.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier Monsieur le Secrétaire général et la Comptable du CIRTEF pour la collaboration qu'ils ont manifestée à l'occasion de mes vérifications.

Fait à Bruxelles le 9 mars 2015

Aimé DUFROMONT

**Vérificateur aux comptes**

## ANNEXE 3

CG/Victoria/2015/6  
BD/Victoria/2015/3

# RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE GENERAL

Avec

Note stratégique sur « Évolutions du CIRTEF et de ses partenariats » (en annexe)

### - A/ Rapport 2015

- A/1 Activités avec les membres
  - A/1/a Activités générales
  - A/1/b Activités dans les centres
  - A/1/c Formations
- A/2 Activités avec l'OIF
- A/3 Activités avec TV5 autour de TV5MONDE Afrique
- A/4 Plan d'actions 2013-2014
- A/5 Note stratégique sur évolution CIRTEF et ses partenariats

### - B/ Annexes

- B/1 Tableau de synthèse : rapport du plan d'actions 2014-2015
- B/2 Rapport 2014 du Secrétaire général adopté par le Bureau d'avril 2015 de Paris
- B/3 Note stratégique sur « Évolution du CIRTEF et de ses partenariats »

## CIRTEF

Cette année 2015 a été considérée comme étape de la nécessaire adaptation progressive au monde numérique avec :

- des ressources et des outils en ligne : catalogues échange de programmes, offres en téléchargement, formulaires de besoins en formation, en programmes ;
- le lancement de la plateforme distante Archibald de mise en réseau du patrimoine audiovisuel ;
- mise en place d'outils de partage de fichiers et de dossiers en ligne avec les centres (audio, vidéo, comptabilité, administration) et avec les membres (audio, vidéo) ;
- des appels à projets de production de sujets courts à bases d'archives adaptés au Web (MEMO par exemple) ;
- le début de refonte de l'informatique de gestion et de communication ;
- la prévision d'un thème « service public et numérique » au SEFOR.

Pour accompagner cela, quelques moyens ont été redéployés grâce à des mesures d'économie, dont notamment :

- utiliser le numérique pour réduire les frais administratifs, de gestion et de programmes ;
- suspendre des prix et participation aux prix pour 2015 ;
- réduire des dépenses de prise en charge au SEFOR ;
- faire certaines réunions en téléconférence ;
- ajuster des achats de droits de diffusion.

La note stratégique en annexe indique les orientations et actions conséquentes ou proposées pour la suite de cette adaptation.

### **1. Activités avec les Membres**

Toujours dans le processus d'adaptation, on peut faire cas de la relance du fonds de formation, en association avec le fonds Web par prélèvement sur les réserves, qui a permis d'organiser une formation Web pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, complétant ainsi celles menées en 2014 pour l'Océan Indien et l'Afrique Centrale.

Toujours dans cet esprit, une nouvelle formule du SEFOR est esquissée. Un SEFOR qui n'aura plus une seule thématique. Mais pourra en avoir plusieurs, à traiter concrètement au regard des préoccupations stratégiques du moment pour les organismes, des attentes ou des souhaits de faire en commun. Avec aussi le développement des bourses (co-production, formation, échange de programmes) dynamisant un peu plus l'environnement du SEFOR.

Bien entendu les autres opérations liées à la mission ont continué. Quelques points peuvent être mis en exergue avant d'avoir plus de détails dans des tableaux de synthèse [qui intègrent des liens internet ou Facebook pour des compléments éventuels (informations, écoute ou visionnage surtout pour les programmes fournis à TV5, le site, les blogs, l'archivage numérique et ses applications, le test pour un transport alternatif des programmes du marché TV hors CFI)].

### **Production de contenus**

Elle porte sur les productions d'unitaires ou de séries documentaires avec les membres et sur des émissions récurrentes avec TV5MONDE. Les fonds de production Radio et Télévision qui soutiennent des unitaires soumis par les membres ont poursuivi l'appui aux dossiers retenus en aux sessions en 2014. Si le Fonds TV, avec TV5MONDE qui participe au comité de sélection, a poursuivi normalement ses sessions, le Fonds Radio pour les unitaires a été ralenti cette année au profit des séries. Pour rappel, la Commission Radio s'était penchée à Ouagadougou en 2013 sur la faiblesse du nombre de dossiers transmis et avait demandé plus de publicité à ce fonds. Ce qui a été fait par courrier, courriel, blog, saisine directe des directeurs généraux et du réseau des réalisateurs et producteurs Radio. Sans beaucoup plus de résultats pour le moment.

## CIRTEF

### Formation de formateurs et formateurs Sud

Pour ce qui est de l'identification et de l'intégration de formateurs Sud, diverses actions ont été menées, dont des formations de formateurs, avec :

- 2 formateurs Sud encadrent les séries (Saveurs d'Afrique, Ma vie après le sport) ;
- 1 formateur Sud pour le système AIME avec le soutien de l'ORTN ;
- 1 formateur Sud pour la production de pilotes de programmes courts à base d'archives.

Bien entendu l'appel aux formateurs Nord continue, notamment avec Radio Canada et France Télévisions (Outremer 1<sup>ère</sup>).

### Échange de programmes

Cette activité importante continue malgré la baisse du nombre de membres participant dans la fourniture de programmes, même si la quantité de programmes augmente. La question récurrente des rapports de diffusion à fournir par les utilisateurs doit trouver sa solution pendant les assises des commissions et les bourses aux échanges.

Pour la Radio, plusieurs formules nouvelles ont été explorées :

- 1/ proposer au téléchargement les programmes en totalité ;
- 2/ ne proposer au téléchargement que les programmes qui ont été demandés par les organismes ;
- 3/ suivi de la recommandation de la commission qui demandait l'envoi de clés USB.

Pour la Télévision, les envois ont été faits par satellite via CFI et par cassette à leur demande à ceux qui ne sont pas dans ce réseau CFI. Mais l'on recherche une solution de substitution à CFI, qui arrête son service programmes, pour continuer à assurer la réception du marché TV par les membres. Un test en ligne, dont les résultats vont encore faire l'objet d'échanges notamment au SEFOR, a été fait pour le téléchargement des programmes en mpeg2, mp4 H264 et mp4 plus compressé. L'introduction de la bourse aux échanges au SEFOR permettra d'aller plus loin sur cette solution.

#### Programmes et liens de téléchargement pour le test alternatif à CFI

RTI : Médecine : argile - l'argilothérapie durée : 26' Format mp4 lien :  
<https://www.dropbox.com/s/h0ciqwd6dr4st4w/RTI%20M%C3%A9decine%20alternative%20-%20Argile.mp4?dl=0>

#### RADIO CANADA

Dans la série Découverte :

- CHIRURGIE ET CANCER - durée : 8'25 Format mp4 H264 Lien :  
<https://www.dropbox.com/s/zs26up49tjncab4/SRC%20Chirurgie%20Et%20Cancer%20H264.mp4?dl=0>
- ANTIDÉPRESSEUR ET POISSON - durée 5'37 Format mp4 Lien :  
<https://www.dropbox.com/s/cdk3lzh9cvjh4f0/SRC%20Antid%C3%A9presseur%20et%20poisson.mp4?dl=0>

## CIRTEF

### 1. A. Activités générales

Activités	Description	Autres partenaires	Membres
Réunions des instances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence téléphonique du CF en mars.</li> <li>Réunion du Bureau de direction à Paris en avril.</li> <li>Conférence téléphonique du Bureau de direction en mai.</li> <li>Conférence générale prévue en octobre</li> </ul> <p>SEFOR prévu et des réunions des commissions (Finances, Formation, Radio et Télévision) et du Bureau de direction.</p>		<p>Membres BD :France TV, RTB, SRC, TVM, RTS Suisse, RTBF, CRTV, TV5 Québec Canada, RTI, TV5MONDE, FMM/RFI, MBC, ONRTV, VOV. Obs : OIF.</p> <p>Membres CF : France TV, RTB, SRC, TVM, RTS Suisse, RTBF, RTS Sénégal, TV5 Québec Canada, Télé Québec, VOV. Obs : OIF.</p>
Gouvernance	L'assujettissement du CIRTEF à la TVA (avec activation d'un numéro de Tva au 1er janvier 2015)	Avocat, Commissaire aux comptes	
Formations	<p>Formation des archivistes à Niamey (en fin 2014) sur AIME V4 et sur Archibald</p> <p>Formation création contenus Web,</p>	ORTN CRPF Niamey  Radio Canada CRPF CIRTEF Cotonou	ORTB, RTB, CRTV, TNC, RTI, RTG Gabon, RTG Guinée, MBC, ORTM Mali, ORTM Mada., ORTN, RTS Sénégal  RTB - ORTB - ORTM Mali - ORTN - RTS Sénégal - Radio Lomé
Formactions	<p><b>1/ RADIO</b> FORMATION AUX TECHNIQUES JOURNALISTIQUES, D'ECRITURE ET DE REALISATION RADIO - production «La femme et la terre»</p> <p>FORMATION A LA POSTPRODUCTION AUDIONUMERIQUE production «La femme et la terre»</p> <p>«FORMATION-ACTION » A L'ECRITURE ET LA REALISATION DE DOCUMENTAIRES RADIO production radio « les violences faites aux femmes »</p> <p><b>2/ TELEVISION</b> MEMOS : du 09 au 12 décembre 2014 à Niamey au Niger atelier d'élaboration du cahier des charges de la série MEMO, ensuite appel à projets pour la fabrication du générique et atelier du 30 août au 06 septembre 2015 pour la fabrication de pilotes mis en ligne. Avec un formateur Sud.</p> <p>Les énergies renouvelables en Afrique : atelier d'écriture et session d'analyse des maquettes organisées au CRPF de Niamey ; 6 documentaires produits.</p> <p>Migr'action : ateliers d'écriture et de maquettage menés un formateur Sud du Bénin. Production de 5 documentaires</p> <p>Ma vie après le sport : atelier d'analyse des maquettes en septembre à Cotonou avec un formateur Sud du Bénin.</p>	Radio Canada  Radio Canada CRPF CIRTEF Yaoundé  UNESCO France TV/Outremer 1ère	RTNB - RTB - ORTM Madagascar - ORTM Mali et Radio Tunisienne.  RTNB - RTB - ORTM Madagascar  RTB, ORTB, SBC, RT  RTI, ORTM Mali, ONRTV, RTS Sénégal et MBC.  CRTV, RTB, RTS Sénégal, ORTN, TTV, ONRTV  RTI, RTS Sénégal, RTB, CRTV, ORTM Mali, ORTB  RTS Sénégal, RTI, ORTM Mali, CRTV, RTB, RTNB

## CIRTEF

Echanges de programmes	<p>Les bons de commande et les catalogues sont distribués au SEFOR</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Collecte pour la <b>Radio</b> : le catalogue du Marché des Echanges a réuni 342 programmes</li> <li>2. Collecte pour la <b>Télévision</b> : 93 programmes</li> </ol>		<p>Organismes libérant des droits :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. RTBF-RADIO CANADA-CIRTEF-RTI-RFI -SNRT-ORTN-RTS (Suisse)-VOV</li> <li>2. Programmes propres : SRC - RTI-ORTB-centres</li> </ol> <p>Coprod internationale TRAIN : ORTB - RTB - RTI - ORTN - RTS</p> <p>Corproductions avec RTB - RTNB - CRTV - TNC - RTNC - RTI - ORTM Mad. - ORTM Mali - ORTN - RTS - ONRTV - TVT</p>
Fonds de production Radio	1 documentaire en deux parties «L'Ile Maurice, un laboratoire sur la route de l'engagisme»		MBC
Fonds de production TV	15 documentaires de 26 minutes coproduits et finalisés dans le 1 <sup>er</sup> semestre		Coproduction unitaire avec : RTB - CRTV - TNC - RTNC - RTI - ORTM Mali - RTS Sénégal
Echanges d'expériences	SEFOR prévu aux Seychelles en octobre avec 2 thèmes (1. <b>Équilibre Femmes/Hommes dans les médias, source de modernité ? et 2. Orientations stratégiques des médias francophones de service public dans le monde numérique</b> ) et des bourses d'échanges et de coproduction	OIF	Tous membres
Site, Blogs	<p>La relance des blogs des commissions Radio, TV et Formation : <a href="http://www.CIRTEF.be/blog/RADIO2011/">http://www.CIRTEF.be/blog/RADIO2011/</a> -TV:<a href="http://CIRTEF.be/blog/TV2011/">http://CIRTEF.be/blog/TV2011/</a> Formation:<a href="http://CIRTEF.be/blog/FM2011/">http://CIRTEF.be/blog/FM2011/</a></p> <p>Traitement du thème 1 du SEFOR sur un blog en ligne (<a href="http://www.CIRTEF.be/blog_sefor">http://www.CIRTEF.be/blog_sefor</a>).</p> <p>Refonte du site initiée</p>		<p>Membres commissions</p> <p>Tous membres</p>
Archivage numérique	<p>Distribution de la version AIME 4 <a href="http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/AIME1.pdf">http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/AIME1.pdf</a></p> <p>Équipement d'un organisme du système AIME</p> <p>Production de pilotes de la mini série TV MEMOS à base d'archives : <a href="http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/memoappel.html">http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/memoappel.html</a></p> <p>Installation du serveur pour l'application Archibald de gestion centralisée des archives : <a href="http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/ARCHIBALD.pdf">http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/ARCHIBALD.pdf</a></p>	OIF ORTN OIF	<p>ORTB, RTB, RTNB, CRTV, TVCA, TNC, RTI, RTNC, RTD, Gabon TV, RTG Guinée, RTNH, ORTM Mada., ORTM Mali, SNRT, MBC, TVM, ORTN, RTS, TVT, ETTV, RT, Télé Liban, VOV</p> <p>SBC</p> <p>RTI, ORTM Mali, MBC, RTS Sénégal, ONRTV</p> <p>ORTB, RTB, RTNB, CRTV, TVCA, TNC, RTI, RTNC, RTD, Gabon TV, RTG Guinée, RTNH, ORTM Mada., ORTM Mali, MBC, TVM, ORTN, RTS, TVT</p>

## CIRTEF

### **1.B. Activités avec les membres dans les Centres au premier semestre**

Le rôle des centres CRPF du CIRTEF en Afrique se consolide dans la filière des coproductions, déjà par une plus grande utilisation de leurs chaînes de production HD et de postproduction pour les membres. La recherche de leur différenciation de leur implication par la spécialisation entre : production et postproduction, postsynchronisation, archives et multimédia, n'empêche pas de les maintenir dans les filières de production. En effet, le Centre de Cotonou a reçu en renfort en fin 2014 un volontaire de la Francophonie pour la gestion des bases de données et le centre de Niamey a été équipé en matériel et logiciel d'archivage numérique ALME.

Les activités menées dans les trois centres au premier semestre apparaissent dans les tableaux pour la production, la postproduction, les formations et les ateliers.

NIAMEY					
Organisme	Réalisateur (trice)	Période	Sujet	Activité	Nb/jours
RTB (Burkina Faso)	Raymond Tiendrébéogo	Du 12 au 22/01 (10 jours)	Chemins de fer de l'AOF	Écriture Scénario	-
ORTN (Niger)		Du 12 au 22/01 (10 jours)			
ORTN (Niger)	Mme Ramatou Doulla	30/03 au 04/04 (7 jours)	De la vie à la mort	Postprod.	2 j.
ORTN (Niger)		Du 04 au 09/05 (7 jours)			
CRPF Niamey	Ali Oumarou	01 au 14/01 (15 jours)	Film CCA	Tournage	5 j.
CRPF Niamey		Du 09 au 10 juin			
CRPF Niamey	Ali Oumarou		Sauver l'environnement par les déchets	Repérage	-
CRPF Niamey		Du 13 au 16 juin			
CRPF Niamey		Du 21 au 27/06			
CRPF Niamey	Ali Oumarou	Du 05 au 10/06	A Tchi gua gua, La tontine alimentaire	Tournage	-

**CIRTEF**

<b>YAOUNDE</b>					
<b>PRODUCTIONS INTERNES / SERIES / FONDS CIRTEF / ATELIER ET STAGE</b>					
CRTV (Cameroun)	Pierre ELA OWONA	Janvier	Le Savoyard noir	Mixage	2 j.
CIRTEF Yaoundé	Hubert ATANGANA		Koum: la souche	Finition montage	8 j.
CTV (Congo)	Alexis MELEMON	Février	Embarcation de fortune	Correction son	
CIRTEF Yaoundé	Hubert ATANGANA	Février-mars	Systèmes scolaire & enjeux	Repérage	1 j.
			sur le développement	12 fév. 2015	
<b>PRODUCTIONS INTERNES / SERIES / FONDS CIRTEF / ATELIER ET STAGE (SUITE)</b>					
CRTV (Cameroun)	Pierre ELA OWONA	mars	Andock: la reine sauvage	Conversion fichiers	12 j.
				02 au 05 mars	
				Soucis d'harmonisation des formats	
CIRTEF Yaoundé	Hubert ATANGANA	Avril	Systèmes scolaire & enjeux	Tournage en cours	
			sur le développement		
RTNB (Burundi)	Egyde Gabby BUGAGA	Mai	Le tambourinaire	Montage Mixage	8 j.
TVM (Madagascar)	Niry Randriamampianina	Juin	Voitiry o !	Montage Mixage	6 j.
<b>RADIO FM 94 APPUI A LA PRODUCTION CRTV RADIO</b>					
CRTV (Cameroun)	Rose MUNJOGUE Patricia METOUKSON	Janvier-février	CRTV		17 j.

## CIRTEF

PREMIERE SORTIE DES MASTERS						
CIRTEF Yaoundé	Hubert ATANGANA	09 février	Sur les flancs d'Ewoé	Production propre		
CIRTEF Yaoundé	Hubert ATANGANA		Koum: la souche	Production propre		
CRTV (Cameroun)	Pierre ELA OWONA		Le Savoyard noir	Série Migration		
CTV (Congo)	Alexis MELEMON		Embarcation de fortune	Fonds CIRTEF		
ATELIER DE FORMATION						
RTNB (Burundi)	Stella Ninzigamire	Du 24/05 au 30/05	Série "Saveurs d'Afrique"	Evaluation des maquettes	7 j.	
TVM (Madagascar)	Zo RAHARIVONY					
RTS 1 (Senegal)	Babacar GNINGUE					
CRTV (Cameroun)	Rosalie M. Atangana					
CIRTEF (Formatrice)	Gaëlle MIKOLAJCZAK					
Formatrice	Sally Messio					
COTONOU						
PRODUCTIONS						
Organisme	Réalisateur (trice)	Période	Sujet	Activité	Nb/jours	
CRPF Cotonou	Anselme AWANNOU	Janvier	Poly Rythmo	Confo + Copie	2 j.	
ORTM (Mali)	Moussa BA	Janvier	Toguna	Confo + Copie	2 j.	
RTS (Sénégal)	Boubacar CISSOKHO	Janvier	Fruit de l'abnégation	Confo + Copie	2 j.	
RTS (Sénégal)	Lobé NDIAYE	Janvier	Clefs d'un destin nomade	Confo + Copie	2 j.	
RTB (Burkina)	Kafando YEMDAOGO	Janvier	Une dame en béton	Confo + Copie	2 j.	
RTI (Côte d'Ivoire)	Edgar GORAN	Janvier	Au rythme des peuples	Confo + Copie	2 j.	

**CIRTEF**

ORTM (Mali)	Moussa BA	Janvier	Tounkaran-ké	Confo + Copie	2 j.
CRPF Cotonou	Claude da SILVA	Janvier - Avril	L'or blanc	Montage, mix, Confo, Copie	9 j.
RTS (Sénégal)	Lobé NDIAYE	Février	Yacine	Confo + Copie	2 j.
RTS (Sénégal)	Diop NDEYEFATMA	Février	La rencontre des 3 morts	Mix / Confo / Copie	5 j.
RTS (Sénégal)	Cheikh DIAGNE	Février	Cadense d'une danse	Mix / Confo / Copie	5 j.
RTB (Burkina)	Michaël DJIGUEMDE	Février	TIC attitude	Mix / Confo / Copie	8 j.
RTB (Burkina)	Zoungrana BARRY	Février	Ecrivains publics	Mix / Confo / Copie	7 j.
ORTB (Bénin)	Clémentine LOKONON	Février	Dehors, dedans, dehors dedans	Confo + Copie	2 j.
CRPF Cotonou	Claude da SILVA	Février - Avril	Energie solaire	Montage, mix, Confo, Copie	9 j.
CRPF Cotonou	Anselme AWANNOU	Février - Avril	Le jazz	Montage, mix, Confo, Copie	9 j.
TVT (Togo)	Kokou AGBEMADON	Mars	Soleil, énergie du futur	Confo + Copie	2 j.
RTB (Burkina)	Adjaratou LOMPO	Mars	Visionnaire de Nassira	Confo + Copie	2 j.
ORTB (Bénin)	Chantal MELE	Avril	Mangues séchées	Montage, mix, Confo, Copie	11 j.
RTS (Sénégal)	Boubacar CISSOKHO	Mai - Juin	Les bonheurs du soleil	Montage, mix, Confo, Copie	11 j.
RTS (Sénégal)	Lobé NDIAYE	Mai - Juin	Les sillons de la créativité	Montage, mix, Confo, Copie	12 j.

## CIRTEF

<b>FORMATION WEB</b>					
RTS (Sénégal)	René FONSECA	31/05 au 07/06	Formation Web	Atelier de formation	8 j.
ORTN (Niger)	Mahamadou LAWAL				
ORTM (Mali)	Ibrahima TRAORE				
RTB (Burkina)	Daniel OUEDRAOGO				
ORTB (Bénin)	Géraldo AGOHOUÉ				
ORTB (Bénin)	Salomon AGUE				
CRPF Cotonou	Arès HONVOH				
<b>ARCHIVAGE</b>					
Numérisation des émissions 2013 et 2014 dans les formats AVI et MPEG					
Finalisation des émissions 2012					
Mise à jour du catalogue des productions CIRTEF de 1995 à 2001					
Maintenance et entretien du matériel, sauvegarde de la base des données sur le serveur NAS					

### 1.C. Formations

Période	Lieu	Organismes et pays participants	Thème	Partenaire	Nombre jours ouvrables	Nombre participants
JANVIER	Niamey Centre CIRTEF	RTB Burkina - RTI Côte d'Ivoire - ORTB Bénin - ORTN Niger - RTS Sénégal	Scénarisation coproduction internationale	RTB Burkina - ORTN Niger	7	2 sur place 3 à distance
FEVRIER						
MARS						

**CIRTEF**

<b>AVRIL</b>	Bruxelles RTBF	RTB Burkina - RTNB Burundi - ORTM Madagascar - ORTM Mali - RT Tunisie	Réalisation reportages Radio	SRC Canada	5	5
<b>MAI</b>	Yaoundé Centre CIRTEF	RTNB Burundi - CRTV Cameroun - RTI Côte d'Ivoire - ORTM Madagascar - RTS Sénégal - TVT Togo	Scénarisation TV et analyse maquettes	Encadrement Privé Sud	5	6
<b>JUIN</b>	Cotonou Centre CIRTEF	RTB Burkina - ORTB Bénin - ORTM Mali - ORTN Niger - RTS Sénégal - Radio Lomé Togo - CRPF CIRTEF	Création de contenus Web	SRC Canada	5	9
<b>JUILLET</b>	Ouagadougou RTB	RTB	ECRITURE ET REALISATION DE DOCUMENTAIRES RADIO	UNESCO - RFO	10	1 ?
<b>AOUT/SEPTEMBRE</b>	Niamey Centre CIRTEF	<i>RTI Cote d'Ivoire- MBC Maurice - ORTM Mali - RTS Sénégal - ONRTV Tchad</i>	<i>Réalisation pilotes programmes courts TV à base d'archives</i>	<i>OIF - UE - ACP Encadreur privé Sud</i>	6	5
<b>SEPTEMBRE</b>	Yaoundé Centre CIRTEF	RTB Burkina - RTNB Burundi - ORTM Madagascar	<i>Postproduction programmes Radio</i>	<i>SRC Canada</i>	7	3
<b>SEPTEMBRE</b>	Cotonou ORTB	ORTB	<i>ECRITURE ET REALISATION DE DOCUMENTAIRES RADIO</i>	<i>UNESCO - RFO</i>	7	2

## CIRTEF

OCTOBRE	<i>Victoria SBC</i>		<i>Formation archivage numérique et Archibald</i>	ORTN	3	13
OCTOBRE	<i>Victoria SBC</i>	<i>SBC</i>	<i>ECRITURE ET REALISATION DE DOCUMENTAIRES RADIO</i>	UNESCO - RFO	1	7
NOVEMBRE	<i>Tunis RT</i>	<i>RT</i>	<i>ECRITURE ET REALISATION DE DOCUMENTAIRES RADIO</i>	UNESCO - RFO	7	1
DECEMBRE						

## **2. Activités avec OIF**

La note stratégique en annexe avance des orientations et des actions pour l'évolution du partenariat avec l'OIF.

Les avis et recommandations des membres et des instances sont attendus.

Pour cette année, l'accent a été mis sur la phase de valorisation du patrimoine audiovisuel sauvagardé, notamment avec le système AIME.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sauvegarde et de valorisation des archives audiovisuelles depuis 2014, l'accent a été mis sur le dossier CAPITAL NUMERIQUE, financé par l'UE et le programme européen ACP Cultures +, et dont la mise en œuvre est supervisée par l'OIF. Les opérations suivantes ont été menées :

- Commande d'un serveur dédié et installation de Archibald développé et dédié au stockage et /ou à l'exposition et à un réseau d'échanges d'archives en ligne (numérisées et indexées avec le système AIME);

- Invitation et mise à disposition de liens de dépôt de fichiers d'archives numérisées et indexées pour des informaticiens à RTI, RTS, RTB et CRTV et des archivistes de : ORTB, RTB, CRTV, TNC, RTI, RTG Gabon, RTG Guinée, MBC, ORTM Mali, ORTM Madagascar, ORTN, RTS Sénégal. Ceci comme premier de contributeurs à Archibald.

- Atelier avec 5 réalisateurs au centre du CIRTEF à Niamey pour la production de pilotes programmes courts sur base d'archives. (Réalisateurs venant de : RTI, MBC, ORTM Mali, ONRT, RTS Sénégal).

Mise en ligne des 5 pilotes et lancement d'un appel à projets pour la sélection de 10 réalisateurs et de près de 100 sujets pour une formation avec l'INA et pour assurer la production récurrente (avec une deuxième formation prévue en 2016).

Le tableau suivant donne d'autres éléments

Activité	Descriptif	Autres partenaires	Membres
<b>Coordination</b>	Rencontre avec la nouvelle équipe dirigeante de l'OIF, notamment avec l'Administrateur général, en juin, au nom de la Secrétaire générale.		
<b>Volontaire de la Francophonie</b>	Accueil pour une durée de douze (12) mois d'un technicien en gestion numérique des bases audiovisuelles dans cadre du programme Volontaire international de la Francophonie (VIF) pour les jeunes.	CRPF Cotonou	

## CIRTEF

<b>Capital Numérique</b>	<p>Centralisation, sauvegarde, la possible mise à disposition des fonds audiovisuels provenant des différents sites AIME : mise en place d'un serveur pour l'application Archibald : avec un espace de stockage destiné à recevoir des fichiers vidéos au format mpeg2 et mpeg4, représentant une volumétrie de 2500 heures d'archives.</p> <p><a href="http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/ARCHIBALD.pdf">http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/ARCHIBALD.pdf</a></p> <p>Appel à projets pour le générique et l'habillage d'une minisérie à bases d'archives de 20 pays des ACP : publication du concours via le site du CIRTEF et le site Images francophones de l'OIF. Choix, réalisation et achat de droits du générique.</p> <p>Atelier de fabrication de 5 pilotes de la mini-série MEMOS :  <a href="http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/memoappel.html">http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/memoappel.html</a></p> <p>Formation en octobre pour 10 réalisateurs (élection sur appel à projets avec les pilotes) : comment valoriser un fonds patrimonial. Cas de programmes courts.</p>	Hébergeur extérieur du CIRTEF  Encadreur privé Sud CRPF Niamey  INA CRPF Niamey	Des membres du CIRTEF et des privés Nord et Sud ont répondu. Un privé du Sud a été retenu.  RTI, MBC, ORTM Mali, RTS Sénégal, ONRTV
<b>SEFOR</b>	Soutien à l'organisation et animation du SEFOR, cadre d'échanges d'expérience, de définitions de politiques générales et de projets francophones ;	SBC, WBI, TV5	Tous les membres
<b>Appui à la production</b>	Participation aux sessions des comités de sélection du Fonds Images francophones (Cinéma et Télévision)		

### 3. Activités avec TV5

Pour le renforcement d'une vision francophone, à côté des organismes membres, le meilleur support pour le CIRTEF découle, en ce qui concerne la Télévision, du partenariat avec TV5. Avec les programmes diffusés sur les réseaux linéaires de TV5MONDE et de TV5 Québec Canada et l'extension des droits mis à disposition sur les nouveaux supports comme la WEBTV Afrique de TV5Monde en vidéo à la demande et en rattrapage. Ainsi que de la RTBF qui diffuse une partie de ces émissions (magazine lien pour REFLETS SUD).

Malgré la réduction de fait de l'apport des partenaires de TV5 au budget 2015 du CIRTEF, les fournitures en programmes du CIRTEF à TV5MONDE n'ont pas diminué. Le CIRTEF a financé la différence par prélèvements dans ses fonds de réserve et ses provisions pour risques et charges.

Dans ce contexte, une concertation beaucoup plus étroite et des échanges réguliers sont en cours, comme avec tous les partenaires de TV5. Et, surtout, en exploitant au mieux les instances à cet effet comme le Conseil de coopération de TV5MONDE Afrique et les représentations croisées (TV5MONDE : membre du Bureau du CIRTEF, de la Commission Télévision - CIRTEF : observateur au Conseil d'Administration de TV5MONDE - Représente les Télévisions africaines au comité des programmes de TV5MONDE) et les 2 conventions annuelles signées chaque fois pour encadrer ce partenariat.

Pour nourrir la réflexion dans ce partenariat, la note stratégique en annexe indique des orientations et des actions pour l'évolution autour de TV5MONDE Afrique.

Le lien ci-dessous permet de visionner des exemples de productions financées avec le fonds TV du CIRTEF alimenté par le fonds publicité de TV5MONDE :

<http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20videos/fondsprod/indexfonds.html>.

## CIRTEF

Les tableaux suivants permettent de saisir le volume des fournitures à TV5MONDE en termes de programmes (productions propres en magazines, achat de longs métrages pour le cinéma, de courts métrages et de documentaires), ainsi que la diffusion des documentaires coproduits avec les membres du Sud ou reçus d'eux.

Avant on peut illustrer par le résumé suivant d'une saison, celle de sept 2014/ juin 2015, pour les apports du CIRTEF :

**Reflets SUD** : 40 numéros du magazine tournés pour diffusion hebdomadaire sur tous les réseaux de TV5MONDE (sauf Asie), sur TV5 Québec Canada et sur RTBF.

Contenu : 85 sujets dont 33 achetés, 47 du CIRTEF (unitaires des membres du Sud avec Fonds TV, coproduction séries documentaires avec membres du Sud, centres, membres du Sud), 1 de TV5 et 4 cédés à titre gracieux par des partenaires.

«**Sud Côté Court**» (26', hebdomadaire) : 44 émissions assemblées et fournies pour la saison (23 achats court métrage pour saison ; 21 avec droits hérités de la saison précédente pour 2ème diffusion).

«**Le Documentaire africain**» (52', trois fois / mois) : 37 documentaires diffusés pour la saison (20 achats saison ; 17 avec droits hérités de la saison précédente).

«**Le Film africain**» (2 films LM/mois + ou - 90'X2) : 23 films diffusés pour la saison (9 achats saison ; 14 avec droits hérités de la saison précédente)

«**Afrique plurielle**» (52', une fois/mois) : Achat de 9 documentaires et assemblage de 9 émissions pour la saison.

### Magazine REFLETS SUD

#### Diffusé le même mois sur les réseaux de TV5MONDE, sur TV5 Québec Canada et sur la RTBF.

TV5Monde Afrique	:	samedi à 11h00 et à 03h30 (Dakar)
TV5Monde Europe	:	dimanche à 06h25 (Paris)
TV5Monde France Belgique Suisse (FBS)	:	11h (Paris) depuis septembre 2015
TV5Monde Amérique Latine et Caraïbes	:	dimanche à 06h30 (de New York)
TV5Monde USA	:	dimanche à 06h30 (de New York)
TV5Monde Orient	:	vendredi à 04h30 (de Beyrouth)
TV5 Québec-Canada	:	samedi à 11h (de Montréal)

(TV5 Asie a suspendu la diffusion de Reflets Sud)

Liens pour visionner : - <http://tv5.ca/reflets-sud> - <https://www.facebook.com/RefletsSud>  
- [http://www.rtbf.be/video/recherche\\_reflets-sud?emissionId=44&s=recent](http://www.rtbf.be/video/recherche_reflets-sud?emissionId=44&s=recent)

C'est l'émission du partenariat francophone NORD-Sud sur TV5

N°	DATE DIFF	SUJETS			MEMBRES
		SERIES CIRTEF -CIRTEF	FONDS CIRTEF	ACHAT	
952	03/01/2015			1- Koulé kan, l'écho du cri 2- Tout le monde à la plage-Benin	
953	10/01/2015			1/Nana benz, reines du textile africain 2/Frontières, regards croisés	
954	17/01/2015		1- Le centre Atcha académie du Niger 2- Droit au but		
955	24/01/2015			1- Lybek, le croqueur du vif 2- Bitchakala	
956	31/01/2015		1- Le TOGUNA	2- Héritage karaboro	
957	07/02/2015			1) suivre la marée 2) sur la rive	
958	14/02/2015	1) la montagne des lumières (grandes causes3)		2)Ecogardes aux Comores	
959	21/02/2015		2) Le labyrinthe de la justice	1) Ethiopie, terre à prendre	
960	28/02/2015			1) Un train tant attendu 2) Basse-cour	

## CIRTEF

961	07/03/2015	1) une dame en béton (MIGRATION)		2) Savoir faire son lit	
962	14/03/2015		1) Cette couleur qui me dérange 2) à l'école des féticheuses		
963	21/03/2015		1) TIC attitude 2) écrivains publics au Burkina		
964	28/03/2015		2) Artisan COCO de mer	1) Tout le monde à la mer	
965	04/04/2015	1) au rythme des peuples (MIGRATION)	2) Le SABAR ou la rencontre des trois morts		
966	11/04/2015	2) la portée et le flingue (CRPF COTONOU)	1) Fatou, fatou, mécaniciennes		Le petit monde de Damien ELISA (MBC)

967	18/04/2015		1) BOMA entre deux oublis	2) C'est possible	
968	25/04/2015	1) Les clefs d'un destin nomade (MIGRATION) 2) Tounkaranké, (MIGRATION) 3) Mali carrefour de migrants			
969	02/05/2015	2) Le savoyard noir (MIGRATION)			1) Entre les ondes
970	09/05/2015	2) Axelle RED			1° Tout le monde sur son île: zanzibar
971	16/05/2015		1) Yacine, vaincre les tabous	2) In the name of good	
972	23/05/2015		1) Andock la reine sauvage 2) Embarcation de fortune		
973	30/05/2015		1) Couleur arc en ciel 2) Ah tong, gardien du savoir		
974	06/06/2015		2) Un aller simple	1) Moi bâtard	
975	13/05/2015	2) Voix d'Afrique (droits TV5)	1) Cadences d'une danse		
931 Redif. été : 936, 938, 940, 945, 950, 954, 958, 967, 968, 971, 972	20/06/2015				

## CIRTEF

### AUTRES APPORTS DU CIRTEF ET DIFFUSIONS SUR TV5 MONDE AFRIQUE

#### AFRIQUE PLURIELLE

Intégrant le programme FRANC PARLER : entretien avec des personnalités. Cette année, 10 personnalités du monde scientifique, économique, littéraire, sportif, de la communication et du cinéma, ont répondu à l'invitation : Achille MBEMBE, Kassoum Ouédraogo ZICO, Jean ROKE PATOUEM, Nafissatou DIA, Serge Théophile Balima, Romuald FOUNKOA, CECILE KIENGUE, SAMY BALOJI, Danny LAFERRIERE, ALI HAIDAR.

On peut voir d'autres numéros avec le lien :

<http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/declubCIRTEF1022014/indexvisionpourtous.html>

N°	DATE DIFFUSION	SUJET	DOCU
132	03/01/2015	Kassoum Ouédraogo	Les petits Zidanes de NAIROBI
133	07/03/2015	Jean Roke Patoudem	Amiens 93
134	04/04/2015	Nafissatou DIA	NTINTA
135	23/05/2015	Serge Théophile Balima	Les chemins de la liberté, un journal au Benin
136	06/06/2015	FounKoa	Yambo Oueloguem
	Juillet	Néant	
	Août	Néant	
137	Septembre		

#### LONGS METRAGES

N°	TITRE	DATE DIFFUSION
1	Les insoumises	05/01/2015
2	Madame Brouette	26/01/2015
3	« Libre » Hora	1er/02/2015
4	SIA le rêve du Python	15/02/2015
5	Les couilles de l'éléphant	22/02/2015
6	Por aqui tudo bem	1er/03/2015
7	Toiles d'araignée	05/03/2015
8	La déchirure	29/03/2015
9	Les enfants de Troumaron	05/04/2015
10	Les chevaux de dieu (2ème diff)	13/04/2015
11	Héritage perdu	26/04/2015
12	Tasuma	03/05/2015
13	Tabataba	10/05/2015
14	Hyènes	07/06/2015
15	Grand comme le baobab (2ème diff)	28/06/2015
16	Soundiata le reveil du lion	05/07/2015
17	Libre (2eme diff)	26/07/2015
18	Por aqui tudo bem (Ici tout va bien) (2ème diff)	02/08/2015
19	Toiles d'araignées (2ème diff)	30/08/2015

**CIRTEF**

**DOCUMENTAIRES**

N°	TITRE	DATE DIFFUSION
1	Ladies turn	10/01/2015
2	Au pays des lions de la TERANGA	17/01/2015
3	Bamako, le football et l'histoire	24/01/2015
4	Doualla , la passion du ballon	31/01/2015
5	Libreville VS Port Gentil, le classico Gabonais	07/02/2015
6	Amour sexe et mobylette	14/02/2015
7	Imaginaire en exil	21/02/2015
8	Sembene Ousmane	28/02/2015
9	Qui suis-je sans mari	14/03/2015
11	La loi du genre	21/03/2015
12	Une simple parole	28/03/2015
13	Rumeurs du Lac	11/04/2015
14	Les dames de la colline	18/04/2015
15	Donko, la connaissance	25/04/2015
16	Droit de Mémoire	02/05/2015
17	Noirs dans les camps NAZI	09/05/2015
18	Farafin Ko	16/05/ 2015
19	Les jumeaux maudits	30/05/2015
20	Ma mort ne m'appartient pas	13/06/2015
21	Esklavaj reparasyon	20/06/2015
22	Le péché de la langouste	27/06/2015
23	Dancing city	04/07/2015
24	Invention d'une île	11/07/2015
25	Toumani diabate	18/07/2015
26	La pleine lune des aventuriers	25/07/2015
27	Marionnettistes du mali	01/08/2015
28	Imaginaire en exil	08/08 :2015
29	Qui suis-je sans Mari	15/08/2015
30	Sembène Ousmane	22/08/2015
31	The art of becomming	29/08/2015
		TOTAL

**COURTS METRAGES SUD COTE COURT**

Lien pour visionner SUD COTE COURT du CIRTEF: <https://www.facebook.com/Sud-C%C3%B4t%C3%A9-Court-128314853935311/timeline/>

Liste des courts métrages intégrés dans l'émission.

N°	TITRE	DATE DIFFUSION
1	Djekabaara + précipice	04/01/2015
2	Vingt et un	11/01/2015
3	Résidence Ylang Ylang	18/01/2015
4	La troisième main + APNEE	25/01/2015
5	Colors + madama Esther	01/02/2015
6	Sœur OYO	08/02/2015

## CIRTEF

7	Et ils gravirent la montagne	15/02/2015
8	Soleil sur le trottoir	22/02/2015
9	ZAMAANA	01/03/2015
10	SELMA	08/03/2015
11	Remember the time	15/03/2015
12	Mollement un samedi matin	22/03/2015
13	Soyez NASSARA + le goût du Bissap	29/03/2015
14	Les avalés du grand bleu	05/04/2015
15	La Radio + il s'appelle Pégase	12/04/2015
16	MAGID le Magicien	19/04/2015
17	Mbote	26/04/2015
18	Etoile Marrakech	03/05/2015
19	Un arbre vaut plus que son bois	10/05/2015
20	L'appel + fais ton choix	17/05/2015
21	Zakaria	24/05/2015
22	Nouvelle chance	31/05/2015
23	Kiruna Kigali + vivre	07/06/2015
24	La margelle	14/06/2015
25	Bamako Saint Afrique + vieux	21/06/2015
26	Bonne nouvelle	28/06/2015
27	« 21 »	05/07/2015
28	Apnée +troisième main	12/07/2015
29	Sœur OYO	19/07/2015
30	Soleil sur le trottoir	26/07/2015
31	Zamaana	02/08/2015
32	SELMA	09/08/2015
33	Remember the time	16/08/2015
34	Mollement un samedi matin	23/08/2015
35	Les avalés du grand bleu	30/08/2015

### Activités avec autres partenaires institutionnels (UNESCO, RFP)

Activité	Descriptif	Partenaires institutionnels
Série radiophonique COULEURS MUSICALES	<p>Coproduction de la saison 1, avec 11 radios, sur les nouveaux talents de la musique actuelle francophone, d'Afrique subsaharienne, d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe.</p> <p><a href="http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/couleurs.pdf">http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/couleurs.pdf</a></p> <p>MEMBRES : ORTB - RTB - CRTV- Africa n°1- ORTM (Mali)- Radio-Canada - RTS (Sénégal) - RTS (Suisse) - Radio Lomé - VOV5 (Vietnam)</p>	RFP
Production radiophonique « VOX FEMINA : les violences faites aux femmes »	<p>Apporter son soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes, valoriser les actions individuelles et collectives faites en faveur des Droits des Femmes et faire entendre ces « voix féminines », voix de victimes ou de combattantes</p> <p>MEMBRES : RTB, ORTB, SBC, RT et (à voir) RTNB</p>	UNESCO

#### **4. Tableau de synthèse : rapport du plan d'actions 2014-2015**

Le tableau d'exécution annexé à ce rapport donne plus d'informations.

Pour la meilleure compréhension, le rapport 2014 du Secrétaire général adopté par le Bureau de direction en sa session d'avril 2015 à Paris est aussi annexé.

#### **5. Note stratégique sur « Évolution du CIRTEF et de ses partenariats »**

La note est en annexe à ce document.

#### **Annexes :**

B/1 Tableau de synthèse : rapport du plan d'actions 2014-2015

B/2 Rapport 2014 du Secrétaire général adopté par le Bureau d'avril 2015 de Paris

B/3 Note stratégique sur « Évolution du CIRTEF et de ses partenariats »

## B. ANNEXES

**B/1 Tableau de synthèse : rapport du plan d'actions 2014-2015**

**B/2 Rapport 2014 du Secrétaire général adopté par le Bureau d'avril 2015 de Paris**

**B/3 Note stratégique sur « Évolution du CIRTEF et de ses partenariats »**

## CIRTEF

### ANNEXE au rapport 2015 du SG/CIRTEF --- Compte rendu sur le PLAN D'ACTIONS POUR LA PERIODE 2013 - 2015

SECTEUR ACTIONS	PREREQUIS METHODE	PROGRAMMATION	SUIVI COMPTE RENDU
<b>GOUVERNANCE – GESTION</b>			
- Fournir des documents extra comptables avec des éléments de comptabilité analytique sur le coût de certaines opérations.	- Mise en place d'un <b>comité ad hoc</b> de la Conférence générale pour des modèles pour la Commission des finances qui en ferait des documents de travail.	1 <sup>er</sup> semestre 2014	Le BD a examiné un document du Comité ad hoc en avril 2014. Le SG a proposé un référentiel de dépenses par destinations en mai, appliqué dans les compte-rendus à TV5. Modèle retenu par comité ad hoc reçu en octobre 2014. Mise en œuvre en 2015.
- Pourvoir au Poste de conseiller vacant au siège.	- Un partenaire peut détacher comme précédemment un collaborateur	Période	2014: Le financement du poste n'est pas couvert par le budget du CIRTEF.  2015 : idem
- Relancer le fonds de formation.	- Obtenir l'adhésion des partenaires du Nord.	2014	- Associé avec Fonds Web pour formation. - Web. Formateur RTBF en mars 2014. - Web. Formateur Radio Canada en octobre 2014 et en juin 2015. - FTV, TV5Monde, RFI, RTBF saisis pour Web en fév. 2014.
- Etablir le plus tôt possible le calendrier annuel des rencontres.	- En dehors des réunions statutaires souvent sous invitation, que chaque commission propose son calendrier pour ses sessions et son travail intersession.	2014	SEFOR et CG : reportés après programmation en novembre. Tenue BD : avril 2014 – avril 2015 – Conférence téléphonique mai 2015. Tenue CF : avril 2014 - Conférence téléphonique mars 2015. BD et CF programmés au SEFOR.
- Mettre en œuvre les règles retenues par la Conférence générale sur le non-paiement des cotisations.	- La Conférence générale définit les règles à appliquer aux membres qui ne sont pas à jour devront être déterminées après examen du rapport du comité ad hoc sur les cotisations.	2014	- Etat des arriérés de cotisation envoyé à tous les membres concernés en janv. 2014. - Certains ministres de tutelle saisis par courrier en mars 2014 à la demande des DG. - CR fait au BD en avril 2014.

## CIRTEF

- Créer un Fonds Web pour : Année 1 : financement de formations et d'ateliers. Année 2 : soutien à la création et à la production pour le Web ; identification de ressources ou de support de réseau d'échange. L'année 2 pouvant être ouverte au Nord mais surtout à des partenariats Nord-Sud.		2014	Financement de 3 formations Web : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Océan indien avec l'appui de la RTBF et de la MBC, la participation de 10 stagiaires de MBC, SBC, ORTM Madagascar en mars 2014.</li> <li>2. Afrique centrale avec l'appui de Radio Canada, la participation de 8 stagiaires de CRTV, RTNB, Radio Congo, Africa N°1, TNC, RTNC en octobre 2014 au centre de Yaoundé.</li> <li>3. Afrique de l'Ouest et du Nord : en juin 2015 au centre de Cotonou avec l'appui de Radio Canada et la participation de l'ORTB, la RTB, l'ORTM, l'ORTN, la RTS et Radio Lomé.</li> </ol>
<b>PRODUCTION</b>			
- Soutenir au moins 10 productions Radio par an.	- La Commission Radio se penche sur la faiblesse du nombre de dossier soumis au fonds de soutien à la production d'unitaires radiophoniques au Sud.	Chaque année	2014 Appels à projets lancé en février et septembre 2014. 3 productions retenues : MBC , Radio Lomé, CRTV 2015 : finition dossiers 2014 et suspension.  2015 : priorité aux séries : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Série radiophonique «La femme et la terre» avec RTNB, RTCI, ORTM (Mali), ORTM (Madagascar), RTB en partenariat avec Radio Canada. Postproduction au centre de Yaoundé septembre 2015 avec RTNB, RTB et ORTM Mada.</li> <li>- Série radiophonique « Voix de femmes : les violences faites aux femmes » en partenariat avec l'UNESCO. Opération menée à la RTB au Burkina en juillet 2015, à l'ORTB au Bénin en septembre, à la SBC aux Seychelles en octobre, et à la RTCI en Tunisie en novembre en partenariat avec France Télévisions (Outremer 1<sup>ère</sup>).</li> </ul>
- Soutenir au moins 20 productions TV par an.	- Révision du règlement du fonds et participation confirmée de TV5MONDE au comité de sélection.	Chaque année	2014 2 appels à projets ont reçu 87 dossiers. 16 conventions de coproductions signées.  2015 2 appels à projets : 5 conventions de coproduction signées pour la session 1. 20 Dossiers à l'étude pour la session 2.

## CIRTEF

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des ateliers de création, précédés par la soumission d'avant projets, pour soutenir la bourse aux coproductions, favoriser la coproduction Sud – Sud et sous régionale pour la Télévision et y ajouter le Nord-Sud pour la Radio.</li> </ul>		<p>Période</p>	<p><b>2014</b></p> <p><b>Télévision :</b> Formation pour réalisation et scénarisation menée pour ORTM Mali pour impulser production nationale TV. Organisation de la rencontre d'élaboration du scénario pour la coproduction internationale « sur le chemin de fer en Afrique de l'ouest » en janvier 2014 à Niamey. Suivi du projet : structuré et ramené à 52'.</p> <p><b>Radio :</b>            - Postproduction de la série radiophonique «Trois visages de l'Afrique» à Yaoundé.            - Avec RFP : Série «Couleurs musicales» : 20 programmes courts terminés, envoyés aux radios participantes et consultables sur le site.            - Séries en coproduction en chantier : «Villes d'Afrique» avec CRTV (participant et coordonnateur de série avec le CIRTEF), Radio Lomé, ORTM Mali, RTNB, RTB et «La femme et la terre» avec Radio Canada et RTNB comme coordonnateur + Radio de Tunisie, ORTM Madagascar, RTNB, MBC, RTB, ORTM Mali.         </p>
---	--	----------------	---

## CIRTEF

			<p>2015</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Série radio «Vox Femina : les violences faites aux femmes», aide de l'UNESCO obtenue du Programme de Participation pour 18.000 \$ (atelier écriture dans le premier semestre). Opération menée à la RTB au Burkina en juillet 2015, à l'ORTB au Bénin en septembre, à la SBC aux Seychelles en octobre, et à la RTCI en Tunisie en novembre.</li> <li>- Série radiophonique «La femme et la terre» Postproduction au centre de Yaoundé septembre 2015 avec RTNB, RTB et ORTM Mada.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les fonds de production Radio et Télévision et leur mécanisme d'alimentation financière par le CIRTEF et pour la TV aussi par TV5MONDE, l'OIF (développement - habillage).</li> </ul>		2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la TV : Conventions signées avec TV5Monde pour 2014 et 2015 contribution, avec le fonds de publicité. Compte rendu fait en conséquence en identifiant les droits de TV5MONDE.</li> <li>- Révision du règlement du fonds CIRTEF en mars 2014 pour renforcer la place de TV5MONDE dans le comité de sélection.</li> <li>- Lancement de deux sessions du fonds Tv pour 2014 et pour 2015. Organisation des réunions du comité de sélection à Bruxelles.</li> <li>- Pour la Radio : 2 sessions en 2014. En 2015 : finalisation des dossiers retenus en 2014 et suspension des appels à projets d'unitaires.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la fourniture du volume nécessaire de programmes TV du Sud (120 à 140 H/an de programmes de qualité pour les réseaux de TV5).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter aux moyens disponibles.</li> </ul>	Période	<p>2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion Comité éditorial avec DG/TV5M et SG/CIRTEF le 29/01 à Bruxelles.</li> <li>- Réunion éditoriale 13 mars et 12 novembre à Paris entre les équipes.</li> </ul> <p>Fourniture régulière de productions pour les programmes suivants : Reflets Sud ; Sud Coté Court ; le documentaire ; le long métrage ; Afrique plurielle.</p>

## CIRTEF

			<p>2015 Reprise des réunions mensuelles en plus de la coordination opérationnelle entre le pôle Afrique de TV5MONDE et le secteur TV du CIRTEF. Fourniture régulière des programmes par le CIRTEF.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancer des projets conjoints avec TV5 (arts et culture, jeunesse, formation, grandes causes : énergie, développement, etc.) et les partenaires du Sud, suivant les évolutions de la chaîne internationale, et poursuivre la recherche d'une meilleure visibilité des œuvres du Sud.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imaginer séries : arts et culture, jeunesse .</li> </ul>	Période	<p>2014 : 3 séries lancées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Migration.</li> <li>- Grandes causes III.</li> <li>- Saveurs d'Afrique II</li> </ul>
			<p>2015 : finition des séries 2014. Finition de la coproduction internationale sur le TRAIN en Afrique de l'Ouest. Lancement des séries MA VIE APRES LE SPORT et MEMOS (programmes courts à base d'archives).</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploiter un fonds Web (de formation et de développement pour l'année 1 et de création pour l'année 2) ouvert au Sud comme au Nord (année 2 pour ce dernier cas). L'associer avec le fonds de formation pour assurer, entre autres, les formations nécessaires à cette adaptation, en commençant par les besoins déjà collectés pour Internet et les nouveaux médias et déjà soumis aux partenaires.</li> </ul>		Période	<p>2014 Lancement formation Web en mars à l'Île Maurice pour les organismes Océan Indien avec appui Formateur RTBF. Session pour pays Afrique centrale en octobre à Yaoundé avec appui formateur Radio Canada.</p>
			<p>2015 formation Web pour l'Afrique de l'Ouest avec Radio Canada au centre de Cotonou en juin.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les partenaires prêts à soutenir les activités en direction du Web et des nouveaux médias et confirmer le noyau dur des membres qui entendent s'y investir.</li> </ul>		2014	RTBF et Radio Canada ont apporté leur appui.
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider à structurer les filières de production publique et privée. Apporter un plus grand soutien à la production locale et à la coproduction.</li> <li>- Viser l'intervention des Fonds TV et Radio pour la coproduction de séries de fiction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les commissions étudient et proposent les modalités de partenariat avec le privé du Sud (voire du Nord) dans la coproduction.</li> <li>- Lancer appel à projets pour séries de fiction.</li> </ul>	période	<p>2014 Soutien à ORTM : par une formation de jeunes réalisateurs et de 2 formateurs pour la télévision.</p> <p>Pour la Radio :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Série radiophonique «La femme et la terre» en chantier avec RTNB, RTCI, ORTM (Mali), ORTM (Madagascar), RTB en partenariat avec</li> </ul>

## CIRTEF

			<p>Radio Canada.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Série radiophonique «Voix de femmes : les violences faites aux femmes» en partenariat avec l'UNESCO.</li> <li>- Postproduction de la série radiophonique «Trois visages de l'Afrique» à Yaoundé.</li> <li>- Collaboration du personnel du Centre de Yaoundé à l'opération « Beau vélo de Ravel au Cameroun » avec RTBF.</li> <li>-</li> </ul> <p>2015</p> <p>Finaliser les séries 2014.</p> <p>Encadrement de la production et de la post-production des séries radiophoniques « Voix de femmes » et «La femme et la terre».</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la spécialisation des centres de formation-production en Afrique : production et postproduction, postsynchronisation, archives et multimédia tout en les maintenant dans les filières de production.</li> </ul>		2014	<p>2014</p> <p>Le Centre de Niamey a été équipé en matériel et logiciel d'archivage numérique.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter l'utilisation de la chaîne de production HD et de postproduction dans les centres pour les membres.</li> </ul>		2015	<p>Plus de 15 coproductions documentaires unitaires ont été finalisées sur ces chaines.</p> <p>La RTS Suisse et l'OIF ont apporté une contribution financière pour le renouvellement partiel du matériel du centre de Niamey.</p>

ECHANGES DE PROGRAMMES			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire part par un retour formel des améliorations souhaitées dans la forme des productions soumises au marché des échanges Radio.</li> </ul>		2015	<p>Objectif de créer un espace d'offres pour ne réclamer aux fournisseurs de programmes que ceux commandés par au moins 3 organismes sur la base des fiches de programmes.</p> <p>Des liens de dépôt et de téléchargement ont été créés. La bourse aux échanges va en faire le bilan.</p>

## CIRTEF

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la Radio, continuer de ne proposer au téléchargement que les programmes demandés par les organismes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les commissions devront déterminer une position sur cette la nécessité des rapports de diffusion.</li> </ul>	<p>2014</p>	<p>Commission a demandé envoi clés USB : fait pour 6 organismes (RTNB, ORTMali, RTI, CRTV, SBC, ORTN) les programmes commandés proposés au téléchargement. Programmes radio fournis à la RTBF sur support CD ou par téléchargement. Pour les programmes collectés en 2014, des offres recherchant une manifestation d'intérêt sont faites en ligne avec des exemples de programmes par série. Programmes reçus de .....</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demander aux membres de proposer le maximum au marché dans l'esprit d'une bourse aux échanges avec une sélection selon l'intérêt qu'ils présentent pour les membres.</li> </ul>		<p>Période</p>	<p>2014 Des offres ciblées et limitées de téléchargement faites aux membres en plus de l'exposition dans l'espace de téléchargement. La RTCI (72 programmes) et l'ORTB (12 programmes) ont passé ainsi leurs commandes.</p>
			<p>2015 : Plus de 340 programmes ont été collectés. Le bon de commande sera disponible au SEFOR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trouver une solution avec CFI pour garantir la réception du marché TV par les membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer CFI.</li> </ul>	<p>2014</p>	<p>Pour la TV, 6 envois via CFI en 2014 pour 103 programmes. Pour 2015, 93 programmes ont été collectés. CFI arrête son service de programmes en fin 2015.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les possibilités de visionnage sur le site pour le marché Télévision à l'instar de ce qui se fait pour la radio.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter capacité.</li> </ul>	<p>2014</p>	<p>Programmes coproduits dans le cadre du fonds TV CIRTEF accessibles sur le site.</p>

## CIRTEF

FORMATION			
- Relancer le mécanisme de ce fonds de formation (réactualiser, établir un ordre de priorité en fonction des moyens disponibles et apporter des réponses aux demandes de formation déjà collectées).	- Disposition des membres à aider à combler le poste de Conseiller vacant qui suivait les formations.	2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité Web (1 session à Maurice en mars 2014, 1 session Afrique centrale en octobre).</li> <li>- Production locale (1 session à ORTMali en avril 2014).</li> <li>- Demandes soumises au Nord pour : Journalisme Web et Marketing et antenne.</li> </ul>
- Lancer une nouvelle campagne sur la base de thématiques indiquées par la Commission Formation et analysées au Bureau d'après SEFOR en tenant compte d'ores et déjà de la thématique de la professionnalisation de la fonction de producteur.	- A voir pour fonction producteur.	2014	Formation Web et scénarisation menées, notamment pour la production locale.
- Poursuivre les démarches pour identifier et intégrer aussi un réseau de formateurs Sud et pour mettre des documents de formations en ligne.		2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de formateurs lors des formations.</li> <li>- 1 formateur Sud utilisé pour la formation à l'ORTM en avril 2014.</li> <li>- 2 formateurs Sud encadrent les séries ;</li> <li>- 1 formateur Sud pour le système ALME ;</li> <li>- 1 formateur Sud pour l'atelier sur programmes courts à base d'archives.</li> </ul>
- Étudier la possibilité d'instaurer un système de suivi post-formation.	- Identification de moyens pour financer pour les formations des actions de suivi.	Période	<p>2014 Certains formateurs assurent ce suivi. Pour scénarisation RTB et ORTM Mali : suite constatée au nombre de dossier soumis au fonds TV ; Les DG avaient été saisis aussi pour le suivi.</p> <p>2015 : lors des formations Web, des sites ont été créés et les stagiaires mis sur un réseau social, notamment lors des formations de Radio Canada. Une participation de stagiaires et une restitution sont prévues au SEFOR pour d'autres formations. Pour la formation à la production de programmes courts à base d'archives, 5 réalisateurs formés ont produit des pilotes mis en ligne.</p>

## CIRTEF

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la politique de formation de formateurs en associant des personnes ressources pressenties ou des personnels identifiés par leur organisme en ce sens pour chaque formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les commissions examinent la structure du SEFOR et son rôle dans la formation ; ainsi que l'articulation entre les thèmes des préoccupations stratégiques des organismes en matière d'échanges et les thématiques souhaitées pour le SEFOR. De même que la dynamique entre les ateliers du SEFOR, les sessions des commissions, du Bureau de Direction et de la Conférence générale.</li> </ul>	Période	<p>2014 Appliquée pour formation scénarisation au Mali.</p> <p>Appliqué lors de la postproduction de la série radio «Trois visages de l'Afrique» en février 2014. Deux personnes ressources (CRTV, RTNB) formées et intervenant comme encadreurs dans les séries radio 2014 «Villes d'Afrique» et «Trois visages de la terre».</p> <p>2015 : appliqué pour la formation Web.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la communication sur les thématiques retenues pour les formations, sur les formations et sur le suivi via le site.</li> </ul>		Période	<p>2014 Eléments formation Web sur site et blogs. Les demandes de formation sont sur le blog de la commission formation.</p> <p>2015 : Eléments à appliquer après la fin de la refonte en cours du site et le recueil des conclusions de la bourse aux formations au SEFOR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre l'accent pour la Radio sur les actions de formations orientées Web et multimédia.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place fonds Web avec mécanisme d'alimentation.</li> </ul>	Période	<p>2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation Web faite en mars pour Océan indien et en octobre pour Afrique centrale.</li> <li>- Demandes soumises pour formation journaliste Web.</li> </ul> <p>2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation Web faite en juin pour Afrique de l'Ouest.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour le Web : Privilégier la formation des formateurs - Favoriser les formations ayant une application concrète et immédiate dans le cadre</li> </ul>		Période	<p>2014 Formation Web de Yaoundé : les participants ont développé leurs sites.</p>

## CIRTEF

d'un programme/projet - Aider à mettre en place, à animer et à faire fonctionner des réseaux de jeunes professionnels.			2015 Formation Web de Cotonou : des sites ont été créés et les stagiaires mis sur un réseau social.
<b>COMMUNICATION</b>			
- Viser l'augmentation de la fréquentation du site et la participation des membres ainsi que l'utilisation des ressources disponibles (blogs, forum, club, téléchargement, etc.); ceci en mettant en place un instrument.	- Obtenir les résultats de l'analyse générale du site par les Services numériques de Radio-Canada.	Période	2014 Offre de téléchargement dans un espace de stockage en ligne mis en œuvre. Les statistiques sont disponibles (clics, pages vues, fichiers ouverts, etc.).
			2015 Un outil Dropbox entreprise mis en place permet des offres de téléchargement et des demandes de dépôt (programmes, documents comptables et administratifs, maquettes de productions, etc.)
- Avec une mise en valeur du contenu notamment au niveau des formations, en présentant de manière plus claire et attrayante l'organisation, les ressources disponibles, etc.	- Mise à disposition de quelqu'un pour mettre à jour les contenus, entretenir, animer les réseaux, etc.	Période	2014 Début de révision du site rendu adaptatif.
			2015 Poursuite amélioration ergonomie et présentation des ressources. Refonte en cours.
- Avec la revue du fond et de la forme du site pour plus d'ergonomie, de convivialité, plus de fréquentation et plus de participation des membres. Il s'agit de créer un site propice à l'utilisation des réseaux, blogues, forums, etc.	- Les membres communiquent les modifications et les nouvelles adresses à chaque changement de responsable ou de personne ressource impliquée dans les activités de notre Conseil. Les membres peuvent aussi établir une liste de diffusion et fournir au CIRTEF un document identifiant clairement les intervenants et une personne ressource qui serait en copie de tous les envois pour les questions opérationnelles. De même pour les intervenants pour les	Période	2014 Accueil a été rendu adaptatif pour tout écran.
			2015 Refonte en cours.

## CIRTEF

	blogs, forums, etc.		
- Faciliter les échanges entre le CIRTEF et les membres comme entre les membres.			Les blogs des commissions ont été relancés en novembre 2014. Un blog d'échanges sur le thème du SEFOR a aussi été créé. La compilation des échanges sera proposée pour le prochain SEFOR si le thème est maintenu.
- Offrir la possibilité de visionner les offres du marché d'échanges Télévision (CLUB ou ouvert en fonction des droits libérés).	- Augmenter capacité.	2014	Alimentation du site en programmes TV du fonds et des séries avec des pages publiques de visionnage.
<b>RENFORCEMENT D'UNE VISION FRANCOPHONE</b>			
- Faire le point de l'état d'application plan de sauvegarde des archives adopté en 2009 en vue de faciliter le lancement effectif du dossier CAPITAL NUMERIQUE avec l'OIF.	- Dossier CAPITAL NUMERIQUE définitivement retenu par les ACP.	2014	- Validation évolution Aimé V4. - Réception provisoire site échange Archibald. - Envoi logiciel aux 22 organismes équipés Aimé. - Formation informaticiens à RTI, RTS, RTB et CRTV par expert ORTN et de 15 archivistes Niamey. - Atelier avec 8 réalisateurs à Niamey pour la production de programmes courts sur base d'archives.
- Rechercher les moyens de faire dans d'autres sous régions un atelier sur l'archivage numérique et la mise en réseau de ressources et de patrimoines numériques avec un centre multimédia de sauvegarde et de stockage.		2015	L'accent mis sur la mise en service du Site Archibald de gestion de l'exposition et d'échanges et de mise en réseau d'archives.
- Consolider, dans le cadre des rapports CIRTEF / TV5MONDE, une concertation beaucoup plus étroite et formalisée, et notamment de mettre en place des échanges réguliers, comme avec tous les partenaires de TV5.	- Et, surtout, en exploitant au mieux les instances à cet effet comme le Conseil de coopération de TV5MONDE Afrique et les représentations croisées (TV5MONDE : membre du Bureau du CIRTEF, de la	2014	2014 - Réunion Comité éditorial avec DG/TV5M et SG/CIRTEF le 29/01 à Bxl. - Réunion éditoriale 13 mars et 12 novembre à Paris.

## CIRTEF

	Commission Télévision – CIRTEF : observateur au Conseil d'Administration de TV5MONDE – Représente les Télévisions africaines au comité des programmes de TV5MONDE) et les 2 conventions annuelles signées chaque fois pour encadrer ce partenariat.		Reprise des réunions mensuelles avec la venue du responsable du pôle Afrique à Bruxelles depuis novembre.
- Participer au renforcement de l'utilisation des nouveaux médias et de l'Internet; soutenir les politiques de diversification des supports et leur maîtrise, notamment dans le Sud		2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des formations Web menées.</li> <li>- Un des thèmes du SEFOR sur les aspects non technologiques du numérique.</li> </ul>

ECHANGES EXPERIENCES			
- Augmenter les échanges entre les membres eux-mêmes et entre les membres et le CIRTEF sur les blogs et fora.	- Les commissions se penchent sur la faiblesse de la fréquentation pour les blogs créés pour les commissions Radio, Télévision et Formation, après la conférence générale de Paris d'avril 2011.	Période	<p>2014 Relance des blogs des commissions Radio, TV et Formation : mise à disposition des rapports et documents de travail en ligne.</p> <p>Traitement du thème initialement prévu pour le SEFOR 2014 sur un blog en ligne.</p>
- Envisager la création des réseaux de radios jeunes basés sur l'échange de programmes et de compétences.		2015	2015 : poursuite de la mise en place des facilités en ligne (blogs entre autres).  Suspension.

## CIRTEF

- Faire du SEFOR une bourse d'échanges alimentée en permanence par des expériences, des coproductions, des projets, des collaborations continues. Former le plus de groupe de projets possible au SEFOR et organiser leurs vies entre les sessions. Et bien cibler les participants au SEFOR en conséquence et en fonction des thèmes ou sous thèmes à traiter.	- Les commissions se penchent sur la structure du SEFOR et son rôle dans la formation ; ainsi que l'articulation entre les thèmes des préoccupations stratégiques des organismes en matière d'échanges d'expérience et les thématiques souhaitées pour le SEFOR. Des échanges y sont aussi souhaitables pour bien appréhender la dynamique entre les ateliers du SEFOR, les sessions des commissions, du Bureau de Direction et de la Conférence générale.	2015	Traitement du thème1 du SEFOR 2015 sur un blog. Prévision de bourses aux échanges de programmes, aux coproductions et aux formations au SEFOR.
---	--	------	--

Annexe au rapport 2015 du Secrétaire général

C.I.R.T.E.F.

**RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE  
GENERAL**

*Adopté par le Bureau de direction de Paris en avril 2015*

- **A/ Rapport 2014**

1. Gouvernance - Gestion
2. Production
3. Echange de programmes
4. Formation
5. Communication
6. Renforcement d'une vision francophone
7. Echanges d'expériences

- **B/ Perspectives**

1. Mesures d'économie
2. Orientations prioritaires
3. Nouvelle approche de l'échange de programmes
4. Nouvelle formule du SEFOR
5. Modifications des statuts, notamment avec une nouvelle catégorie de membre.

Mars 2015

## A/ RAPPORT 2014

Le plan d'actions 2013-2015 a été adopté par la Conférence générale de Ouagadougou en novembre 2013. Ce rapport d'activités est le reflet de son exécution partielle en 2014. Il présente des liens pour accéder à certains sites ou à des pages qui illustrent le compte rendu d'activités.

### I – GOUVERNANCE - GESTION

Au niveau institutionnel, une part importante des activités a été consacrée aux relations avec TV5 (depuis mi- 2012 en fait). La révision et la signature de la convention 2013 avec TV5MONDE pour l'alimentation de ce fonds de production par la publicité a permis en même temps l'adaptation des années comptabilisation pour les 2 organismes. En 2014, d'autres modalités ont été établies : plafond de 200.000 € acté - Factures trimestrielles faites en identifiant les droits conséquents de TV5MONDE - Nouvelle révision du règlement du fonds CIRTEF en mars 2014 pour renforcer la position de TV5MONDE dans le comité de sélection. Plusieurs réunions se sont tenues pour encadrer tout cela.

- Réunion d'un comité éditorial avec DG/TV5MONDE et SG/CIRTEF le 29/01/2014 à Bruxelles.
- Réunions éditoriales les 13 mars et 12 novembre à Paris entre les équipes.
- Reprise de la coordination mensuelle à Bruxelles avec le responsable du pôle Afrique de TV5MONDE.

Une des conséquences de la revue de ces relations est la mise en œuvre sur proposition d'un comité ad hoc mis en place par la Conférence générale d'un document de présentation des dépenses et des ressources par destination pour le travail de la Commission des Finances. Le BD avait examiné un document du Comité ad hoc en avril 2014 et un modèle a été proposé en octobre 2014. Sa mise en œuvre est effective pour cette année 2015. Permettant ainsi la fourniture via un document extra comptable des éléments de comptabilité analytique sur le coût de certaines opérations. Une autre conséquence est l'assujettissement du CIRTEF à la TVA (avec activation d'un numéro de Tva au 1<sup>er</sup> janvier 2015).

Pour ce qui concerne le poste de conseiller vacant au siège, aucun partenaire n'ayant pu, comme précédemment, détacher un collaborateur, la situation reste en l'état.

Pour la relance du fonds de formation, cela a pu se faire en l'associant au fonds Web dont la mise en œuvre, par prélèvement sur les réserves et avec l'appui de la RTBF, de Radio Canada et de la MBC, a permis d'organiser une formation Web pour les pays de l'Océan Indien et une autre pour ceux de l'Afrique Centrale. Avec un report en 2015 pour les autres zones. Avec aussi une alimentation indirecte par l'OIF pour ce qui est lié à l'archivage.

Quant aux membres qui ne sont pas à jour de leurs cotisations, un état des arriérés de cotisation envoyé à tous les concernés en janvier 2014, avec la saisine de certains ministres de tutelle par courrier en mars 2014 à la demande des directeurs généraux. Le compte rendu en a été fait au Bureau de Direction d'avril 2014 à Paris.

### II - PRODUCTION

#### Production de contenus

Elle porte sur les productions d'unitaires ou de séries documentaires avec les membres et sur des émissions récurrentes avec TV5MONDE. Les fonds de production Radio et Télévision qui soutiennent des unitaires soumis par les membres ont eu chacune deux sessions en 2014.

TV5MONDE participe au comité de sélection du Fonds TV qui a retenu 16 dossiers qui ont fait l'objet de conventions de coproduction sur les 87 présentés à ses 2 sessions de l'année.

Le fonds Radio a retenu 5 dossiers sur deux sessions sur les 6 présentés. La Commission Radio s'était penchée à Ouagadougou en 2013 sur la faiblesse du nombre de dossiers transmis et avait demandé plus de publicité à ce fonds. Ce qui a été fait par courrier, courriel, blog, saisine directe des directeurs généraux et du réseau des réalisateurs et producteurs Radio.

(lien du fonds radio : [http://CIRTEF.be/blog/RADIO2011/?page\\_id=](http://CIRTEF.be/blog/RADIO2011/?page_id=) ).

Les centres du CIRTEF (Cotonou, Yaoundé et Niamey) abritent la postproduction de ces unitaires pour la Télévision et, selon le cas, pour la Radio.

Pour les productions et coproductions Radio et TV finalisées en 2014 :

Pour la TV : 10 documentaires de 26' (sur 12) pour les séries « Migration » et « Grandes causes III : énergies renouvelables » et 22 documentaires unitaires (objectif 20) de 26 ' pour le fonds TV ; dont 7 de production propre du centre de Cotonou.

## CIRTEF

Pour la Radio : 6 magazines de 26' pour la série « 3 visages de l'Afrique » avec 3 organismes Radio, 20 séquences réalisées (durée entre de 6 à 8 min) pour la série « Couleurs musicales » (<http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/couleurs.pdf> pour la fiche programmes et écoute sur <http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/musicales.html> ) avec 11 organismes et 4 émissions unitaires de 26' pour le fonds RADIO.

La coproduction de séries reste centrée sur celle avec et entre les membres et sur les séries documentaires.

Pour ce qui concerne le partenariat avec le privé, après les travaux des commissions de Ouagadougou, aucune proposition de coproduction n'a été reçue.

Par contre, les recommandations pour soutenir la production, notamment locale, et la coproduction ont été mises en œuvre.

Avec :

1/ des ateliers de création, précédés par la soumission d'avant projets, organisés effectivement en 2014 pour :

- Télévision :  
Formation pour réalisation et scénarisation menée pour ORTM Mali pour impulser production nationale TV.  
Organisation de la rencontre d'élaboration du scénario pour la coproduction internationale « sur le chemin de fer en Afrique de l'ouest » en janvier 2014 à Niamey.
- Radio :  
Avec RFP : Série « Couleurs musicales » : 20 programmes courts terminés, envoyés aux radios participantes et consultables sur le site.  
(lien pour couleurs musicales :  
<http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/musicales.html> )

Ou avec des travaux préparatoires pour des ateliers à mettre en œuvre en 2015 pour des séries de coproductions en chantier pour la Radio: « Vox Femina : les violences faites aux femmes » qui a obtenu un soutien de l'Unesco dans le cadre de son programme de participation, « La femme et la terre » avec Radio Canada en encadrement, Radio de Tunisie, ORTM Madagascar, RTNB, MBC, RTB, ORTM Mali et « Villes d'Afrique » avec CRTV (participant et coordonnateur de série avec le CIRTEF), Radio Lomé, ORTM Mali, RTNB, RTB.

2/ Avec la consolidation du fonds TV, notamment sur l'aspect de son alimentation par une quote-part des recettes publicitaires nettes sur TV5MONDE Afrique et par le CIRTEF.

3/ En lien avec cette politique de coproduction, la production et la fourniture du volume nécessaire de programmes TV du Sud (120 à 140 heures/an) ont été assurées en 2014. Avec la mise à disposition régulière de productions pour les programmes suivants (hors rediffusion ou multidiffusion): Reflets Sud (hebdomadaire) ; Sud Coté Court (hebdomadaire) ; le documentaire (3 fois par mois) ; le film long métrage (2 fois par mois); Afrique plurielle (mensuel).

4/ Toujours dans le cadre des relations avec TV5MONDE, la coproduction de séries qui intéressent les membres et qui, en même temps, colle aux évolutions de la chaîne internationale, avec la recherche d'une meilleure visibilité des œuvres du Sud, de nouvelles séries documentaires ont été lancées en 2014 :

- Migration,
- Grandes causes III (énergies renouvelables),
- Saveurs d'Afrique 2.

Toujours dans ce secteur de la production, on peut rappeler que le fonds Web bien que conçu pour de la formation et du développement pour l'année 1 (2014) vise la création pour l'année 2. L'associer pour l'année 1 au fonds formation a permis d'assurer, entre autres, les formations nécessaires à cette adaptation, en commençant par les besoins déjà collectés pour Internet et les nouveaux médias et déjà soumis aux partenaires. C'est ainsi que l'on a pu faire le lancement avec une formation Web en mars à l'Île Maurice pour les organismes de l'Océan Indien avec l'appui de la

## CIRTEF

MBC et d'un formateur de la RTBF. La session suivante a été pour les pays d'Afrique centrale en octobre à Yaoundé avec l'appui d'un formateur de Radio Canada.

Enfin la question du partenariat en coproduction avec le privé est renvoyée aux commissions pour en déterminer les modalités pour les organismes membres qui auront à travailler avec les privés et pour le CIRTEF.

Le rôle des centres CRPF du CIRTEF en Afrique se consolide dans la filière des coproductions, déjà par une plus grande utilisation de leurs chaînes de production HD et de postproduction pour les membres, tout en différenciant leur implication par la spécialisation entre : production et postproduction, postsynchronisation, archives et multimédia tout en les maintenant dans les filières de production. Et c'est ainsi que le Centre de Cotonou a reçu en renfort en fin 2014 un volontaire de la Francophonie pour la gestion des bases de données et le centre de Niamey a été équipé en matériel et logiciel d'archivage numérique AIME.

### III – ECHANGES DE PROGRAMMES

Cette activité importante continue malgré la baisse du nombre de membres participant dans la fourniture de programmes, même si la quantité de programmes augmente. La question récurrente des rapports de diffusion à fournir par les utilisateurs doit trouver sa solution pendant les assises des commissions et leurs travaux sur les blogs.

Pour la Radio, plusieurs formules nouvelles ont été explorées :

- 1/ Proposer au téléchargement les programmes en totalité ; (lien : <http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/index.html>).
- 2/ Ne proposer au téléchargement que les programmes qui ont été demandés par les organismes.
- 3/ Suivi de la recommandation de la commission qui a demandé l'envoi de clés USB : ce qui a été fait pour 6 organismes (RTNB, ORTMali, RTI, CRTV, SBC, ORTN) pour les programmes commandés proposés au téléchargement pour le marché 2013 exécuté en 2014. Alors que les 22 programmes radio (ç9 du Sud et 13 du Nord) fournis à la RTBF pour diffusion pendant l'été 2014 l'ont été sur support CD ou par téléchargement.
- 4/ En mars 2014 une offre de téléchargement de la série radiophonique « Trois visages d'Afrique » a été envoyée aux membres. L'ORTM- Mali, la RTI et la SNRT ont manifesté leur intérêt en retour et ont reçu les CD.
- 5/ Pour les 232 programmes collectés en 2014 (auprès de RTBF, RTNB, Radio Canada, CIRTEF-RTNB-CRTV-RTS, RTBF-CRTV, France TV-RFO, MBC, RFP, Radio Lomé, VOV) des offres recherchant une manifestation d'intérêt sont faites en ligne avec des exemples de programmes par série. Des offres ciblées et limitées de téléchargement faites aux membres en plus de l'exposition dans l'espace de téléchargement. (catalogue en suivant le lien : [catalogue](#) - lien des exemples de programmes présentés : « Instantanés du monde » de RFO : [écoute](#) - « Transversales» de la RTBF: [vie privée et internet](#) - « A rebours » de Radio Canada : [les extraterrestres](#) - « C'est toujours la même histoire » de Radio Canada : [la répétition de l'histoire](#) - « Confit de culture de la MBC » : [écoute](#) les voix féminines partie 1.

2 organismes qui ont passé commande (80 programmes pour RTCI et 14 pour ORTB) ont reçu leurs programmes sur clé USB.

Pour la Télévision, 6 envois ont été faits par satellite via CFI en 2014 pour 88 programmes offerts par 15 organismes du Sud et du Nord. Les organismes qui ne sont pas sur ce satellite ont reçu, quand ils en ont fait la demande, des cassettes : comme pour la SNRT pour 20 heures de programmes environ.

Mais il faudra rechercher à court terme une solution pour continuer à assurer la réception du marché TV par les membres. Des incertitudes se font jour pour la poursuite de la transmission de programmes par CFI, activité qui nous servait de support. Un appel est fait à tous les membres ou partenaires qui auraient les capacités suffisantes.

Plus généralement pour cette activité, échange de programmes, une autre formule va être proposée dans les perspectives : Un espace de bourse aux programmes va être créé qui permette des échanges, un post d'offres ou de commandes sur la base des fiches de programmes. Et seuls les programmes ayant fait l'objet d'au moins 3, par exemple, commandes seront retenus au terme du processus en plus du noyau constitué par les coproductions avec le CIRTEF qui elles sont à mettre à la disposition de tous pour l'année considérée.

Parallèlement, comme cela a été le cas en 2014 avec les programmes du Fonds TV accessibles sur le site (<http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20videos/fondsprod/indexfonds.html>), les possibilités de visionnage vont être augmentées pour les programmes. La place occupée par les archives numérisées (<http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/pagearchivesTV.html>) pourrait être réduite (à un accès à des extraits au lieu du programme complet) au profit du visionnage complet des nouveaux programmes.

## IV - FORMATION

Le poste vacant de conseiller qui suivait les formations n'ayant pu être comblé, les tâches ont été réparties entre le personnel du siège. Et pour maintenir cette activité importante des solutions sont recherchées à travers le fonds formation pour amoindrir les coûts de mise à disposition de formateurs par les membres et pour financer des actions de suivi. Pour le moment, le suivi est assuré indirectement : par exemple pour la formation scénarisation au profit de RTB et ORTM Mali, la suite a été constatée au nombre de dossier soumis au fonds TV par la suite ; Les DG avaient été saisis aussi pour une telle suite. Pour la formation Web, des participants ont développé leur site Web (exemples : <https://ogouenvironnement.wordpress.com/> ou <https://mateliane.wordpress.com/>) et un groupe Facebook a été créé par la formatrice de Radio Canada.

Les formations aussi restent des supports de formation, notamment pour la production de documentaires ; 3 nouvelles séries TV [Migration et Energies renouvelables (grandes causes III) - Saveurs d'Afrique 2 (culinaire)] ainsi que, 3 projets Radio et/ou multimédia sur « Vox Femina : les violences faites aux femmes », « La femme et la terre» et « Villes d'Afrique » en sont en 2014 ou continueront à en être les supports cette année.

Pour les formations, en tenant compte des demandes et des priorités dégagées en commission, un ordre de priorité a été déterminé en 2014 et mis en œuvre pour :

- 1/ Web.
- 2/ Production locale.
- 3/ Journalisme Web et Marketing et antenne.

A part le point 3, les autres ont fait l'objet d'activités dont il est rendu compte par ailleurs. Des formations Web et des sessions de scénarisation orientées production locale ont été organisées. Pour ce qui est de l'identification et de l'intégration de formateurs Sud, diverses actions ont été menées, dont des formations de formateurs, qui ont permis de faire assurer par cette catégorie de partenaires :

- 1 formateur Sud utilisé pour la formation à l'ORTM en avril 2014.
- 2 formateurs Sud encadrent les séries ;
- 1 formateur Sud pour le système AIME ;
- 1 formateur Sud pour l'atelier sur programmes courts à base d'archives.

La politique de formation de formateurs s'est en effet poursuivie, notamment pour :

- la formation scénarisation au Mali ;
- la postproduction de la série radio « Trois visages de l'Afrique » en février 2014. Deux personnes ressources (CRTV, RTNB) formées et identifiées comme possibles appui à l'encadrement des séries radio formulées en 2014 « Villes d'Afrique » et « La femme et la terre» et qui se poursuivent en 2015 ;
- la formation de 2 jours à l'INA pour de 3 experts de 3 organismes (ORTN, RTNC et ORTB) à Paris en aout 2014 sur le logiciel développé pour la version 4 de AIME.

Enfin, l'on peut signaler que la communication sur les thématiques retenues pour les formations et sur les demandes a été assurée par courriel et sur les blogs des commissions ([http://CIRTEF.be/blog/FM2011/?page\\_id=25](http://CIRTEF.be/blog/FM2011/?page_id=25)).

Le total des formations 2014 représente : 306hommes /jours pour les stagiaires et 34 hommes/jours pour les formateurs mis à disposition par La RTBF, Radio Canada, l'ORTN et 2 de l'INA un indépendant du Sud. (Dont 58% pour l'archivage avec les archivistes et les informaticiens, 30% pour le Web et le reste pour la réalisation sur base d'archives).

Pour être complet sur les hommes/jours de formation, il faut y ajouter l'encadrement des formations.

## CIRTEF

Pour la TV, 324 hommes/jours de réalisateurs et 47 hommes/jours d'encadreurs pour 2 formateurs du Sud et 1 du Nord. (Ces chiffres concernent pour 45% l'écriture, 29% pour la scénarisation et le reste pour l'analyse critique de maquettes). Ces formations ont porté sur les ateliers organisés dans les centres du CIRTEF (Cotonou, Yaoundé et Niamey) pour les séries « Migrations », « Grandes causes III », « Saveurs d'Afrique » et « Ma vie après le sport » et à Bamako pour un soutien à la production locale par l'encadrement de jeunes réalisateurs de l'ORTM.

Pour la Radio, nous avons eu en formations 20 hommes/jours de formateurs CIRTEF (réalisation et postproduction) et 30 hommes /jours de réalisateurs encadrés au centre de Yaoundé. Ceci pour la série radiophonique « 3 visages de l'Afrique »

([http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20sons/3\\_visages\\_Afrique/presentation\\_3\\_visages\\_afrique.mp3](http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/Mes%20sons/3_visages_Afrique/presentation_3_visages_afrique.mp3)).

## V - COMMUNICATION

La révision du site a commencé et se fait en continu en interne sans disposer de quelqu'un pour mettre à jour les contenus, entretenir, animer les réseaux, etc. Mais l'accueil a été rendu adaptatif pour tout écran (lien accueil portail CIRTEF : <http://www.CIRTEF.com/>). Le suivi du site par des statistiques de sessions (109.000), de clics (750.000), de pages vues (189.000), de fichiers ouverts (518.000) et de volume transféré (83 Go) ,est assuré. L'offre de téléchargement audio dans un espace de stockage dédié et en ligne est toujours disponible (<http://www.CIRTEF.com/ARCHIVES%20media/index.html> ).

Les blogs des commissions ont été réactivés et un en a été ouvert pour le thème initial du SEFOR 2014. (Radio: <http://www.CIRTEF.be/blog/RADIO2011> -- TV: <http://CIRTEF.be/blog/TV2011> -- Formation: <http://CIRTEF.be/blog/FM2011> -- SEFOR: [http://www.CIRTEF.be/blog\\_sefor](http://www.CIRTEF.be/blog_sefor) ).

Les ressources en programmes radio et TV sont mieux exposées. Mais pour le marché TV, seules les coproductions CIRTEF sont exposées pour le moment (séries et unitaires du Fonds TV : voir accueil portail : <http://www.CIRTEF.com/>).

## VI - RENFORCEMENT D'UNE VISION FRANCOPHONE

A côté des organismes membres, le meilleur support pour le CIRTEF découle, en ce qui concerne la Télévision, du partenariat avec TV5 avec les programmes diffusés sur les réseaux linéaires et l'extension des droits mis à disposition sur les nouveaux supports comme la WEBTV Afrique de TV5Monde en vidéo à la demande et en rattrapage. Ainsi que de la RTBF qui diffuse une partie de ces émissions (lien pour REFLETS SUD à la RTBF : [http://www.rtbf.be/video/recherche\\_reflets-sud?emissionId=44&s=recent](http://www.rtbf.be/video/recherche_reflets-sud?emissionId=44&s=recent)). Le CIRTEF va chercher à obtenir les informations sur les audiences, l'horaire de diffusion et l'audience moyenne de ces chaînes dans ces tranches de diffusion, pour une recherche de l'amélioration continue de cette offre.

Un point de vue important est que malgré la réduction de fait de 170.000 € de l'apport des partenaires de TV5 au budget 2014 du CIRTEF, les apports en programmes du CIRTEF à TV5MONDE n'ont pas diminué. Le CIRTEF a financé la différence par prélèvements dans ses fonds de réserve et ses provisions pour risques et charges. La même logique a été appliquée pour les productions financées par le fonds de production TV alimenté en grande partie par le fonds de publicité (23 documentaires de 26' et 6 de 13' coproduits avec les membres du Sud et financés par ce fonds ont été diffusés en 2014 sur TV5).

Dans ce contexte, une concertation beaucoup plus étroite et des échanges réguliers sont en cours, comme avec tous les partenaires de TV5. Et, surtout, en exploitant au mieux les instances à cet effet comme le Conseil de coopération de TV5MONDE Afrique et les représentations croisées (TV5MONDE : membre du Bureau du CIRTEF, de la Commission Télévision - CIRTEF : observateur au Conseil d'Administration de TV5MONDE - Représente les Télévisions africaines au comité des programmes de TV5MONDE) et les 2 conventions annuelles signées chaque fois pour encadrer ce partenariat.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sauvegarde et de valorisation des archives audiovisuelles, en 2014 l'accent a été mis sur le dossier CAPITAL NUMERIQUE, financé par l'UE et le programme européen ACP Cultures +, et dont la mise en œuvre est supervisée par l'OIF. Les opérations suivantes ont été menées :

- Validation du développement de l'évolution du logiciel Aimé en version 4, V4.
- Réception provisoire site Archibald développé et dédié à l'exposition et à un réseau d'échanges d'archives en ligne;
- Envoi du logiciel V4 aux 22 organismes équipés du système Aimé (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, RCA, Congo, Côte d'Ivoire, RDC, Djibouti, Gabon, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, Tunisie, Liban, Vietnam);
- Formation d'informaticiens à RTI, RTS, RTB et CRTV par un expert ORTN et de 15 archivistes au centre du CIRTEF à Niamey (stagiaires venant de : ORTB, RTB, CRTV, TNC, RTI, RTG Gabon, RTG Guinée, MBC, ORTM Mali, ORTM Madagascar, ORTN, RTS Sénégal) ;
- Atelier avec 8 réalisateurs au centre du CIRTEF à Niamey pour la production de programmes courts sur base d'archives. (Réaliseurs venant de : RTB, RTNB, TNC, RTI, MBC, ORTM Mali, ORTN, ONRT, RTS Sénégal).

Le CIRTEF continue aussi d'exposer des programmes Radio et TV sur son site et des programmes TV sur la plateforme de l'UNESCO (<http://creativecontent.unesco.org/>).

## CIRTEF

Pour le site du CIRTEF (<http://www.CIRTEF.com>) qui ne nous coûte actuellement que près de 25 €/mois (hébergement), il faudrait des moyens supplémentaires pour faire plus. Les échanges via les marchés Radio et TV continuent de contribuer à cette exposition avec de nouvelles vies de programmes sur des antennes de partenaires autres que les producteurs initiaux. Avec les formations Web, l'on continue de viser le renforcement de l'utilisation des nouveaux médias et de l'Internet et un soutien aux politiques de diversification des supports et leur maîtrise, notamment dans le Sud.

### VII - ECHANGES EXPERIENCES

Malgré la non-tenue du SEFOR 2014, les échanges entre les membres ont été favorisés, notamment par :

- la relance des blogs des commissions Radio, TV et Formation : mise à disposition des rapports (Radio : <http://www.CIRTEF.be/blog/RADIO2011/> - TV:<http://CIRTEF.be/blog/TV2011/> --Formation:<http://CIRTEF.be/blog/FM2011/>) et documents (Radio:<http://www.CIRTEF.be/blog/RADIO2011/>--TV:<http://CIRTEF.be/blog/TV2011/>--Formation:<http://CIRTEF.be/blog/FM2011/>) de travail en ligne.
- Le traitement du thème initialement prévu pour le SEFOR 2014 sur un blog en ligne (SEFOR : [http://www.CIRTEF.be/blog\\_sefor](http://www.CIRTEF.be/blog_sefor) ).

C'est le lieu d'indiquer, que dans la partie perspective, une nouvelle formule du SEFOR est esquissée. Un SEFOR qui n'aura plus une seule thématique. Mais pourra en avoir plusieurs, à traiter concrètement au regard des préoccupations stratégiques des organismes du moment, des attentes ou des souhaits de faire en commun. Le thème du SEFOR 2014 peut en être un, tout comme la migration numérique et L'Afrique en 2015, les nouvelles offres médiatiques sur le continent, l'économie de l'audiovisuel en Afrique et bien d'autres encore.

Il reste entendu que des besoins existent pour une adaptation au nouveau monde numérique pour nos offres Radio, Télévision et Internet ; et plus particulièrement pour l'Afrique, avec l'impact du haut débit, de l'Internet mobile et du multi écran dont les téléphones intelligents pour la TV. Le développement de l'écoute en direct de la Radio sur ces mêmes téléphones, et aussi sur les sites Web en streaming avec des players courants.

Les membres auront à déterminer les modalités pour ce qui suit et ce qui en sera confié au CIRTEF (quelques pistes dans les perspectives) le cas échéant:

1/ Rechercher l'assistance des membres et identifier un réseau d'experts conseils.

2/ Se préparer à répondre à :

- plus de canaux de diffusion, ou de distribution à disposition ;
- plus de services média (les nouveaux médias) ;
- plus de besoin en contenus sous forme de données audiovisuelles, Internet, multimédia.

3/ Renforcer notre partenariat, en mettant en commun et/ou en partageant des compétences, des expériences et des stratégies pour :

- le maintien de l'accès pour tous et la diversité de l'offre ;
- l'utilisation du potentiel de tous les nouveaux services média (nouveaux médias) pour rejoindre notre public partout où il sera ;
- la qualité d'une production et d'une offre diversifiée de service public, donc avec la diversité culturelle de l'offre.

4/ Envisager cette question sous l'angle des infrastructures et sous celui des contenus; pour la croissance de l'offre et de la disponibilité de contenus francophones par la mise en œuvre d'un réseau global associant les médias francophones et intégrant les archives, le numérique, le multimédia et les nouveaux medias.

5/ Répondre aux besoins de formation liés pour des contenus de qualité.

## B/ PERSPECTIVES

La revue du plan d'actions 2013-2015 sera faite par le Bureau de direction, mais il semble important de dégager quelques perspectives pour permettre de fixer les idées sur le plan d'actions du biennum suivant et qui doit être esquisé dès à présent. Ces questions portent sur des mesures d'économie, des orientations prioritaires, une nouvelle approche de l'échange de programmes, une nouvelle formule du SEFOR et des modifications des statuts, notamment avec une nouvelle catégorie de membre, avec un statut limité dans le temps.

Avant de développer tout cela, un tableau de profil du CIRTEF permettra une meilleure lecture des choses.

CIRTEF		
Spécificités	Outils	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau Nord-Sud</li> <li>- Réseau francophone</li> <li>- Représentant des Tv du Sud à TV5</li> <li>- Siège au Nord</li> <li>- Centres de formation et de production au Sud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres et instances</li> <li>- Accords de siège avec Bénin, Cameroun et Niger pour l'accueil des centres</li> <li>- Accord de siège avec RTBF à Bruxelles</li> <li>- Convention de collaboration avec la RTBF</li> <li>- Logiciel de numérisation et d'indexation des archives audiovisuelles (AIME)</li> <li>- Logiciel d'un site (Archibald) de mise en réseau d'archives des télévisions francophones du Sud</li> <li>- TV5MONDE met à disposition les fonds gagés sur la publicité Afrique pour la production audiovisuelle du Sud</li> <li>- Accord avec les RFP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord-cadre avec l'OIF</li> <li>- En relation formelle de consultation avec l'UNESCO</li> <li>- Rôle de programmation sur TV5 ;</li> <li>- Visibilité sur les antennes des membres du Sud</li> <li>- Adossement à ses membres et aux ;</li> <li>- Dispose d'un patrimoine audiovisuel avec droits de diffusion</li> <li>- Est dans un environnement technologique et bureautique au Nord lissant les écarts Nord-Sud</li> <li>- Dispose de centres équipés en matériel numérique, de logiciels de numérisation et en haute définition.</li> <li>- Conventions et partenariats avec l'Unesco, WBI</li> </ul>
<b>Quelques résultats sur 10 ans</b>		<b>Contexte de productivité renforcé</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>7.000 heures d'antenne</u> en cumul sur les réseaux des TV5 en 10 ans. (productions publiques et privées)</li> <li>- Programmes sur plateforme en ligne Unesco, depuis 2006, sur son site depuis 2004 et sur le site OIF Images francophones depuis 2013.</li> <li>- Sauvegarde du patrimoine audiovisuel : déploiement de <u>AIME dans 22 pays</u> ; maintenance/ modernisation du logiciel de numérisation, d'indexation/de gestion d'archives.</li> <li>- Publication Livre blanc audiovisuel public, Publication avec UNESCO sur production, CGU,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Même taux de cotisation depuis plus de 10 ans.</li> <li>- Fin de mission du Conseiller juridique en 2003</li> <li>- Fin de mission de personnels de Radio Canada au siège et comme réalisateur au centre de Cotonou en 2003</li> <li>- Fin assistance tech. Française Yaoundé en 2005</li> </ul>	

## CIRTEF

<p>éducation aux médias)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité des productions du CIRTEF (sites, plateformes, téléchargement, échanges en ligne, par satellite avec CFI).</li> <li>- Coproduction de 38 séries documentaires avec ses membres (30 TV et 8 Radio) en 10 ans</li> <li>- Soutien en 5 ans, 90 unitaires documentaires TV - 3 fictions, et 10 documentaires radio, 2 fictions radiophoniques et 2 docu-fictions</li> <li>- 163 sessions de formations et de formactions organisées</li> <li>- Lancement du grand prix multimédia).</li> <li>- Modernisation des outils des centres de formation et de postproduction du CIRTEF (HD entre autres)</li> <li>- Mise en place d'un comité d'experts africains pour la migration numérique</li> <li>- Gestion de banques de programmes (1210 programmes radio et 1000 TV proposés à l'échange en 10 ans)</li> <li>- Soutien aux coproductions sous régionales Sud-Sud ;</li> <li>- Lancement bourse coproductions radio et Tv au SEFOR ;</li> <li>- Conduite avec OIF du projet CAPITAL NUMERIQUE pour la circulation du patrimoine audiovisuel numérisé.</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin assistance technique belge Cotonou en 2007</li> <li>- Arrêt subventions directes du MAE France pour formations et frais fonctionnement des centres en 2007</li> <li>- Un chargé de mission à temps partiel en 2008</li> <li>- Fin présence 1 expert belge au siège en 2011</li> </ul>
---	--

Tout ceci devant être lu et projeté sur l'avenir dans un contexte clair pour tout le monde.  
En se fondant sur l'existant et en capitalisant sur les réalisations pour mettre en place des actions durables et structurantes valorisant cet existant, tenir compte des demandes et attentes des membres pour :

- Des services aux membres : formation professionnelle, encadrement et échange d'expériences, aide à la production, aide au passage au numérique, la sauvegarde et l'exploitation des archives, recherche de la mise en contact de besoins et d'offres, veille technologique et services en ligne, faciliter la coproduction, opportunité de faire diffuser des programmes spécifiques sur les antennes des membres à travers le marché des échanges, prestations d'assistance à la post-production dans le Sud, en particulier avec les centres du CIRTEF en Afrique, etc.
- Un ancrage dans les valeurs de la Francophonie, dont la diversité culturelle, et prise en compte des moyens traditionnels et ceux nouveaux de la communication audiovisuelle pour définir des orientations stratégiques et une planification glissante permettant d'élever le niveau des objectifs et le nombre des actions en fonction des résultats intermédiaires dans le cadre d'orientations stratégiques convenues.

Il faudra aussi retenir que pendant longtemps, la connaissance de l'historique du CIRTEF et de ses relations avec des partenaires principaux comme l'OIF et TV5 a permis d'établir une gestion centrale au nom de tous les membres. Avec bien sûr le contrôle des instances du CIRTEF. Il nous faudra maintenant bâtir un système permettant une interaction, si pas permanente, soutenue avec les membres. Cela passera, entre autres, par la révision de l'informatique de gestion et de communication.

## CIRTEF

Pour un outil de gestion de l'organisation, qui au-delà du site, concernera, l'administration, les archives, les moyens logistiques, gérera les documents, les relations de travail, les commissions, les réunions des instances, la communication, les contenus et les utilisateurs. Un système ouvert, évolutif, modulable et adapté aux divers logiciels de bureautique, d'échanges de données et de protocole de communication que nous trouvons dans notre espace Nord-Sud. Cela se mettra en place en plusieurs étapes en y associant les outils pour:

- Savoir collecter et structurer des données hétérogènes des membres
- Devenir un gisement de données accessibles aux membres
- Utiliser les services numériques pour renforcer l'échange entre les membres, entre les catégories de personnel des membres (Communautés).
- Utiliser les plateformes collaboratives, blogs, réseaux sociaux, pour lancer et suivre des opérations avec les membres.
- Principe de fonctionner suivant des réseaux en aplatisant les écarts entre les membres (moyens, personnels, défis, bonnes pratiques, capacités).

Au-delà du contexte et des orientations stratégiques, des mesures envisageables.

## MESURES D'ECONOMIE (ponctuelles ou à consolider)

Des activités suspendues en 2015 pour réaliser des économies, feront l'objet d'une évaluation pour déterminer leur date de reprise ou pour consolider la mesure. Cela porte :

- **Sur les frais administratifs et de gestion**
  - Réduction du courrier papier ; envoi de documents par courriel pour les instances autres que la Conférence générale ;
  - Une utilisation plus importante des fichiers à la place des supports physiques, pour les programmes Radio et Tv et pour les documents.
- **Sur les frais liés aux activités**
  - Suspension des prix : Fespaco, GPM, Vues d'Afrique ;
  - Réduction de près de 10% des dépenses de prise en charge au SEFOR (transport et perdiems) ; limitation du nombre de participants pris en charge par organisme et réduction supplémentaire pour les organismes qui ne sont pas en règle de leurs cotisations ;
  - Certaines réunions se feront en téléconférence ;
  - Ajustement des achats de droits de diffusion.

## ORIENTATIONS RETENUES EN PRIORITE

5 grands axes :

- Au siège du CIRTEF, développer l'informatique de gestion et de communication ;
- Renouveler le partenariat avec TV5 pour une plus grande interopérabilité ;
- Assurer aux membres des échanges de fichiers numériques, en particulier en lien avec les dispositifs du programme CAPITAL NUMERIQUE ;
- Renforcer le soutien à la création de contenus francophones Radio et Télévision, en n'oubliant pas le Web ;
- Rendre structurel et structurant la formation et les échanges, de personnel, de contenus francophones et d'expériences, avec toutes les synergies possibles.

Ceci étant à mener via la collaboration des membres et une coopération avec les partenaires. En recherchant surtout les synergies et le renforcement des liens avec les organismes pouvant faciliter la poursuite de nos objectifs (Organisation Internationale de la Francophonie, le partenariat avec la coopération des gouvernements partenaires de TV5, la coopération des pays abritant des centres du CIRTEF en Afrique, l'UNESCO, les Organisations régionales de Radio-Télévision ou autre, l'UIT, la CTF, les RPF, le Rapaf, l'UAR, etc.).

## CIRTEF

### ECHANGE DE PROGRAMMES : nouvelle approche

Plus généralement, pour cette activité échange de programmes une autre formule va être proposée dans les perspectives : Un espace de bourse aux programmes va être créé qui permette des échanges, un post d'offres ou de commandes sur la base des fiches de programmes. Et seuls les programmes ayant fait l'objet d'au moins 3, par exemple, commandes seront retenus au terme du processus en plus du noyau constitué par les coproductions avec le CIRTEF à mettre à la disposition de tous pour l'année considérée. Donc il pourrait arriver que l'on se limite à ce noyau.

### NOUVELLE FORMULE DU SEFOR

Il n'y aura plus de thème général, mais des questions stratégiques ou opérationnelles collectées auprès des membres et de l'OIF. Après validation (à voir : par le secrétariat, par un comité éditorial, par le Bureau de direction, ...) seront soumises à des ateliers de travail qui alimenteront en recommandations les commissions pour les décisions à soumettre au Bureau. Un des sujets pouvant être mis en exergue pour une présentation en plénière. Ainsi, tout le monde ne travaillera plus sur le même thème et les préoccupations abordées, par exemple en Radio et en TV ou Internet pourront ne pas être les mêmes, et des questions aussi bien opérationnelles que stratégiques ou sur la vie des organismes pourront être traitées.

Donc un SEFOR qui apporte des réponses concrètes au regard des préoccupations stratégiques ou opérationnelles du moment des organismes du moment, des attentes ou des souhaits de faire en commun. Avec alors, la Conférence générale qui suit qui pourra adapter les plans d'actions du CIRTEF. Le profil des participants au SEFOR pourra aussi changer à chaque fois, suivant que c'est une rencontre opérationnelle, stratégique ou les deux.

### MODIFICATION DES STATUTS

**Article 59 :** en faire un règlement de cotisations et faire apparaître que le versement de la cotisation n'est pas fait en contrepartie de services.

Motif : en raison du nouvel assujettissement du CIRTEF à la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Article 10 :** Changer AIF en OIF et introduire TV5 comme opérateur de la Francophonie dans cet article et ses liens avec le CIRTEF. *Le CIRTEF représente les télévisions du Sud auprès de TV5, opérateur de la Francophonie.*

**Article 11 :** ajouter le RAPAF, le réseau de l'audiovisuel public de l'Afrique Francophone.

Motif : organisation régionale de l'audiovisuel francophone au même titre que la CTF et les RFP, avec qui le CIRTEF entreprend une concertation sur certains sujets.

**Article 13 :** introduire la notion de membre coopté.

**Article 16 bis :** membre coopté. A créer.

Tout membre actif en règle de toutes ses cotisations peut proposer un organisme de radiodiffusion ou une organisation dans ce secteur comme membre coopté du CIRTEF, s'il estime que ce dernier peut jouer un rôle dans la mission du CIRTEF ou peut l'aider lui-même dans son partenariat avec le CIRTEF. La Conférence générale accorde le statut de membre coopté pour deux ans et fait une évaluation au terme.

Tout membre coopté peut demander au secrétaire général qui en informe le Président et les membres du Bureau un autre statut de membre au bout de la première ou de la deuxième année. Dans le dernier cas, il peut aussi demander une prolongation pour rester dans le même statut de membre coopté.

Le membre coopté ne paie pas de cotisation et détermine seul son apport aux activités du CIRTEF et la forme de celui-ci et les moyens associés qu'il met en œuvre ou qu'il met à la disposition du CIRTEF. Il n'a aussi droit à aucun service particulier du CIRTEF à son profit.

## CIRTEF

### Motifs pour article 13 et 16 bis :

- maintenir dans notre espace de coopération les membres en difficultés conjoncturelles et qui ne peuvent jouer leur rôle de membre actif ou associé ;
- donner la possibilité à un organisme non membre de mener avec le CIRTEF des opérations à court et moyens termes avec un engagement limité dans le temps ;
- ancrer dans notre espace de coopération des entités porteuses d'idées de partenariat dans le sens de la mission du CIRTEF et n'ayant pas tous les moyens de les réaliser.

# Note stratégique sur l'évolution du CIRTEF et de ses partenariats

## I/ INTRODUCTION

Nous connaissons ou appréhendons les défis en face de nous, ce qui est nouveau est que le monde numérique nous amène à de nouveaux modes de réflexion.

Avec un objectif principal d'aller, au-delà de la coopération et de l'aide, à un partenariat profitable pour tous les membres, à égalité d'usage d'outils du numérique qui peuvent lisser les écarts et autoriser une dynamique collaborative de « faire ensemble », de partage et d'échanges.

Un tel objectif demande :

- Une adaptation des outils ;
- Une révision des procédures de l'organisation et de ses démembrements ;
- Une adaptation des capacités professionnelles du personnel, des missions et des structures ;
- Un calendrier réaliste à court et moyen termes.

Ce document se penchera, à ce stade, sur les aspects de l'évolution des activités et des partenariats stratégiques.

Faire un état des lieux, esquisser les évolutions des partenariats stratégiques du CIRTEF, en faire de même avec les services aux membres, permettent de cerner les évolutions nécessaires du CIRTEF pour s'adapter à ce nouveau monde.

Les défis de la communication audiovisuelle ne sont pas tous relevés dans notre espace, même si beaucoup a été fait pour y parvenir ces dernières décennies. Or les mutations en cours ou à venir vont les complexifier et en faire naître de nouveaux.

Les médias actuels, ceux dits nouveaux et les futurs restent un vecteur central dans la transformation conséquente de la société, dans l'éducation, la formation, l'information, l'adhésion de ces adolescents et des jeunes en général à des valeurs comme celles de la Francophonie.

Un point de plus en plus admis est que le public potentiel des médias francophones va se multiplier de plus en plus vite. Et qu'il importe de mettre en place les stratégies et les outils de sa transformation réelle en audience, usagers et acteurs de médias francophones dans un contexte de concurrence exacerbée en termes de distribution et de contenus.

Plus précisément pour les médias, le numérique et la convergence créent un contexte général de diversification des moyens de distribution et d'accès aux contenus.

Ceci avec un impact intense dans le Sud, comme en Afrique où l'on voit se produire en même temps l'arrivée de la TNT, de l'Internet haut débit, le développement d'un marché publicitaire (surtout autour du sport), la mutation des médias publics en entreprises éditrices de contenus recherchant un équilibre entre culture et commerce, le développement de la concurrence avec des groupes privés locaux et de grands groupes internationaux face au marché d'exportation et de production locale de contenus qui se met en place. Sans oublier l'organisation inachevée d'une régulation qui se complexifie de plus en plus avec les nouveaux services conséquents des médias audiovisuels.

Dans un tel contexte, tout ce qui se fait jusqu'à présent peut rester pertinent, mais il faudra, à tout le moins, en maîtriser une adaptation et réussir une optimisation des moyens mis en œuvre. Et pour les médias publics, c'est la notion de service public qui permet de convenir de réponses qui assurent une adaptation au nouvel environnement ; avec l'obligation de service universel et de prise en charge de l'intérêt général.

## CIRTEF

Ceci tout en continuant à produire, coproduire, échanger et distribuer leurs contenus culturels. Mettre en commun, partager et faire ensemble, dans la maîtrise des supports et de l'évolution de leur environnement.

Au-delà des médias eux-mêmes, c'est l'espace francophone qui est interpellé.

Les médias se positionnant de plus en plus au centre des activités et des échanges dans la société sont donc, de plus en plus, les vecteurs incontournables de l'expression des valeurs et des cultures de la Francophonie.

Les enjeux de démocratie, de renforcement de l'expression citoyenne, de la diversité culturelle, de l'équilibre homme/femme, de la jeunesse, de la modernisation de la société, ont de plus en plus besoin des supports et organes de ces médias. Soutenir la production de contenus francophones sur ces sujets est de plus en plus nécessaire ; surtout en face de l'explosion de la demande de contenus née du numérique et la tendance lourde de la démographie dans les espaces francophones africains.

Tout ceci devant être coordonné, faire l'objet d'une veille et d'un accompagnement.

Un réseau de médias Nord/Sud comme le CIRTEF, avec des moyens d'action au Nord et dans des sous régions au Sud, avec un partenariat avec les réseaux de TV5, soutenant des productions, des coproductions et des échanges de programmes, des échanges de personnels et d'expériences, voit se confirmer, encore plus, sa place de partenaire stratégique pour l'OIF dans cette dynamique.

Ce qui n'est pas sans conforter notre approche commune avec l'OIF depuis plus de 15 ans à travers des accords-cadres ; il s'agit aujourd'hui d'adapter le contenu de nos actions au nouveau paysage audiovisuel. En effet les organisations internationales ont un rôle d'accompagnement dans le « Faire ensemble » et le « Mettre en commun ». En plus de rechercher une rencontre de volontés, d'idées et de moyens pour représenter, exposer, communiquer sur des valeurs communes.

Et savoir que même s'il faut raisonner de plus en plus en termes de biens culturels de leur valorisation et de l'optimisation des coûts, l'approche extra budgétaire dans l'évolution de l'impact des retombées des actions que nous menons avec ou en direction des médias prend aussi plus d'importance.

Pour illustrer nous pouvons-nous demander :

*Quel est le coût de l'influence de la Francophonie dans le monde ?*

*Quelle est la place de la solidarité pour le développement humain dans notre espace ?*

*Que déduire des réponses ?*

*Quelles orientations stratégiques conséquentes ? Quels programmes en découlent ?*

*Quelles attitudes, quels accompagnements non budgétaires en naissent ?*

Ou chercher à répondre à de nouvelles questions pour l'espace francophone à l'instar de celles soulevées, par exemple en France, par l'avènement du numérique et du nouveau paysage audiovisuel :

*« Comment assurer l'accès de tous à tous les contenus, notamment culturels, véhiculés sur les réseaux de façon transparente et non discriminatoire ? Comment garantir le pluralisme et la liberté d'information et de communication ? Comment concilier le respect des droits d'auteur avec cette possibilité de pouvoir accéder à tout contenu ? ... ».*

La Francophonie et ses partenaires institutionnels et médiatiques doivent accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de réponses à tout cela et aider à la maîtrise et à la démocratisation de l'accès à tous ces moyens dans notre espace, ainsi que la régulation associée.

La mutation a déjà commencé aujourd'hui et il importe d'éviter d'y projeter les découpages et les orientations de flux Nord-Sud installés dans les partenariats des périodes précédentes, au moment d'appuyer la production de contenus locaux adaptés à l'évolution des médias, qui devront, au contraire, être accessibles à tous, partout.

Pour agir sur tout cela, il nous faut une nouvelle approche adaptée au monde numérique. Mais il faut aussi, et surtout, savoir d'où nous partons. Donc avoir un état des lieux.

## II/ ETAT DES LIEUX POUR LE CIRTEF

Un état de lieux complet devrait comporter un diagnostic initial, un bilan de l'histoire commune entre membres ou avec les partenaires, un diagnostic organisationnel de l'association avec une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités mais aussi des menaces, afin d'établir les moyens d'une nouvelle vision stratégique avec des ressources humaines et financières adaptées, pour définir les objectifs du renforcement qualitatif de l'activité. Ce travail qui a commencé, déjà dans plusieurs documents, pourra, si nécessaire, être approfondi par ailleurs en même temps que le diagnostic des partenaires.

Mais la revue des partenariats et des missions dans les paragraphes suivants, et les aspects ci-dessous sont suffisants pour dégager de nouvelles orientations stratégiques présentées dans ce document en fonction de son objet.

### Le CIRTEF, au fil du temps, c'est :

#### HISTORIQUE

34 organismes radiodiffusion et/ou de télévision utilisant entièrement ou partiellement la langue française dans leurs programmes nationaux ou régionaux ont créé le conseil international des radios et télévisions d'expression française, le CIRTEF, le 21 juin 1978 à Montréal.

#### AVEC COMME OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Etablir un dialogue permanent entre ses membres.
- Soutenir dans tous les domaines leurs intérêts et promouvoir le rôle de la radio et de la télévision en tant que moteur de développement au service de la collectivité.
- Soutenir les intérêts de ses membres et favoriser une coopération (échanges, coréalisations, formation,...).
- Promouvoir la diversité culturelle.

#### AVEC LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT REPOSANT SUR :

- une conférence générale biennale organisée avec un organisme de radiodiffusion du Nord ou du Sud ;
- un Bureau de direction qui se réunit, au moins une fois, chaque année ; et ses commissions spécialisées (Finances, Radio, Télévision, Formation) ;
- un Comité Exécutif du Bureau ;
- un secrétariat général, organe exécutif du CIRTEF situé à Bruxelles.

#### DES PARTENARIATS DEVELOPPES DANS LE TEMPS

Le CIRTEF entretient des relations institutionnelles avec l'OIF. Il a un partenariat statutaire avec les Radios Francophones Publiques (RFP) et la Communauté des Télévisions Francophones (CTF). D'autres partenaires sont : la FAO, l'UNESCO, l'Union Africaine de Radiodiffusion, l'Union Européenne de Radiodiffusion, la Coopération Suisse, l'Agence Canadienne de Développement International, le Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté française de Belgique, la Coopération française,...

#### AVEC DES MISSIONS CONFIEES A PARTIR DE 1991 AU SEIN DE TV5 :

- Observateur au conseil d'Administration de TV5MONDE.
- La représentation des télévisions africaines au comité des programmes de TV5.
- L'alimentation de la grille TV5 en émissions africaines.
- Participation au conseil de la coopération de TV5Québec Canada.
- Participation à la rencontre des hauts fonctionnaires et des Ministres chargés de TV5.

## AVEC DES MOYENS COMME LA BANQUE DE PROGRAMMES DE TELEVISION

Crée en 1987 et constituée des émissions des organismes du Sud et des productions issues du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud cogéré par l'organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le CIRTEF. Elle sert aux échanges de programmes et à alimenter des émissions du CIRTEF sur les réseaux des TV5.

Une banque analogue sera créée pour la Radio constituée des émissions des organismes du Sud et de coproductions avec le Nord orientée principalement vers les échanges de programmes.

## AVEC DES MOYENS COMME LES CENTRES REGIONAUX DE PRODUCTION ET DE FORMATION

Quatre Centres Régionaux de Production et de Formation ont été créés respectivement à COTONOU (1995), YAOUNDE (1998), NIAMEY (2002) et à l'ILE MAURICE pour l'Océan Indien et l'Afrique de l'Est (2006). Avec l'appui du PIDC (UNESCO), de la Communauté française de Belgique, de l'OIF, de TV5, de la coopération française, de la Coopération suisse et la TSR. APR7S UN bilan au bout de 4 ans, le dernier centre a été fermé.

## AVEC DES MOYENS COMME LE SEFOR

Le SEFOR (Séminaire de Formation) est la plus importante manifestation de l'audiovisuel francophone organisé par le CIRTEF et l'OIF avec la participation d'un organisme membre invitant, soit du Nord, soit du Sud, de préférence de manière alternée.

C'est une occasion unique pour les professionnels du Sud et du Nord d'échanger leurs points de vue, de s'informer et de se former dans des matières aussi importantes que la programmation, l'évolution technologique ou les questions stratégiques Le SEFOR se déroule depuis 1991 dans un véritable esprit de coopération.

## AVEC LES SPECIFICITES ET LES OUTILS

- Réseau francophone ;
- Réseau de membres Nord-Sud ; Siège au Nord, Centres de formation et de production au Sud
- Représentant des TV du Sud à TV5 ;
- Membres et instances ;
- Accords de siège des centres avec Bénin, Cameroun et Niger;
- Accord de siège avec RTBF à Bruxelles ;
- Convention de collaboration avec la RTBF ;
- Logiciel de numérisation et d'indexation des archives audiovisuelles (AIME) ;
- Les fonds des partenaires de TV5 sont mis à la disposition du CIRTEF pour la présence africaine TV5MONDE verse des fonds pour soutenir la production audiovisuelle.
- Logiciel d'un site (Archibald) de mise en réseau d'archives des télévisions francophones du Sud
- TV5MONDE met à disposition les fonds gagés sur la publicité Afrique pour la production audiovisuelle du Sud.
- Des accords de financement avec l'OIF, notamment pour l'organisation du SEFOR, le maintien à niveau des centres et la sauvegarde du patrimoine audiovisuel.
- Des partenariats sont mis en œuvre avec les RFP, la CTF pour la coproduction.
- Conventions et partenariats avec l'Unesco, WBI et Fonds OIF/CIRTEF, pour la production et la formation.
- Des membres contribuent en personnel, en experts ou en industrie.
- L'accueil des réunions et des séminaires par des membres (SEFOR entre autres).
- Les membres versent leurs cotisations chaque année.

## AVEC DES ATOUTS

- Accord-cadre avec l'OIF;
- En relation formelle de consultation avec l'UNESCO ;
- Rôle de programmation sur TV5 ;
- Visibilité sur les antennes des membres du Sud ;

## CIRTEF

- Adossement à ses membres et aux partenaires ;
- Dispose d'un patrimoine audiovisuel avec droits de diffusion ;
- Est dans un environnement technologique et bureautique au Nord lissant certains écarts Nord-Sud ;
- Dispose de centres équipés en matériel numérique, de logiciels de numérisation et en haute définition ;
- Conventions et partenariats avec l'Unesco, WBI.

### AVEC DES CONTRAINTES

- Même taux de cotisation depuis plus de 10 ans ;
- Fin de mission du Conseiller juridique au siège en 2003 ;
- Fin de mission de personnels de Radio Canada au siège et comme réalisateur au centre de Cotonou en 2003 ;
- Fin assistance technique française au Centre de Yaoundé en 2005 ;
- Fin assistance technique belge au Centre de Cotonou en 2007 ;
- Arrêt subventions directes du MAE France pour formations et frais fonctionnement des centres en 2007 ;
- Un chargé de mission à temps partiel en 2008 ;
- Fin présence 1 expert belge au siège en 2011 ;
- Réduction de la contribution des partenaires de TV5 en 2013, 2014 et 2015.

### AVEC DES RESULTATS DONT

#### En 10 ans :

- L'Afrique sur TV5: 7.000 heures d'antenne en cumul sur TV5 (productions propres, productions publiques et privées du Sud) ;
- Des centaines de programmes en ligne: site CIRTEF, site OIF Images francophones, plateforme Unesco ;
- Sauvegarde du patrimoine audiovisuel du Sud: plus de 10,000 heures d'archives numérisées et indexées avec le déploiement de AIMÉ dans 22 pays ;
- Coproduction de 38 séries documentaires avec ses membres (30 TV et 8 Radio) ;
- La formation: 163 sessions organisées ;
- L'échange: 1210 programmes radio et 1000 TV proposés à l'échange ;
- échange d'expériences: 10 éditions du SEFOR avec des échanges d'expérience Nord/Sud notamment sur les thèmes: 1/ La diversité culturelle - 2/ l'audience - 3/ la concurrence - l'intégration numérique - 4/ produire plus et mieux - 5/ le temps des grandes mutations - 6/ nouvelle gouvernance - 7/ nouvel environnement des médias - 8/ Médias de service public, la marque à renforcer - 9 Culture numérique - 10/ miser sur la production locale.

#### Sur les 5 dernières années:

- Publications: avec UNESCO production- CGU - éducation aux médias, Livre blanc audiovisuel public;
- Soutien à 90 documentaires- 3 fictions TV, 10 documentaires- 2 fictions -2 docu-fictions radio;
- Un grand prix multimédia
- Modernisation des outils des centres de formation et de postproduction du CIRTEF (HD entre autres)
- Montage comité d'experts sur la migration numérique -enquête dans 15 pays (TNT, Web, Multimédia)
- Soutien aux (co)productions du Sud avec l'appui de TV5MONDE et via le fonds francophone du Sud cogéré avec l'OIF;
- Lancement de bourses aux coproductions radio et TV au SEFOR ;

- Conduite avec OIF du projet CAPITAL NUMERIQUE pour la circulation du patrimoine audiovisuel numérisé; lancement plateforme Archibald avec gestion des droits;

### **Le CIRTEF aujourd’hui, c'est l'adaptation continue**

**AGIR ENSEMBLE pour des réponses adaptées aux besoins spécifiques retenus conjointement dans le nouveau monde numérique.** Voilà à quoi il faut rester adapté par un ajustement continu. Mais en recherchant la durabilité pour nos procédures, nos moyens et les résultats de nos actions, ainsi que des activités structurantes pour le partenariat et les membres.

Ainsi donc, de nouveaux axes de partenariat sont mis en œuvre :

- 1/ Assistance des membres pour s'adapter (par la mise à disposition d'experts en contenus Web) ;
- 2/ Préparer à répondre à :

- plus de canaux de diffusion, ou de distribution à disposition (lancement d'un groupe d'experts);
- plus de services média (Plateforme Archibald) ;
- plus de besoin en contenus sous forme de données audiovisuelles, Internet, multimédia (Fonds Web).

- 3/ Renforcer notre partenariat, en mettant en commun et/ou en partageant des compétences, des expériences et des stratégies pour :

(Echanges expériences au SEFOR sur numérique, soutien à la production du Sud, coproductions, productions courtes adaptées au WEB comme MEMO, production sur archives)

- 4/ Répondre aux besoins de formation liés pour des contenus de qualité.

(Fonds formation, Formation de formateurs, renforcement de capacités, bourse aux formations)

En même temps, d'autres orientations prioritaires sont mises en œuvre ou proposées (entre autres : une nouvelle approche de l'échange de programmes, une nouvelle formule du SEFOR et des modifications des statuts, notamment avec une nouvelle catégorie de membre, avec un statut limité dans le temps nous donnant la possibilité d'élargir le partenariat).

Mais le monde numérique nous oblige à réfléchir autrement et aller vers des activités plus structurantes, plus collaboratives, avec, le cas échéant, plus de partenariat avec des médias numériques et des plateformes numériques.

Donc, il nous faut aujourd’hui aller plus loin dans la précision de la redéfinition des missions par des orientations stratégiques qui portent plus de réponses pour l’avenir. D'où la proposition de nouvelles orientations stratégiques pour demain.

## **III/ EVOLUTION DU PARTENARIAT AVEC TV5 AUTOEUR DE TV5MONDE AFRIQUE**

La concurrence que subit TV5MONDE Afrique est accrue aussi bien en termes de distribution que de contenus. Passons en revue un rappel, la nouvelle problématique du contexte, les actions menées, les solutions et l'assistance attendue (en identifiant les acteurs). Pour mettre en exergue ce que le CIRTEF devra examiner avec ses membres et avec TV5MONDE.

### **A/ Rappel**

Le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de Chaillot a retenu en 1991, des critères pour promouvoir le partenariat et atteindre des objectifs du projet TV5 Afrique : l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre, la répartition des rôles, des activités et la complémentarité des compétences et des moyens.

Ainsi la gestion d'une fenêtre africaine a été confiée au CIRTEF sur TV5 pour son extension à l'Afrique en association avec une présence accrue des programmes africains sur TV5 Europe et TV5 Québec Canada.

En indiquant que *la réalisation de ce premier objectif (sur TV5 AFRIQUE) doit nécessairement se traduire par, entre autres (sur 5 points) :*

1. *le renforcement des moyens financiers mis directement à la disposition du CIRTEF pour son fonctionnement, l'acquisition des programmes et leur habillage ;*

2. *l'augmentation significative des moyens du Fonds de soutien à la production audiovisuelle du Sud géré par l'ACCT et le CIRTEF, la réorganisation de son comité de sélection, l'ajustement de ses critères de sélection en fonction des besoins prioritaires de la grille de TV5 et de la nécessité de multiplier les coproductions de qualité.*

Ainsi, Le CIRTEF contribue à la diffusion sur les réseaux de TV5 de programmes spécifiques sur l'Afrique (Cinéma, documentaires, courts métrages, magazines) et de magazines coréalisés avec les Télévisions du Sud, et certains avec la RTBF (près de 7.000 heures d'antenne en cumul sur les réseaux de TV5 en 10 ans avec un coût moyen horaire de diffusion de 1 k€).

Pour ce qui concerne la Web TV Afrique de TV5MONDE, le CIRTEF met depuis 2010 des droits de diffusion à disposition.

TV5MONDE a, suite à son contrat de gestion de 1999, et depuis l'année 2000, chargé le CIRTEF de la gestion d'un fonds alimenté par une partie de ses recettes nettes publicitaires générées sur TV5MONDE Afrique. Ceci pour la production de programmes audiovisuels du Sud dont les sujets sont retenus conjointement dans un comité de sélection (Soutien à 90 documentaires TV unitaires et 3 fictions TV du Sud sur les 5 dernières années). L'on peut aussi faire cas des apports des partenaires du Sud dans les coproductions, hors frais directs de production et postproduction : les salaires des équipes de production et de maquettage, la recherche, l'écriture et le développement des scénarios. Ce qui est parfois le cas des centres de production et de postproduction du CIRTEF en Afrique.

## **B/ Nouvelle problématique**

Le développement concomitant du numérique, du satellite, de l'internet haut débit et du téléphone mobile, ouvre des opportunités qui augmentent la concurrence subie par TV5MONDE Afrique, et les chaînes publiques du Sud, aussi bien en termes de distribution que de contenus. Avec plus de capacité mobile pour les médias qui arrivent et des offres et accès multi-écrans, entre autres. **Ce développement est utile pour le paysage mais la problématique est qu'il ne faut pas en être exclu.**

Le contexte en quelques chiffres (100 millions de foyers avec TV, 500 chaînes TV hertziennes analogiques, 2000 chaînes télévision par satellite dont 200 gratuites, 13% de taux de pénétration de l'Internet mobile, 700 millions d'abonnés téléphonie mobile, 200 millions d'usagers Internet (surtout adolescents), 100 millions d'usagers réseaux sociaux, 100 millions d'abonnés Internet haut débit, etc.)

Un autre élément à mettre en avant est que les développements en cours sont plus marquants pour le privé en général et les investisseurs internationaux en particulier. Par exemple seuls 5 pays ont éteint l'analogique pour ce qui est de la TNT. Peu de chaînes publiques ont des offres en dehors du hertzien.

Et, en face, l'on note en 2014 et 2015 par exemple :

### **Pour la distribution**

- Arrivée d'une plate-forme de télévision numérique pour diffuser des programmes en réception directe et en clair pour desservir des millions de foyers satellite en Afrique de l'Ouest. Toujours en Afrique de l'Ouest, projet pluriannuel d'un consortium de télédiffuseurs de la région, pour une nouvelle plate-forme satellitaire pour la réception directe pour près de 80 chaînes, cryptées et en clair, en direction des pays francophones d'Afrique sub-saharienne.

- Lancement d'une filiale de chaîne cryptée avec pour objectif déclaré la promotion de la culture africaine (cela a commencé par des programmes sur la cuisine, la mode, la musique) et regroupement avec des chaînes privées africaines et avec des distributeurs de chaînes de télévision (pour intégrer leur savoir-faire dans le marketing et l'édition de contenus dits « ethniques » en Afrique).

- Projet de diffuseurs satellites et de câblo-opérateurs africains pour lancer la première plate-forme hybride TNT/DTH en Afrique de l'Ouest.

- Lancement d'un bouquet panafricain pour couvrir l'Afrique francophone (21 pays et 205 millions d'habitants) ainsi que le Nigeria (180 millions d'habitants) pour commercialiser une offre compétitive comprenant 10 chaînes africaines, 15 chaînes internationales (avec le projet d'association de 50 chaînes africaines gratuites).
  - Extension de la distribution de chaînes d'information du Nord vers 18 millions de téléspectateurs d'Afrique subsaharienne et projet de filiale africaine.
  - Lancement de plusieurs chaînes à vocation sous régionale ou continentale par des privés africains et des chaînes ou investisseurs internationaux; visant des pays comme la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo, ou avec de nouvelles chaînes ou offres créées pour le marché africain (**des offres déclinées par zone géographique et pour la mobilité -mobile, téléphone, tablette etc.-, Lancement d'applications pour plateforme VAD**).
- Le faible coût des abonnements **grand public** offerts pour les chaînes payantes fait qu'il n'est plus utile de les différencier d'avec le gratuit dans l'analyse.

### Pour les contenus

L'élément notable est l'arrivée de grilles exclusives privées qui mettent en lumière les **productions locales**. Tout comme des offres de chaînes privées et/ou payantes pour des programmes culturels, divertissement et jeunesse produits localement totalement ou en partie pour le public africain. Tout comme, le développement des productions et coproductions locales notamment sur les attentes des jeunes africains ; les offres sur des nouveaux médias (Web mobile, VAD, plateformes diverses, serveurs locaux de contenus, entre autres) ; des investissements internationaux pour des contenus locaux ; un marché de programmes locaux et d'exportation qui se met en place. Ensuite le lancement de nouvelles chaînes ou offres créées pour le marché africain (divertissement, programmation à base de séries américaines, films et documentaires, première chaîne jeunesse pour le public africain dans 22 pays de l'Afrique francophone, telenovelas adaptés pour le public africain, télévision payante avec de nouvelles offres 100% sport, plus de cinéma et de séries premium).

### C/ Actions menées

Le CIRTEF et ses partenaires étaient déjà sur la production locale en Afrique. Ainsi près de 38 collections documentaires (plus de 250 numéros) ont pu être coproduites avec les membres du Sud en 10 ans et près de 90 documentaires unitaires en 5 ans.

Ceci souvent avec l'appui du Fonds de soutien à la production audiovisuelle du Sud (publique et privée) géré par l'OIF et le CIRTEF et au fonds de TV5MONDE gagé sur la publicité Afrique pour la production audiovisuelle du Sud ; ainsi que l'apport des partenaires du Sud. Le CIRTEF a mis à profit ces centres en Afrique.

Mais tout ceci, bien que toujours nécessaire, n'est plus suffisant, face aux investissements importants et privés en cours ou annoncés.

Le CIRTEF prévoit d'affecter progressivement plus de ressources à la production locale en Afrique pour les besoins de TV5, en restructurant ses offres notamment les achats de programmes auprès du secteur privé, sans les abandonner.

L'autre élément important est l'adaptation au numérique, qui passe par celui des membres et des partenaires. Ainsi :

- Un fonds Web est initié qui a permis la formation en 2014/2015 de près de 25 professionnels à la création de contenus Web ;
- Des formations, des appels à projets et la production de pilotes ont été faits en 2014/2015 pour lancer la production de sujets courts (2 à 3 minutes) à base d'archives destinés aux médias numériques et à disposition de TV5 ;
- Un programme pour étendre cette exploitation du patrimoine audiovisuel à des documentaires sur base d'archives est initié avec l'OIF ;
- Toujours avec l'OIF, le CIRTEF abrite un serveur numérique de centralisation d'archives pour rendre ce programme structurant ;
- Les aspects non technologiques du numérique (contenus, concurrence, économie, entre autres) seront traités au prochain SEFOR par les membres.

- Des bourses de coproductions sont prévues au SEFOR.

L'élargissement du partenariat vers les nouveaux acteurs de médias numériques est visé avec la nouvelle notion de « membre coopté du CIRTEF » en cours d'introduction qui permettra des collaborations avec des acteurs utiles (notamment les acteurs des nouveaux médias et les écoles de formation des jeunes) à l'action des membres au sein du CIRTEF.

## **D/ Solutions**

Comme l'on dit que l'avenir de la Francophonie et de ses opérateurs se joue au Sud, en général, et en Afrique en particulier, les solutions consistent à répondre aux défis qui s'y développent.

Avec tout ce qui précède, l'on peut résumer que les vrais défis en face de nous sont : l'arrivée d'investisseurs et de diffuseurs privés dans le financement de la production locale, le lancement de plateformes numériques de programmes africains, l'offre en français de pays asiatiques non francophones, les nouvelles chaînes, notamment jeunesse, cinéma et séries dédiées au continent africain, les offres en mobilité, les offres payantes à tarif très réduit, etc.

La réponse publique des éditeurs de service de télévision et des diffuseurs publics, en général, et francophones en particulier doit arriver. Mais il faut bien cerner les acteurs qui doivent apporter ces réponses et ce qui est réellement un problème.

Idéalement la vraie réponse devrait être une approche de bouquet de l'audiovisuel public multilatéral francophone en association, en termes de distribution, avec les chaînes partenaires locales. Avec une réponse francophone vers le Sud ou au Sud par la production locale et par « un bouquet virtuel » de TV5 et des chaînes publiques. En y intégrant une offre multi-support (linéaire, Web, IPTV, VAD, etc.) En avons-nous les moyens ? La présence de programmes en français va-t-elle toujours de soi partout ?

Pouvons-nous y arriver sans affaiblir la production locale de service public francophone ? Sachant que la production locale devient un enjeu sur l'Afrique. Sachant qu'il nous faudra renforcer les coproductions avec les chaînes partenaires du Sud, dont principalement, celles menées déjà par le CIRTEF. TV5 a donc plus que jamais besoin des membres du Sud du CIRTEF, qui ne peuvent tous être toujours autour de sa table aux moments stratégiques et opérationnels.

Nous devons renforcer et rendre structurant la production locale, diversifier notre offre vers les attentes de la jeunesse en particulier, investir les plateformes numériques, diversifier nos partenariats, exploiter notre patrimoine existant (par exemple de nouvelles fenêtres d'exploitation du stock de coproductions existantes avec le Sud, en les adaptant si nécessaire), etc.

## **E/ Assistance attendue et acteurs**

- Rendre son aspect stratégique au partenariat avec TV5, pour une réponse commune de qualité aux défis de la diffusion culturelle publique francophone notamment dans le Sud (acteurs : Partenaires de TV5, TV5, CIRTEF).
- Rétablir le fonds des partenaires de TV5 à son niveau de 2012.
- Renforcer la production et la coproduction locale et sous régionale tout comme la production spécifique pour les médias liés à l'internet et au web ; développer l'usage des médias et des plateformes numériques (acteurs: CIRTEF, OIF, indirectement TV5).
- Alimenter le Fonds Web, pour la formation et les ateliers écriture, et pour le soutien à la création et à la production pour le Web (acteurs : OIF, CIRTEF).
- Répondre à la concurrence que subit TV5 dans la distribution par la diversification de l'offre et des modes d'accès et, en particulier, donner un privilège de distribution à TV5 dans les moyens en développement (TNT ou autre) (acteurs : Partenaires de TV5, Pays partenaires du Sud, TV5, membres CIRTEF).
- Plus d'Afrique sur TV5 Afrique, et de plus de programmes produits localement en Afrique (acteurs : TV5, CIRTEF).
- Rendre structurel et renforcé le soutien financier à TV5 venant d'Afrique (acteurs: Pays partenaires du Sud, TV5, CIRTEF).
- Avoir un cadre conventionnel d'action à moyen et long termes pour plus de visibilité et de possibilités de planification (acteurs : Partenaires de TV5, TV5, CIRTEF) ; ainsi que d'évaluation du contexte et des réponses.

De manière plus explicite pour le contenu, le CIRTEF peut être plus acteur pour une réponse qui peut être de transférer progressivement une plus grande partie de la production en Afrique, sans demande de moyens financiers supplémentaires au Nord (par rapport à 2012), mais en continuant d'œuvrer pour une plus grande participation financière du Sud à TV5, en ajustant structurellement les charges d'achats de production privée , pour une augmentation des programmes Africains en production locale sur TV5Afrique (dont le patrimoine en stock). En sachant que la question de la contribution financière des Etats africains renvoie souvent à celles de plus d'Afrique dans TV5MONDE Afrique, en particulier, et sur les réseaux de TV5 en général.

Mais aussi investir la mise à disposition de programmes comme les séries et feuillets (les modalités en seront examinées avec TV5MONDE) sans demande de moyens supplémentaires. Tout comme renforcer les offres pour réseaux numériques.

Ce qui pourrait nécessiter de restructurer le budget pour prendre en compte une éventuelle structure éditoriale du CIRTEF en Afrique, du nouveau personnel au Sud (réalisateur), des moyens de communication haut débit, les charges d'industrie de production. Tout en améliorant et en adaptant son offre de programmes.

## IV/ EVOLUTION DU PARTENARIAT OIF/CIRTEF

Après un rappel sur l'encadrement du partenariat, passons en revue la nouvelle problématique du contexte, les actions menées, les solutions et la nouvelle collaboration attendue.

### A/ Rappel

Un accord-cadre définit les objectifs et les moyens d'accompagner les opérations communes dans ce partenariat. Dans le dernier en date, l'OIF et le CIRTEF y décident de mettre en commun leurs ressources financières, matérielles et humaines, en vue de réaliser des actions au bénéfice des pays francophones dans les domaines suivants :

- *formation des professionnels de radio et de télévision notamment par l'échange de personnels entre organismes, l'organisation de séminaires de perfectionnement et d'opérations de formation visant des objectifs de production (Formation/Action) ;*
- *production, coproduction et co-réalisation de programmes audiovisuels par les organismes de radios et télévisions ;*
- *diffusion par ces organismes et par les réseaux de télévisions francophones TV5 de programmes audiovisuels, grâce à l'échange organisé au moyen de la Banque de programmes ;*
- *promotion des programmes audiovisuels de la Francophonie dans le cadre des marchés conventionnels existants (MIP-TV, FESPACO, etc...) ou de manifestations spécifiques (SEFOR, Marché itinérant des produits audiovisuels francophones ou de publications diverses) ;*
- *promotion de programmes de travail en relation avec les objectifs de la Francophonie en matière de diversité culturelle ;*
- *développement de l'accessibilité aux images et aux sons francophones ou soutenus par la Francophonie par leur meilleure exposition ou leur plus grande circulation via tout support de diffusion ou de distribution audiovisuel et/ou multimédia ;*
- *soutien efficace et conséquent à la création et à la production audiovisuelle du Sud ;*
- *diffusion des programmes éducatifs radio existants.*

Avant cela, en 1991, le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de Chaillot a retenu des critères pour promouvoir le partenariat et atteindre des objectifs du projet TV5 Afrique : l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre, la répartition des rôles, des activités et la complémentarité des compétences et des moyens.

Ainsi la gestion d'une fenêtre africaine a été confiée au CIRTEF sur TV5 pour son extension à l'Afrique en association avec une présence accrue des programmes africains sur TV5 Europe et TV5 Québec Canada.

En indiquant que *la réalisation de ce premier objectif (sur TV5 AFRIQUE) doit nécessairement se traduire par, entre autres (sur 5 points) :*

1. le renforcement des moyens financiers mis directement à la disposition du CIRTEF pour son fonctionnement, l'acquisition des programmes et leur habillage ;
2. l'augmentation significative des moyens du Fonds de soutien à la production audiovisuelle du Sud géré par l'ACCT et le CIRTEF, la réorganisation de son comité de sélection, l'ajustement de ses critères de sélection en fonction des besoins prioritaires de la grille de TV5 et de la nécessité de multiplier les coproductions de qualité.

### **Des résultats ont été obtenus.**

- **Programmation** sur TV5 pour l'Afrique: Le CIRTEF contribue à la diffusion sur les réseaux de TV5 de programmes spécifiques sur l'Afrique (Cinéma, documentaires, courts métrages, magazines) et de magazines coréalisés avec les Télévisions du Sud (près de 7.000 heures d'antenne en cumul sur les réseaux de TV5 en 10 ans avec un coût moyen horaire de diffusion de 1 k€).
- **Exposition de contenus francophones** avec des centaines de **programmes en ligne**: site CIRTEF, site OIF Images francophones, entre autres.
- **Sauvegarde du patrimoine audiovisuel** du Sud: plus de 10,000 heures d'archives numérisées et indexées avec le déploiement de AIME (Logiciel de numérisation et d'indexation des **archives audiovisuelles**) dans 22 pays ; Conduite avec OIF du projet CAPITAL NUMERIQUE pour la circulation du patrimoine audiovisuel numérisé et lancement **plateforme Archibald** avec gestion des droits d'un réseau des archives audiovisuelles francophones.
- **Coproduction** de près de 38 collections documentaires (plus de 250numéros) avec les membres du Sud en 10 ans et près de 90 documentaires unitaires en 5 ans. Dont plusieurs soutenues par le fonds francophone du Sud de l'OIF.
- La **formation/action** : 163 sessions organisées ; Dont certaines soutenues par l'OIF.
- L'**échange** : 1000 TV proposés à l'échange en dix ans dont la majorité soutenue par le fonds francophone du Sud de l'OIF.
- **échange d'expériences** : 10 éditions du **SEFOR**, co-organisées avec l'OIF, avec des échanges d'expérience Nord/Sud notamment sur les thèmes: 1/ *La diversité culturelle*- 2/ *l'audience* - 3/ *la concurrence - l'intégration numérique* - 4/ *produire plus et mieux* - 5/ *le temps des grandes mutations* - 6/ *nouvelle gouvernance* - 7/ *nouvel environnement des médias* - 8/ *Médias de service public, la marque à renforcer* - 9/ *Culture numérique* - 10/ *miser sur la production locale*.
- Modernisation des outils des centres de **formation et de postproduction** du CIRTEF (HD entre autres) avec le soutien de l'OIF.
- Partage de stands de **promotion de contenus francophones**, au moins sur 4 éditions, pour le MIP-TV et le FESPACO.
- Lancement de **bourses aux coproductions** radio et TV au SEFOR.
- 

### **B/ Nouvelle problématique**

Elle apparaît dès que l'on se penche sur ce qu'il faut faire dans ce nouveau monde numérique. La nouvelle problématique consiste en la recherche de solutions pour :

- La mise à profit des mutations du monde numérique pour plus de **promotion des valeurs de la Francophonie et, en particulier, de diffusion des cultures du Sud**. En favorisant l'élargissement des partenariats vers les nouveaux acteurs des médias numériques ; le CIRTEF y tend avec l'introduction de la notion de membre coopté ;
- Appuyer l'éclosion d'acteurs dans toute la chaîne de la conception et de la production audiovisuelle du Sud adaptée au numérique en visant la jeunesse et l'innovation ;
- Augmenter les contenus francophones et les modalités d'accès en sachant qu'aujourd'hui la concurrence est plus entre des programmes, des contenus et les modalités d'y accéder qu'entre des chaînes ; et favoriser le développement de serveurs de contenus francophones, notamment au Sud. Sans oublier d'avoir des référentiels, en développant des centres de ressources en

contenus francophones adaptés aux nouveaux médias (contenus récents ou archives, documents de référence pour un développement pérenne de l'audiovisuel francophone notamment du Sud, portant sur : Les contenus numériques -l'éducation aux médias - les droits d'auteurs - les bonnes pratiques pour la Francophonie en matière d'offre culturelle et, plus globalement, d'offre audiovisuelle) ;

- Mais aussi, Accompagner et accroître la présence de la production locale francophone sur les chaînes francophones du Sud. Devant l'explosion des canaux et de l'offre non francophone en Afrique, La présence de contenus francophones dans les médias du Sud ne va plus de soi si l'on ne fait rien. Car dans le cas particulier de l'Afrique, le développement concomitant du numérique, du satellite, de l'internet haut débit et du téléphone mobile, ouvre des opportunités qui augmentent la concurrence subie par les chaînes publiques du Sud, et par TV5MONDE Afrique aussi, ceci tant en termes de distribution que de contenus. Avec plus de capacité mobile pour les médias qui arrivent et des offres et accès multi-écrans, entre autres.

**Ce développement est utile pour le paysage mais un aspect de la nouvelle problématique est de créer les conditions pour nos partenaires n'en soient pas exclus.**

Et réfléchir sur comment favoriser et soutenir la production francophone locale du Sud et son exposition sur tous les médias. Accompagner et renforcer par :

- Le sous titrage en français ;
- L'exposition du patrimoine audiovisuel numérisé ;
- La planification de la délocalisation au Sud de plus de productions et de moyens de coproduction du CIRTEF ; Pour plus de programmes et ainsi amorcer « plus d'Afrique dans TV5 Afrique », sans oublier la possible délocalisation d'autres moyens actuels de TV5 Afrique ;
- L'exploitation du patrimoine audiovisuel existant.

En sachant qu'au fil des ans le soutien du Fonds francophone de production audiovisuel du Sud a diminué de plus de 50% entre 2005 et 2010. Beaucoup encore pour la part qui revenait au CIRTEF. Dans le même temps, depuis 2008 les droits de diffusion octroyés pour certains territoires en cas de soutien du Fonds aux œuvres cinématographiques ne sont automatiquement détenus par l'OIF qui les cérait au CIRTEF. Tout ceci ayant 2 conséquences : la baisse de la production des membres du CIRTEF soutenue par le Fonds, l'obligation pour le CIRTEF de procéder à des achats de droits plus importants pour les besoins de TV5 en matière de cinéma, court métrage et documentaires.

## **C/ Actions menées**

Le CIRTEF, l'OIF et leurs partenaires étaient déjà sur la production locale en Afrique. Ainsi près de 38 collections documentaires (plus de 250 numéros) ont pu être coproduites avec les membres du Sud en 10 ans et près de 90 documentaires unitaires sur les 5 dernières années. Ceci en mettant à profit le Fonds de soutien à la production audiovisuelle du Sud (publique et privée) géré par l'OIF et le CIRTEF, le fonds de TV5MONDE gagé sur la publicité Afrique ainsi que l'apport des partenaires du Sud et des centres du CIRTEF en Afrique.

Mais tout ceci, bien que toujours nécessaire, n'est plus suffisant, face aux investissements importants et privés en cours ou annoncés.

Sur le fonds francophone du Sud de l'OIF, beaucoup a été fait dans ce programme, tout n'a pas été fait. Et voilà que le cycle de la vie fait que les jeunes arrivent avec une culture technologique rénovée dans l'expression et la création. Il faut aussi les soutenir, ou tout au moins, pour changer d'approche, les aider à se lancer et s'installer dans les bonnes pratiques. Promouvoir la création de contenus pour les médias numériques et favoriser l'innovation dans ce secteur par la structuration et l'organisation de l'économie.

Le CIRTEF prévoit d'affecter progressivement plus de ressources à la production locale en Afrique. L'autre élément important est l'adaptation au numérique, qui passe par celui des membres et des partenaires. Ainsi :

- Un embryon de fonds Web a permis la formation de 25 professionnels à la création de contenus Web en 2014/2015;

- Il y a eu des formations, des appels à projets et la production de pilotes de sujets courts (2 à 3 minutes) à base d'archives destinés, en autres, aux médias numériques et à disposition de TV5 ;
- Un programme initié avec l'OIF pour produire des documentaires sur base d'archives.
- Toujours avec l'OIF, le CIRTEF abrite un serveur numérique de centralisation d'archives pour rendre ce programme structurant (Archibald).
- Les aspects non technologiques du numérique (contenus, concurrence, économie, entre autres) seront traités au prochain SEFOR par les membres.
- Des bourses de coproductions sont prévues au SEFOR.
- L'élargissement du partenariat vers les nouveaux acteurs de médias numériques est visé avec la nouvelle notion de « membre coopté du CIRTEF » en cours d'introduction qui permettra des collaborations avec des acteurs utiles (notamment les acteurs des nouveaux médias et les écoles de formation des jeunes) à l'action des membres au sein du CIRTEF.

Plus particulièrement sur la valorisation du patrimoine audiovisuel, aujourd'hui avec le programme Capital numérique, conduit par l'OIF, s'ouvre une autre phase de stockage centralisé, avec la plateforme Archibald, de ces archives adaptées aux formats des médias numériques, de valorisation et de publication. Avec, potentiellement, une meilleure circulation et réutilisation, une nouvelle vie des archives avec la production collaborative sur base de ce patrimoine entre partenaires utilisant les nouveaux outils numériques.

## D/ Solutions

La collaboration et le partage étant les maîtres-mots du monde numérique. Le CIRTEF est adapté à cela. Il a un patrimoine, et regroupe des organismes du Nord et du Sud. Il représente les organismes du Sud dans certaines instances. Et l'on sait que sur le plan opérationnel, tous les organismes, notamment du Sud, ne peuvent être tous, autour de la table du lieu de coordination entre la stratégie audiovisuelle de l'OIF, la mise en œuvre par un ou des opérateurs et les politiques publiques notamment des pays membres du Sud.

**Il nous faut donc raffermir l'alliance stratégique** et mettre en œuvre plus d'adaptabilité pour optimiser le partenariat avec l'OIF. Le contexte du monde numérique et de la globalisation nous dit vers quoi s'orienter.

L'avenir de la Francophonie et de ses opérateurs se jouant au Sud, en général, et en Afrique en particulier, les solutions consistent à répondre aux défis qui s'y développent: l'arrivée d'investisseurs et de diffuseurs privés dans le financement de la production locale, le lancement de plateformes numériques de programmes africains, l'offre en français de pays asiatiques non francophones, les nouvelles chaînes, notamment jeunesse, cinéma et séries dédiées au continent africain, les offres en mobilité, les offres payantes à tarif très réduit, etc. Ceci en dehors des opérateurs publics francophones nationaux ou multilatéraux. Beaucoup de ces offres sont en français, mais la réponse publique des éditeurs de service de télévision et des diffuseurs publics, en général, et francophones en particulier doit arriver.

Avec une réponse francophone vers le Sud ou au Sud par la production locale et des offres multi-support (linéaire, Web, IPTV, VAD, etc.) Aussi bien pour le service public national que celui multilatéral.

Sachant qu'il nous faudra renforcer les coproductions avec les chaînes partenaires du Sud, dont principalement, celles menées déjà par le CIRTEF.

**Il nous faudra mettre en place un soutien structurel pour la production de contenus pour les nouvelles modalités de distribution, d'échange, de partage.**

## **E/ Collaboration attendue et acteurs**

L'idée est d'établir les moyens du renforcement du partenariat dans le monde numérique pour atteindre nos objectifs communs en francophonie. Il apparaît qu'il nous faut orienter la contractualisation du partenariat (l'accord-cadre) vers des contenus numériques et les bonnes pratiques, sans oublier l'établissement d'un fonds destiné aux médias numériques. Ceci, après accord sur des éléments considérés comme stratégiques pour permettre un cadre d'actions à moyen et long termes.

Avec une structure de coordination permettant :

- plus d'autonomie sur la base d'objectifs communs identifiés ;
- Renforcement capacité adaptation à l'environnement changeant et aux succès et bonnes pratiques du secteur ;
- de tenir compte des contraintes déterminées par le contexte politique, économique et social ;
- l'évaluation continue et la capacité d'évolution et d'adaptation ;
- l'échange d'informations sur les documents de projets, les contrats, les conventions, les guides de procédures, les chartes déontologiques ;
- renforcer le soutien à la production et la coproduction locale et sous régionale tout comme la production spécifique pour les médias liés à l'internet et au web ; développer l'usage des médias et des plateformes numériques ;
- alimenter le Fonds Web, pour la formation et les ateliers écriture, et pour le soutien à la création et à la production pour le Web ;
- rendre structurel et renforcé le soutien financier à TV5 venant d'Afrique ;
- avoir un cadre conventionnel d'action à moyen et long termes pour plus de visibilité et de possibilités de planification ; ainsi que d'évaluation du contexte et des réponses.

Sur le plan opérationnel, tout cela peut conduire à des premiers jalons pour des actions à mener de manière concrète.

### **Développer ou mettre en place une programmation pour :**

- renforcer et développer l'application Archibald ;
- la production et la coproduction locale et sous régionale tout comme la production spécifique pour les médias liés à l'internet et au web ;
- la mise en place d'un Fonds Web, pour la formation et les ateliers écriture, et pour le soutien à la création et à la production pour le Web ;
- la gestion banque de programmes et de données et la création de serveurs de contenus francophones dans le Sud ;
- la formation aux métiers de l'audiovisuel avec le numérique ;
- l'adaptation du patrimoine audiovisuel au numérique ;
- l'aide à la circulation des œuvres de l'espace francophone, au besoin avec le sous-titrage français ; y compris par l'achat et la vente ;
- rénover l'informatique de gestion et de communication du CIRTEF pour faciliter et impulser les collaborations opérationnelles entre les acteurs en ligne.

### **Œuvrer pour plus de présence des contenus francophones, entre autres, par des opérations pour :**

- le maintien ou l'implantation des bonnes pratiques de la communication ;
- l'influence sur un environnement favorable au développement des médias ;
- le renforcement du professionnalisme des médias francophones pour plus d'audience sur tout écran, tout récepteur, toute plateforme, par tout moyen de diffusion et de distribution.

## V/ ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET EVOLUTION DES MISSIONS DU CIRTEF

Le monde du numérique implique des changements rapides, notamment dans l'activité des médias. L'environnement des médias et leur financement ainsi que les modèles économiques sont en réajustement.

S'adapter et maîtriser les évolutions supposent que les organisations qui fédèrent les médias orientent leurs activités en tenant compte de ces contraintes.

Cela se traduit par un renversement qui donne plus de poids aux activités structurantes, notamment dans le Nord/Sud, en faisant plus que les seuls partenariats sous forme « d'aide » ou de partage.

Il faut des actions qui permettent de faire, de faire ensemble et seulement après de partager. Il faudra aussi faire en sorte de créer des liens avec les acteurs qui influent sur leur environnement car menant des activités qui en retour impactent leurs services et la manière dont les publics y accèdent ou les perçoivent.

Les maîtres-mots vont être :

- **innovation continue malgré les contextes économiques ;**
- **renforcement de la collaboration entre créateurs de contenus, entre médias au-delà des organismes, voire avec tous les acteurs de l'espace médiatique ; en élargissant les partenariats ou la nature des membres ;**
- Optimisation des moyens disponibles pour des investissements productifs et structurants pour des contenus ;
- **garantir l'accès aux ressources en partage et aux données de partenariat ainsi que la communication pour renforcer la concertation entre les acteurs ;**
- mettre plus l'accent sur le financement de moyens de « faire ensemble » que sur le financement des opérations ;
- **renforcer le partenariat avec les ensembles régionaux ou sous régionaux** dans ces directions et permettre une implantation efficace par région de ces orientations. Ouvrant aussi la possibilité d'échanges entre régions.

Tout cela change nos orientations dans notre partenariat où le fait que les moyens ne soient pas les mêmes donnait la priorité au transfert, à l'aide, à l'appui par des opérations ponctuelles qui répondaient souvent à des situations d'urgence ou d'absence de moyens de prise en charge de nécessaires évolutions.

La **solidarité et le partage** resteront au centre de nos activités, mais elles devront tendre à être plus collaborative, avec un vrai partenariat, et plus structurantes, permettant des réponses dans le temps à des situations changeantes.

Installer ces orientations demande une **révision profonde et le temps d'une implémentation progressive**.

Tout ceci devant être lu et projeté sur l'avenir dans un contexte clair pour tout le monde.

En se fondant sur l'existant et en capitalisant sur les réalisations pour mettre en place des **actions durables et structurantes** valorisant cet existant, tenir compte des demandes et attentes des membres.

Il nous faut bâtir un système permettant une interaction, si pas permanente, soutenue avec les membres. Cela passera, entre autres, par la révision de l'informatique de gestion et de communication, qui au-delà du site, concernera, l'administration, les archives, les moyens logistiques, gérera les documents, les relations de travail, les commissions, les réunions des instances, la communication, les contenus et les utilisateurs.

Il nous faut maintenant traduire tout cela en actions concrètes.

Il faudra aussi que les membres définissent et s'accordent sur de nouveaux indicateurs pour les orientations et les perspectives retenues.

## V/1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES RETENUES EN PRIORITE

### Grands axes :

- Au siège du CIRTEF, développer l'informatique de gestion et de communication.
- Favoriser la collaboration, l'échange et le partage adaptés au numérique.
- Etre un gisement dynamique de ressources pour le développement des membres, des partenariats et des bonnes pratiques pour la communication francophone et pour une bonne économie de l'audiovisuel.
- Soutenir l'adaptation des médias francophones, notamment du Sud, au monde numérique, en termes de contenus et de distribution.
- Etablir un soutien structurel à la production locale de contenus adaptés au numérique y compris par la délocalisation de productions propres.
- Former aux médias numériques et aux réseaux sociaux.
- Renouveler le partenariat avec TV5 pour une réponse commune de qualité, avec des moyens optimisés, aux défis de la diffusion culturelle publique francophone notamment dans le Sud (dont production locale en Afrique, plus de programmes africains sur réseau Afrique en réponse aux nouveaux bouquets et aux nouvelles offres dont celles mobiles). Rééquilibrage entre les achats et la coproduction locale au profit de cette dernière.
- Renforcer le soutien à la création de contenus francophones Radio et Télévision, en n'oubliant pas le Web.
- Négocier avec l'OIF l'extension de l'accord-cadre à la gestion d'un fonds production Web et nouveaux médias pour élargir les opérations vers de nouveaux acteurs et mettre en place un soutien structurel.
- Favoriser les partenariats avec les nouveaux médias et leurs acteurs dans l'intérêt des membres.
- Rendre structurel et structurant la formation et les échanges, de personnel, de contenus francophones et d'expériences, avec toutes les synergies possibles.
- introduire le Web dans les Statuts du CIRTEF, à titre d'outil dorénavant essentiel dans la mission de collaboration et d'échanges entre les membres de l'organisation.
- Fonctionner avec des pôles de concentration sous régionaux et avec les organisations régionales.

## V/2. PERSPECTIVES POUR 2016 :

### Améliorations ou extension de possibilités

1. ECHANGE DE PROGRAMMES : à organiser en ligne.
2. NOUVELLE FORMULE DU SEFOR : apporte des réponses concrètes au regard des préoccupations stratégiques ou opérationnelles du moment des organismes. Le profil des participants au SEFOR pourra aussi changer à chaque fois, suivant que c'est une rencontre opérationnelle, stratégique ou les deux.
3. MODIFICATION DES STATUTS introduire la notion de membre coopté, qui pourrait permettre un élargissement des partenariats vers les écoles de formation des jeunes, les jeunes créateurs et aux médias (en ligne, TNT, etc.) naissants porteurs d'opportunités pour nos membres ou vers d'autres types de structures utiles à l'action de nos membres avec un engagement limité dans le temps. Introduire le Web dans les statuts.

4. INFORMATIQUE DE GESTION ET DE COMMUNICATION, il s'agira surtout d'en poursuivre l'amélioration pour alléger et améliorer pour notre organisation :
  - a. le site portail,
  - b. la gestion électronique des documents,
  - c. la gestion des contenus documentaires et audiovisuels,
  - d. la gestion des processus de collaboration et d'échange d'informations et de programmes avec et entre membres et les communautés professionnelles,
  - e. la collecte de données utiles aux membres,
  - f. les actions distantes (téléconférence, formation, etc.),
  - g. la gestion de toutes les Relations internes ou externes.
5. RESEAU ARCHIVAGE NUMERIQUE
  - a. développer la plateforme Archibald et la sauvegarde centralisée des archives ; lancer la production récurrente sur base d'archives.
6. ELABORER UN PLAN A MOYEN TERME
7. Assurer aux membres des échanges de fichiers numériques; Développer la plateforme ARCHIBALD

## V/3. PERSPECTIVES A COURT ET MOYEN TERMES

### Arriver à terme à :

- Revaloriser la place et l'implication du Sud dans le partenariat - Il devient un vrai partenaire dans la collaboration et le partage, ainsi que les opérations mutuellement bénéfiques avec valorisation des activités des autres;
- CIRTEF est un centre de ressources, documentaires, de bonnes pratiques professionnelles et opérationnelle, avec des serveurs en Afrique (lisser les inégalités de temps d'accès et de temps de réponse) avec gestion des autorisations d'accès aux programmes et aux productions CIRTEF (en partie transférées en Afrique) pour TV5 et les autres membres ;
- Dispose de ressources de formation en ligne avec la participation des membres ;
- Ressources patrimoine audiovisuel (archives) ;
- Espace d'échanges d'expériences en continu (avec un espace type FAQ, ...) ;
- Ressources de productions francophones et contenus Web francophone ;
- Ressources productions francophones et contenus Web francophones ;
- Production collaborative en ligne, coproduction en ligne.

### Pour ce faire, mener les actions suivantes

- Favoriser l'avènement d'un bouquet de l'audiovisuel public multilatéral francophone sur l'Afrique ;
- Plus de production locale en Afrique sur TV5 Afrique ;
- Délocaliser la coproduction sur des sujets locaux en Afrique ;
- Rechercher avec les partenaires les moyens de développer leur offre en Afrique en multi-support (linéaire, Web, IPTV, VAD, etc.) et les moyens d'y parvenir ;
- Orienter en partie le fonds OIF vers, ou développer avec l'appui de l'OIF, un fonds Web et de création pour les médias numériques ( ) ;
- Développer la plateforme de la centralisation de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et des possibilités de publication ;
- Ouvrir le CIRTEF à un nouveau type de membre qui sera toujours apparié à un membre actif (nouveaux médias, école de formation de jeunes, ...) ;
- Réviser la formule du SEFOR vers un schéma autour de projets. La participation étant financée par les projets. Les fonds OIF allant vers le fond de production Web (écriture, création, production) ;
- Renforcer l'informatique de gestion et de communication avec des moyens d'échanges continus entre membres, instances et responsables de projets..... ;
- Développer une capacité de sous-titrage ;

- Développer une plateforme centre de ressources (contenus récents ou archives, documents de référence pour un développement pérenne de l'audiovisuel francophone notamment du Sud, portant sur : Les contenus numériques -l'éducation aux médias - les droits d'auteurs - la législation sur le secteur de l'audiovisuel -- la régulation des nouveaux médias et/ou audiovisuels - les bonnes pratiques pour la Francophonie en matière d'information et, plus globalement, d'offre audiovisuelle ) ;
- Développer une capacité de de gestion de projets durables et structurants (co-création, co-développement, synergies, support mutuel de rayonnement, recherche et développement) ;
- Spécialiser les centres de formation ;
- S'orienter vers la formation de formateurs ;
- Faire bénéficier à plus de partenaires du patrimoine de droits disponibles, de ceux acquis ( par exemple voir comment faire bénéficier de fenêtres de diffusion des droits acquis pour TV5 à certains membres du Sud), d'échanges ou de commande de programmes à certains membres au profit d'autres membres, sans oublier d'explorer la possibilité commercialisation droits coproductions (dans limite AISBL) au bénéfice des membres ;
- Développer une capacité de négociations de droits spéciaux (sportifs, évènements, ...).

## Sur le plan structurel

Et pour mieux marquer notre volonté d'existence comme réseau de médias francophones ou de l'espace francophone, nous pourrions figer l'élargissement du partenariat autour de « médias francophones ». Ceci de manière concrète à travers une OMF ou OIMF (**Organisation des médias francophones ou Organisation Mondiale des médias francophones ou Organisation internationale des medias Francophones.**) qui naîtrait de nouveaux statuts élargissant la notion de membre coopté, étendant les activités au Web et aux nouveaux médias avec la mise en place de nouvelles commissions spécialisées : programmes, multimédia, recherche et développement, ....

Guila THIAM

## **ANNEXES JOINTES AUX PROPOSITIONS DU BUREAU DE DIRECTION**

### **ANNEXE I**

#### **Sujet : Introduction membre coopté et modifications aux statuts**

Voici les modifications aux statuts pour l'introduction du membre coopté.

Exposé des motifs :

Pour article 13 et 16 bis :

- donner la possibilité à un organisme non membre de mener avec le CIRTEF des opérations à court et moyens termes avec un engagement limité dans le temps ;
- ancrer dans notre espace de coopération des entités porteuses d'idées de partenariat dans le sens de la mission du CIRTEF et n'ayant pas tous les moyens de les réaliser ;
- faciliter la tâche à des organismes membres qui ont besoin d'autres structures pour mieux jouer leur rôle au CIRTEF ;
- maintenir dans notre espace de coopération les membres en difficultés conjoncturelles et qui ne peuvent jouer leur rôle de membre actif ou associé et qui ont été amenés à quitter le CIRTEF.

Ce statut provisoire et dont la durée est limitée dans le temps (2 fois 2 ans au plus) ne peut être octroyé à un membre du CIRTEF. Un membre coopté peut par contre devenir membre actif, associé ou de soutien du CIRTEF.

Articles actuels des statuts	Articles modifiés et/ou nouveaux
<p><b><u>CHAPITRE III : LES MEMBRES</u></b></p>	<p><b><u>CHAPITRE III : LES MEMBRES</u></b></p>
<p><b>Article 13 : Catégorie des membres</b></p>	<p><b>Article 13 <u>modifié</u> : Catégorie des membres</b></p>
<p>Les membres du CIRTEF se répartissant en trois catégories :</p>	<p>Le terme admis utilisé dans les articles suivants est applicable aux membres retenus définitivement par la Conférence générale.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les membres actifs ;</li> <li>b) Les membres associés ;</li> <li>c) Les membres de soutien.</li> </ul>	<p>Ces membres du CIRTEF se répartissant en trois catégories :</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les membres actifs ;</li> <li>b) Les membres associés ;</li> <li>c) Les membres de soutien.</li> </ul>	<p>Le terme coopté vise les membres pour qui le Bureau ou la Conférence générale accepte une adhésion provisoire de deux à quatre ans au plus. Il s'agit de :</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Membre coopté.</li> </ul>	<p><b>Article 14 : Membres actifs</b></p>
<p>Peuvent seuls être membres actifs du CIRTEF et ne peuvent être admis qu'en cette qualité :</p>	<p>Peuvent seuls être membres actifs du CIRTEF et ne peuvent être admis qu'en cette qualité :</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les organismes de radiodiffusion légalement constitués suivant les lois et usages de leur pays d'origine qui utilisent entièrement ou partiellement la langue française dans leurs programmes nationaux et régionaux ;</li> <li>b) Les organismes de radiodiffusion légalement constitués suivant les lois et usages de leur pays d'origine qui assurent un service international francophone depuis un pays où le français est langue véhiculaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les organismes de radiodiffusion légalement constitués suivant les lois et usages de leur pays d'origine qui utilisent entièrement ou partiellement la langue française dans leurs programmes nationaux et régionaux ;</li> <li>b) Les organismes de radiodiffusion légalement constitués suivant les lois et usages de leur pays d'origine qui assurent un service international francophone depuis un pays où le français est langue véhiculaire.</li> </ul>
<p><b>Article 15 : Membres associés</b></p>	<p><b>Article 15 : Membres associés</b></p>
<p>Peuvent seuls être membres associés et ne peuvent être admis qu'en cette qualité les organismes qui, sans répondre à la définition statutaire des organismes de radiodiffusion, font néanmoins, de l'avis de la Conférence Générale sur recommandation du Bureau, une contribution directe au développement de la radiodiffusion.</p>	<p>Peuvent seuls être membres associés et ne peuvent être admis qu'en cette qualité les organismes qui, sans répondre à la définition statutaire des organismes de radiodiffusion, font néanmoins, de l'avis de la Conférence Générale sur recommandation du Bureau, une contribution directe au développement de la radiodiffusion.</p>
<p><b>Article 16 : Membres de soutien</b></p>	<p><b>Article 16 : Membres de soutien</b></p>
<p>Peuvent être membres de soutien et ne peuvent être admis qu'en cette qualité, les organismes ou les</p>	<p>Peuvent être membres de soutien et ne peuvent être admis qu'en cette qualité, les organismes ou les services qui ne répondent pas aux critères des articles 14 et 15</p>

services qui ne répondent pas aux critères des articles 14 et 15 mais peuvent, de l'avis de la Conférence Générale sur recommandation du Bureau, aider le CIRTEF à atteindre ses objectifs. Peuvent également être admis, à titre exceptionnel, comme membres de soutien, les personnes physiques ou morales qui peuvent, de l'avis de la Conférence Générale, sur recommandation du Bureau, aider le CIRTEF à atteindre ses objectifs.

mais peuvent, de l'avis de la Conférence Générale sur recommandation du Bureau, aider le CIRTEF à atteindre ses objectifs.

Peuvent également être admis, à titre exceptionnel, comme membres de soutien, les personnes physiques ou morales qui peuvent, de l'avis de la Conférence Générale, sur recommandation du Bureau, aider le CIRTEF à atteindre ses objectifs.

## **Article 16bis : Membres cooptés**

Peut être membre coopté, un organisme tel que ceux visés aux articles 14, 15 et 16 qui n'est pas encore admis dans ces catégories de membres et qui de l'avis d'un membre actif peut l'appuyer efficacement dans ses activités au CIRTEF.

Tout membre actif en règle de ses cotisations peut proposer, au Secrétaire général qui en informe le Bureau de Direction, un de ces organismes comme membre coopté du CIRTEF, s'il estime que ce dernier peut jouer un rôle dans la mission du CIRTEF ou peut l'aider lui-même dans son partenariat avec le CIRTEF. Il peut en proposer au plus deux. La Conférence générale, sur recommandation du Bureau de direction, accorde le statut de membre coopté pour deux ans et fait une évaluation au terme.

Tout membre coopté peut demander au secrétaire général, qui en informe le Président et les membres du Bureau, un autre statut de membre au bout de la première ou de la deuxième année. Dans le dernier cas, il peut aussi demander une prolongation pour rester dans le même statut de membre coopté mais au plus pour deux ans encore seulement..

Le membre coopté ne paie pas de cotisation et détermine seul son apport aux activités du CIRTEF et la forme de celui-ci et les moyens associés qu'il met en œuvre ou qu'il met à la disposition du CIRTEF. Il n'a aussi droit à aucun service particulier du CIRTEF à son profit.

## **Article 17 : Modalités d'admission**

Les membres du CIRTEF sont admis par la Conférence Générale selon les dispositions des présents statuts. La procédure suivante s'applique à l'admission des membres :

- a) Les demandes d'admission doivent parvenir au siège du CIRTEF par lettre recommandée, signée par l'administrateur principal de l'organisme requérant, et adressée au Secrétaire Général ;
- b) La demande doit être accompagnée de la liste des noms et des titres des principaux responsables de l'organisme ainsi que des coordonnées précises qui permettent la communication avec cet organisme ;

## **Article 17 : Modalités d'admission**

Les membres du CIRTEF sont admis par la Conférence Générale selon les dispositions des présents statuts. La procédure suivante s'applique à l'admission des membres :

- a) Les demandes d'admission doivent parvenir au siège du CIRTEF par lettre recommandée, signée par l'administrateur principal de l'organisme requérant, et adressée au Secrétaire Général ;
- b) La demande doit être accompagnée de la liste des noms et des titres des principaux responsables de l'organisme ainsi que des coordonnées précises qui permettent la communication avec cet organisme ;

<ul style="list-style-type: none"> <li>c) Le Secrétaire Général doit, dès qu'il est en possession d'une demande, s'assurer de sa validité et transmettre copie du dossier à chacun des représentants qui rendent une décision provisoire à la séance subséquente du Bureau ;</li> <li>d) La décision provisoire d'admettre un membre doit être confirmée par la Conférence Générale en fonction de l'article 34 sur la procédure de vote ;</li> <li>e) Le Secrétaire Général avise l'organisme intéressé de toute décision prise et, dans le cas d'un refus, en précise les motifs ;</li> <li>f) La qualité de membre est acquise à partir du moment de la signature, d'une part par l'administrateur principal de l'organisme requérant ou son fondé de pouvoir et d'autre part par le Président du CIRTEF ou son fondé de pouvoir, de l'acte d'adhésion reproduit à l'annexe 1 des présents statuts, sous condition du versement de la première cotisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>c) le Secrétaire Général doit, dès qu'il est en possession d'une demande, s'assurer de sa validité et transmettre copie du dossier à chacun des représentants qui rendent une décision provisoire à la séance subséquente du Bureau ;</li> <li>d) La décision provisoire d'admettre un membre doit être confirmée par la Conférence Générale en fonction de l'article 34 sur la procédure de vote ;</li> <li>e) Le Secrétaire Général avise l'organisme intéressé de toute décision prise et, dans le cas d'un refus, en précise les motifs ;</li> <li>f) La qualité de membre est acquise à partir du moment de la signature, d'une part par l'administrateur principal de l'organisme requérant ou son fondé de pouvoir et d'autre part par le Président du CIRTEF ou son fondé de pouvoir, de l'acte d'adhésion reproduit à l'annexe 1 des présents statuts, sous condition du versement de la première cotisation.</li> </ul>
--	--

## **Article 17 bis : Modalités de cooptation**

Un membre coopté du CIRTEF est retenu par la Conférence Générale selon les dispositions des présents statuts. La procédure suivante s'applique à ce type de membre:

- a) La demande de cooptation motivée doit parvenir au siège du CIRTEF par lettre recommandée, signée par l'administrateur principal de l'organisme requérant, et adressée au Secrétaire Général ;
- b) La demande doit être accompagnée de la liste des noms et des titres des principaux responsables de l'organisme à coopter ainsi que des coordonnées précises qui permettent la communication avec cet organisme ;
- c) Le Secrétaire Général doit, dès qu'il est en possession d'une demande, s'assurer de sa validité et transmettre copie du dossier à chacun des représentants qui rendent une décision provisoire à la séance subséquente du Bureau ; dès la décision favorable du Bureau de direction le membre est considéré comme coopté en attendant la décision définitive de la Conférence générale qui seule fera foi à partir de ce moment.

## ANNEXE II

### **NOUVELLE FORMULE DU SEFOR**

---

Le Bureau de direction du 7 avril 2015 à Paris a décidé de tester la formule proposée par le secrétariat pour l'édition 2015.

Un rappel du contexte et de l'objet du SEFOR, suivi d'un tableau comparatif mettant en exergue ce qui est nouveau, permet de cerner ce qui est recherché.

#### **SEFOR**

#### **CONTEXTE**

Le SEFOR est une manifestation majeure de l'audiovisuel public francophone organisée conjointement par le Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française (CIRTEF) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Cette manifestation voyage à l'intérieur de la francophonie. Après Namur et Bruxelles, en 1991 et 1992, le SÉFOR s'est transporté à Grand Baie (Île Maurice) en 1993, Montréal en 1994, Cotonou en 1995, Genève en 1996, Lomé en 1997, Bruxelles en 1998, Ottawa en 1999, Ouagadougou en 2000, Dakar en 2001, Niamey en 2002, Bamako en 2003, Libreville en 2004, Bordeaux en 2005, Nouakchott en 2006, Rabat en 2007, Yaoundé en 2008, Cotonou en 2009, Niamey en 2011, Bujumbura en 2012 et Ouagadougou en 2013.

L'organiser dans un de nos pays se situe dans la continuité du partenariat actif de l'organisme public de Radio-Télévision avec le CIRTEF depuis de nombreuses années et participe de la mise en exergue de la place de ce pays dans l'OIF.

Entre autres, on peut illustrer ce partenariat par les éléments suivants :

- Le SEFOR se présente comme une occasion unique pour les professionnels des radios télévisions du Sud et du Nord d'échanger leurs expériences, de s'informer et de se former sur les questions liées à la production, aux programmes, aux nouvelles technologies sans oublier les questions stratégiques qui interpellent les acteurs de l'audiovisuel au moment de sa tenue.
- Ce qui crée des occasions pour ces professionnels de se concerter, d'échanger leurs programmes de Radio et/ou de Télévision, de bâtir des projets de coproductions ou de collaborations en plus de la réflexion sur des sujets d'intérêt commun.
- Un partenaire stratégique comme TV5MONDE y est associé tout comme un partenaire institutionnel comme le Commissariat Général aux relations Internationales de la Communauté Française de Belgique (CGRI).

<b>Formule précédente</b>	<b>Nouvelle formule</b>
<p>Chaque année, la rencontre a un thème général et des sous-thèmes. Le thème retenu cherche à tenir compte des préoccupations majeures des membres et de l'attente du pays hôte.</p> <p><b>CONTENU</b></p> <p>Le SEFOR s'articule autour de trois temps forts : l'ouverture officielle et les conférences introductives, les activités permanentes et les travaux intrinsèques du SEFOR.</p> <p>L'ouverture officielle est souvent l'occasion pour le pays hôte, de donner sa caution institutionnelle et de manifester son soutien aux médias francophones en tant que membre de l'OIF mais aussi une opportunité de faire cas de son engagement dans le développement de la communication audiovisuelle au bénéfice des populations.</p> <p>D'exposer la politique générale du pays dans le domaine de la communication (Régulation du secteur, soutien à l'organisme public de Radio-TV et aux autres médias dont les médias communautaires, etc.).</p> <p>Mais aussi une occasion pour l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) d'exhorter, dans son adresse ou son message du Secrétaire général à l'ouverture, les médias francophones à prendre en charge les enjeux du contexte mondial, de la nécessité des partenariats, du renforcement des échanges de contenus Sud-Sud, de la circulation des œuvres dans tout notre espace Nord-Sud, de l'échange sur nos expériences dans le domaine des nouveaux supports. A prendre en charge les interpellations liées aux questions éditoriales, à la gouvernance, à la régulation, à la réglementation et à l'organisation de l'économie de l'audiovisuel. Sans oublier la question fondamentale du passage au numérique qui va interpeller nos sociétés.</p> <p>Les activités permanentes se déroulent avant, pendant et après les travaux intrinsèques du SEFOR et se présentent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formations ;</li> <li>- Radio SEFOR, une Radio temporaire du SEFOR en partenariat avec une chaîne jeune de l'organisme hôte pour diffuser les programmes des divers membres de la Francophonie ;</li> <li>- Les réunions du CIRTEF avec les</li> </ul>	<p>Ce qu'il y a à modifier pour arriver à cette nouvelle formule porte sur les aspects :</p> <p><b>1/ Articulation :</b> Le SEFOR s'articule autour de trois temps forts : l'ouverture officielle, les activités permanentes et les travaux intrinsèques du SEFOR. Avec la structure des travaux intrinsèques qui change le plus.</p> <p><b>2/ Activités permanentes :</b> Les activités permanentes vont continuer avec des ajustements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formations : collecte à l'avance des besoins et des offres de formation; traitement dans une <u>bourse aux formations</u> ouverte à tous.</li> <li>- Radio SEFOR : faire le <u>jour de Radio SEFOR</u> au lieu d'occuper l'antenne sur plusieurs jours. Maintenir le partenariat avec une chaîne jeune de l'organisme hôte pour diffuser les programmes des divers membres de la Francophonie ;</li> <li>- Les réunions du CIRTEF avec les partenaires (Conseil de coopération de TV5MONDE Afrique, Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF <u>le cas échéant</u>, Conférence générale du CIRTEF).</li> </ul> <p><b>3/ Travaux intrinsèques du SEFOR :</b> C'est le point qui change le plus et devient modulaire et modulable. Sa structure pourra donc varier d'une année à l'autre.</p> <p><b>3.1.</b> Il n'y aura plus de thème général, mais des questions stratégiques ou opérationnelles collectées auprès des membres et de l'OIF. Et après validation par le secrétariat et confirmation par le Bureau de direction, elles seront soumises à des réunions de zones du CIRTEF, des ateliers, des bourses ou des groupes de travail du SEFOR qui alimenteront des restitutions en plénière pour des recommandations aux commissions en vue de décisions à soumettre au Bureau. En sachant qu'il est possible, suivant les années, qu'un des sujets puisse être mis en exergue pour une présentation et un traitement par restitution et échange d'expériences directement en plénière.</p> <p>Ainsi, tout le monde pourra ne plus travailler sur le même thème et les préoccupations abordées, par exemple en Radio et en TV ou Internet pourront ne pas être les mêmes, et des questions</p>

<p>partenaires (Conseil de coopération de TV5MONDE Afrique, Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF, Conférence générale du CIRTEF).</p>	<p>aussi bien opérationnelles que stratégiques ou sur la vie des organismes pourront être traitées.</p>
<p>Les travaux intrinsèques du SEFOR portent sur :</p>	<p>Donc un SEFOR qui apporte des réponses concrètes au regard de possibilités d'une plus grande prise en compte des préoccupations stratégiques ou opérationnelles, du moment, collectées à l'avance auprès des organismes, en tenant compte des attentes ou des souhaits de faire en commun.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conférences et travaux en plénière sur le thème et les sous thèmes ;</li> <li>- Les travaux en ateliers (Stratégies - Information et Pluralisme - Contenus et Programmes – bourse aux coproductions) ;</li> <li>- Les Commissions spécialisées du CIRTEF (Radio, Télévision, Formation) ;</li> <li>- Le marché des échanges de programmes Radio et Télévision ;</li> <li>- L'espace virtuel, occasion pour les responsables des Radios et Télévisions de rencontrer des fabricants des nouveaux matériels audiovisuels intervenant dans les processus d'acquisition, de production et de diffusion.</li> </ul>	<p>Le profil des participants au SEFOR pourra aussi changer à chaque fois, suivant que c'est une rencontre opérationnelle, stratégique ou les deux.</p>
	<p><b>3.2.</b> Les marchés des échanges de programmes Radio et Télévision resteront mais sous forme de bourse aux échanges après collectes des fiches des offres possibles de programmes ( avec une ouverture pour examiner l'écoute et/ou le visionnage).</p>
	<p><b>3.3.</b> Resteront comme avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux des Commissions spécialisées du CIRTEF (Radio, Télévision, Formation) ;</li> <li>- L'espace virtuel, occasion pour certains responsables des Radios et Télévisions de rencontrer des fabricants de nouveaux matériels audiovisuels dans les processus d'acquisition, de production et de diffusion.</li> </ul>
<p><b>PARTICIPANTS</b></p> <p>Le SEFOR accueille les Présidents, les Directeurs généraux, les Directeurs de Télévision et/ou de Radio, les Directeurs de programmes, les réalisateurs des séries, les responsables du patrimoine audiovisuel, les conférenciers, les organisations internationales et le CIRTEF.</p> <p>Pour près de 200 personnes venant des pays francophones et du pays hôte.</p>	<p><b>4/ Participants</b></p> <p>Le profil des participants au SEFOR pourra aussi changer à chaque fois, suivant que c'est une rencontre plus ou moins orientée opération, stratégie ou les deux.</p> <p>Avec l'espoir d'une participation toujours optimale des professionnels des pays francophones et du pays hôte, ainsi que des partenaires.</p>

